Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2015

Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2015

Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Table des matières

Autorités communales

5 Elections 2015
7 Conseil administratif et dicastères
8 Conseil municipal
9 Composition des commissions du Conseil municipal
10 Bureau du Conseil municipal
10 Composition des groupements intercommunaux
11 Discours d'accession à la présidence du Conseil municipal
13 Activités du Conseil municipal

Dicastères de M. Daniel Fabbi

17 Editorial
19 Etat Civil
20 Administration communale
22 Travaux

Dicastères de M. Jean Daniel Viret

25 Editorial
27 Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations
36 Aide sociale de la Commune de Bellevue
38 Social
40 Aménagement du territoire
41 Déchets
42 Développement durable

Dicastères de M. Bernard Taschini

45 Editorial
47 Manifestations
49 Sociétés communales culture et loisirs
56 Sociétés communales sportives
64 Sécurité
69 Informatique

Compte rendu financier:
71 Bilans comparés 2014 - 2015
72 Tableau de bouclement des comptes
73 Budget - Résultats
74 Compte de fonctionnement
81 Tableau de la dette communale consolidée
82 Crédits d'engagement en cours
83 Crédits d'engagement terminés
84 Tableau des amortissements du patrimoine administratif et financier
87 Comptes d'exploitation (tableaux immeubles)
88 Compte de fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant
91 Rapport de l'organe de contrôle

Groupements intercommunaux

93 Groupement intercommunal de la Vigne Blanche
94 Groupement intercommunal pour la crèche
96 Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac
97 Groupement intercommunal stade Marc-Burdet

FLB

99 Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

112 **Renseignements utiles**

Autorités communales

Elections 2015

Résultats de l'élection du Conseil municipal

Informations générales

Nombre de sièges à pourvoir	19
Quorum	7.00%
Electeurs inscrits	1898
Cartes de vote reçues	812
Participation	42.78%
Bulletins rentrés	806
Bulletins nuls	11
Bulletins blancs	15
Bulletins valables	780
dont bulletins sans nom de liste	71

Répartition des suffrages

	PLR	BDA	PDC
Bulletins compacts	254	204	57
Bulletins modifiés	121	60	13
Total des bulletins	375	264	70
dont panachés	68	47	8
Suffrages	7541	5088	1544
Suffrages en %	53.21	35.9	10.89
Ecart	-5.37	4.77	0.6
P/R 2011	10	7	2
Ecart sièges	-1	1	0

Suffrages nominatifs des candidates et candidats

D. Fabbi	416	élu
J.-J. Cartier	403	élu
G. Métayer	396	élu
B. Taschini	396	élu
L. Chong	392	élue
D. Luyet	392	élu
M. Schopfer S.	392	élue
J.-D. Viret	391	élu
M. Pais	387	élu
L. Biedermann	386	élu
M. Beauverd	380	
M. A. Baschy	378	
D. Schiavo-Abel	371	
V. Jimenez	347	
R. Bovo	328	
G. Rüegsegger	324	élu
D. Anklin	308	élu
Y. Clivaz B.	303	élue
A.-C. Hurny	303	élue
F. Malacrida	295	élu
M. Tozar	277	élue
Y. Kestin	272	élu
M. Zolfanelli	270	
E. Dommen	252	
S. Gatti	143	élue
P. Lazaro	115	élu
I. Garcia-Gill	108	
M. Favre	106	
S. Schneider	100	
A. Lopez Dupuis	86	

Le Conseil administratif et le bureau du Conseil municipal saluent les élus qui ne se sont pas représentés et les candidats non élus en les remerciant pour l'engagement dont ils ont fait et font encore preuve pour la communauté: Catherine DuPasquier, Valérie Carrillo-Graf, Isabel Garcia-Gill, Rémy Gobert, Aurélie Luyet et Raphaël Petite.

Suite à l'élection au Conseil administratif de MM. Fabbi, Taschini et Viret, MM. Beauverd, Baschy et Mme Schiavo-Abel accèdent au Conseil municipal.

Nos félicitations vont aux candidats élus et tout particulièrement aux nouveaux venus: Laurence Chong, Yaïr Kestin, Pablo Lazaro, Frédéric Luyet, Grégoire Métayer, Marilyne Tozar.

Résultats de l'élection du Conseil administratif

Informations générales

Nombre de sièges à pourvoir	3
Electeurs inscrits	1898
Cartes de vote reçues	812
Participation	42.78%
Bulletins rentrés	802
Bulletins nuls	8
Bulletins valables	794
dont bulletins sans nom de liste	77
dont bulletins blancs	18
Majorité absolue	398

Suffrages nominatifs des candidates et candidats

D. Fabbi	497	élu
B. Taschini	450	élu
J.-D. Viret	424	élu
G. Rüegsegger	364	

Le premier tour de l'élection ayant fait ressortir un score dépassant la majorité absolue pour 3 candidats, le second tour n'a pas eu lieu. Alors que le taux de participation cantonal s'établi à 37.75%, les 812 électeurs qui se sont exprimés, représentent 42.78% du quorum électoral (1898, chiffre arrêté au 31 décembre 2014).

Cérémonie de passation du 2 juin 2015

Comme il est de coutume chaque année, une petite cérémonie s'est déroulée pour la passation de la fonction de Maire et pour le départ du Président du Conseil municipal. Cette année, la transition d'une législature à une autre a été un peu spéciale. En effet, 6 conseillères et conseillers municipaux qui ne continueront pas leur mandat ont été remerciés par le Maire 2015-2016, M. Daniel Fabbi. Il s'agit de Mmes Aurélie Luyet et Isabel Garcia-Gill (toutes deux pendant 4 ans au Conseil municipal), M. Rémy Gobert (8 ans au Conseil municipal), M. Raphaël Petite (9 ans au Conseil municipal) et de Mme Valérie Carrillo-Graf (et ses 20 ans au Conseil municipal!).

M. Marcel Beauverd (Maire sortant) et Mme Catherine DuPasquier (Conseillère administrative sortante) ont eux aussi été chaleureusement remerciés par M. le Maire après 8 ans de collaboration au sein de l'Exécutif. M. Daniel Fabbi n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux conseillers administratifs, MM. Bernard Taschini et Jean Daniel Viret (qui était également président sortant du Conseil municipal). Enfin, tous les conseillers municipaux réélus ou nouvellement élus n'ont pas été oubliés. En quelques chiffres, il y a 7 femmes (37%) et 12 hommes, de 23 à 70 ans (moyenne à 47 ans).

La cérémonie était également l'occasion d'accueillir et de fêter les nouveaux naturalisés de l'année écoulée. Cette année, de nombreuses personnes s'étaient déplacées à cette occasion et les autorités les en remercient.

Valérie Carrillo-Graf part du Conseil municipal après 20 ans.

Mme Catherine DuPasquier et M. Marcel Beauverd ont été chaleureusement remerciés par M. le Maire après 8 ans de collaboration au sein de l'Exécutif.

Conseil administratif

Le Conseil administratif se réunit hebdomadairement pour traiter des affaires courantes.
Chaque conseiller administratif est cependant autonome dans ses décisions et peut engager la Commune en son nom dans le cadre de ses attributions (dicastères). L'esprit de collégialité reste néanmoins la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

Dicastères des conseillers administratifs au 31 décembre 2015

M. Daniel Fabbi
Administration communale
Patrimoine communal
Juridique
Ressources humaines
Etat Civil
Location de salles
Travaux publics
Bâtiments
Cimetière
Parcs et promenades

M. Jean Daniel Viret
Social
Ecole et parascolaire
Petite enfance
Naturalisations
Aînés et jeunesse
Urbanisme et
aménagement du territoire
Mobilité
Développement durable
Gestion des déchets
Environnement

M. Bernard Taschini
Finances
Informatique
Manifestations
Culture
Associations communales
Sports
Sécurité, police, pompiers,
sauvetage
Ports et plages

Dicastère commun
Communication

Conseil municipal

Le Conseil municipal se compose de 19 membres pour la législature 2015 - 2020.
La séance d'assermentation a eu lieu le 2 juin 2015.

Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2015

Parti libéral-radical

M.-A. Baschy

M. Beauverd

L. Biedermann

J.-J. Cartier

L. Chong

F. Luyet

G. Métayer

M. Pais

D. Schiavo-Abel

M. Schopfer Sandoz

Bellevue d'Avenir

D. Anklin

Y. Clivaz Beetschen

A.-C. Hurny

Y. Kestin

F. Malacrida

G. Rüegsegger

M. Tozar

Parti démocrate-chrétien

S. Gatti

P. Lazaro

Composition des commissions du Conseil municipal pour la législature 2015 - 2020

Commission	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
Réclamations	Daniel Fabbi (PLR)	Bernard Taschini (PLR)	Jean-François Ruchet (PLR)	Marc-André Baschy (PLR)	Grégoire Métayer (PLR) Edward Dommen (BDA) Sandra Branco Schneider (PDC)
Finances et administration	Bernard Taschini (PLR) Daniel Fabbi (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Frédéric Luyet (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Laurent Biedermann (PLR) Jean-Jacques Cartier (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Yvette Clivaz-Beetschen (BDA) Yair Kestin (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Sociale	Jean Daniel Viret (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Gérald Rüegsegger (BDA)	Delphine Schiavo-Abel (PLR)	Laurence Chong (PLR) Marco Pais (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Fabrice Malacrida (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Bâtiments et travaux publics	Daniel Fabbi (PLR)	Bernard Taschini (PLR)	Marc-André Baschy (PLR)	Yaïr Kestin (BDA)	Mylène Schopfer-Sandoz (PLR) Marcel Beauverd (PLR) Yvette Clivaz-Beetschen (BDA) Pablo Lazaro (PDC)
Culture et loisirs	Bernard Taschini (PLR)	Jean Daniel Viret (PLR)	Laurent Biedermann (PLR)	Sonia Gatti (PDC)	Delphine Schiavo-Abel (PLR) Laurence Chong (PLR) Yvette Clivaz-Beetschen (BDA) Fabrice Malacrida (BDA)
Sécurité	Bernard Taschini (PLR)	Jean Daniel Viret (PLR)	Jean-Jacques Cartier (PLR)	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Marco Pais (PLR) Mylène Schopfer-Sandoz (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Aménagement	Jean Daniel Viret (PLR) Daniel Fabbi (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Marcel Beauverd (PLR)	Laurent Biedermann (PLR) Jean-Jacques Cartier (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Gérald Rüegsegger (BDA) Yair Kestin (BDA) Pablo Lazaro (PDC)
Développement durable	Jean Daniel Viret (PLR)	Bernard Taschini (PLR)	Fabrice Malacrida (BDA)	Frédéric Luyet (PLR)	Laurence Chong (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Anne-Catherine Hurny (BDA) Yair Kestin (BDA) Dominique Anklin (BDA) Pablo Lazaro (PDC)

Bureau du Conseil municipal

Le bureau est chargé de veiller à la régularité des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats qui leur sont donnés par le Conseil municipal et lui en fassent rapport (Article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111.)

Composition du bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2015

M. Schopfer Sandoz
Présidente

A.-C. Hurny
Vice-présidente

S. Gatti
Membre

A. Matti
Secrétaire

Composition des groupements intercommunaux pour la législature 2015 - 2020

Instance	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Membres
GIC (crèche)				
Bellevue	Daniel Fabbi (Maire)	Jean Daniel Viret (CA)	Daniel Fabbi (Maire)	Gérald Rüegsegger
				Delphine Schiavo-Abel
Collex-Bossy	Arnaud Ythier (Maire)			Laura Stanga
				Gyl Vigneron
Genthod	Michel Stalder (Adj.)			Lorella Glaus-Lembo
				Bastien Guex
Pregny-Chambésy	Philippe Pasche (CA)			Alain Bolle
				Eric Palandella
GIVB (vigne blanche)				
Bellevue	Bernard Taschini (CA)	Jean Daniel Viret (CA)	Bernard Taschini (CA)	Marco Pais
				Marilyne Tozar
				Adriana Lopes Dupuis
Genthod	Michel Stalder (Adjoint)	Wolfgang Honegger (Maire)		Carol Borloz-Neuffer
				Isabelle Isch
				Marie-France Mutillod
GICORD (compostage)				
Bellevue	Jean Daniel Viret (CA)	Daniel Fabbi (Maire)	Daniel Fabbi (Maire)	
Collex-Bossy	Marie-France Dutour (Adj.)			Nathalie Muller
Genthod	Andréas Baumgartner (Adj.)			Cristina Dellamula
Pregny-Chambésy	Philippe Schwarm (Maire)			Rolin Wavre
Le Grand-Saconnex	Laurent Jimaja (CA)			Pierre Eckert
				Sandra Portier
Versoix	Ornella Enhas (CA)			Jean-Claude Rothlisberger
				Jean-Pierre Piccot
GLRD (Législatifs)				Président-e de chaque CM +
Bellevue				Dominique Anklin
Collex-Bossy				
Genthod				
Pregny-Chambésy				
Le Grand-Saconnex				
Versoix				

Discours d'accession à la présidence du Conseil municipal

Le 1er juin marque chaque année la passation de bureau du Conseil municipal et du Maire. Une petite cérémonie précède traditionnellement la séance de juin du Conseil municipal.

Mme Mylène Schopfer Sandoz
Séance du Conseil municipal du 2 juin 2015

[...] C'est un honneur pour moi de présider une nouvelle fois ce Conseil, après l'avoir fait pour la première fois en fin de législature 2007 - 2011, et je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez.

Selon la nouvelle Constitution genevoise, cette législature durera pour la première fois 5 ans. Je tiens à féliciter les conseillères et les conseillers municipaux sortants pour leur réélection, et en particulier les nouvelles et les nouveaux élus, qui ont souhaité consacrer du temps à notre magnifique commune. Par ailleurs, je relève avec fierté que le bureau du Conseil municipal de Bellevue est composé exclusivement de femmes !

Ces 4 dernières années ont été chargées et riches, et le travail fourni par les élus a été conséquent et fructueux. Nous avons su relever les défis et prendre les décisions nécessaires pour répondre à l'importante croissance de notre commune. Rappelons en effet que Bellevue compte 3233 habitants au 1er janvier 2015, alors qu'elle en comptait 2738 au 1er janvier 2005 et 1714 au 1er janvier 1995 ! Nous avons pu offrir aux habitants les infrastructures nécessaires à leurs besoins et à leur bien-être, en faisant aboutir des projets magnifiques : crèche intercommunale, bâtiment parascolaire, aménagement de l'esplanade Gitana, pour ne citer que ceux-ci. Investissements conséquents qui ne nous ont pas empêchés de réduire la dette et le centime additionnel. J'y reviendrai. Citons également la mise en place d'accès sécurisés pour piétons et cyclistes, avec notamment l'aménagement de zones 30 km/h dans des lieux stratégiques, et, côté esthétique, l'entretien des espaces verts, qui est effectué d'une manière exemplaire grâce aux employés communaux du Service des espaces extérieurs, qui nous offrent toujours un plaisir oculaire sans faille. Rappelons enfin que la Commune a reçu une nouvelle fois le Label Cité de l'énergie au 1er octobre 2014, et nous pouvons nous en féliciter.

Nous avons beaucoup investi pour la petite enfance. Malgré tous ces efforts, des jeunes familles sont encore dans l'attente d'une place pour faire garder leurs enfants et ne comprennent pas forcément pourquoi, étant donnée notamment la capacité de notre crèche. Mais il faut garder à l'esprit que même en continuant dans ce sens, il ne sera malheureusement jamais possible de satisfaire tout le monde, en raison notamment des coûts de fonctionnement très élevés et de la pénurie de main d'oeuvre.

N'oublions pas nos ados et jeunes adultes, qui ont besoin de lieux de rencontre et de divertissement, et il y a là quelque chose à faire également. Et bien sûr, pensons à nos aînés, à qui nous devons offrir la possibilité de rester à Bellevue et auprès de leurs proches. C'est une des priorités de cette législature, et il faudra que notre Conseil s'attèle à l'étude et à la réalisation d'un IEPA (immeuble avec encadrement léger pour personnes âgées).

Je citerai comme autre projet d'envergure qui nous occupera pendant ces 5 prochaines années celui du Champ-du-Château. Nous devrons contrôler et suivre avec attention et rigueur l'aménagement futur de cet espace imposant et imposé par le canton. Nous devrons également procéder à l'achèvement de l'aménagement du centre du village. Sans oublier d'être attentifs aux aspects liés à la sécurité qui tient à coeur à beaucoup d'entre nous, et que nous devrons encore améliorer pour permettre aux Bellevistes de continuer à vivre dans la tranquillité.

Du pain sur la planche, donc, et tout ceci dans la poursuite d'une gestion rigoureuse des dépenses et de la diminution de la dette, ainsi que de la fixation au plus juste du centime additionnel, que nous avons eu la possibilité de diminuer une nouvelle fois d'un centime pendant la législature précédente, après l'avoir baissé une première fois du même montant en 2010. Je me dois de relever que la prospérité de notre commune dépend égale-

ment des entreprises qui s'y implantent et que, malgré la conjoncture actuelle difficile, Bellevue se porte bien.

Nous pouvons remercier vivement et chaleureusement les élus de la législature 2011 - 2015 pour leur engagement sans faille, leur disponibilité et le travail qu'ils ont réalisé. Remercions d'ores et déjà les élus de la législature 2015 - 2020 qui devront assurer cette continuité. Remercions également tous les employés communaux, qui font un travail remarquable et sans qui la réalisation de nos projets ne serait pas possible. Nous avons toutes et tous au moins un point commun : celui du privilège d'habiter à Bellevue. Les électeurs nous ont accordé leur confiance. Nous devons les en remercier et en être dignes.

Pour conclure, je me souviens qu'un élu de Bellevue d'Avenir m'avait remerciée, en mai 2011, pour mon année de « Présidence enthousiasmante ». C'est avec tout autant d'enthousiasme que je vais tenter d'assumer cette nouvelle année de Présidence, en espérant vivement que vous saurez y contribuer et que les débats se poursuivront dans le climat agréable que nous avons connu jusqu'à maintenant, dans le respect d'autrui. Quelles que soient nos couleurs politiques, sachons mettre nos forces et nos compétences en commun pour atteindre le but que nous souhaitons tous : une commune qui garde une dimension humaine, et où tout le monde continuera à être heureux de vivre ensemble.

Merci de votre attention.

Activités du Conseil municipal 2015

L'année a été marquée par les élections communales qui ont engendré le changement d'un tiers des membres du Conseil municipal. 25 délibérations ont été adoptées (-18 par rapport à 2014). 28 dossiers de naturalisations ont été traités (+8 par rapport à 2014). L'accélération du traitement des dossiers au niveau cantonal entrepris en 2014 explique ce chiffre élevé qui devrait diminuer en 2016.

Tous les procès-verbaux du Conseil municipal sont téléchargeables sur le site internet de la Commune (actuellement, depuis 1992) ou disponibles en mairie, sur demande, dès adoption à la séance suivante. Par contre, les procès-verbaux et les propos tenus lors des séances de commission sont confidentiels et doivent strictement le rester.

Les séances du Conseil municipal sont publiques, sauf parties à huis clos. Pour de plus amples informations, le secrétariat du Conseil municipal est à votre disposition via l'adresse cm@mairie-bellevue.ch.

Séance du 3 février 2015

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à la majorité absolue, après présentation, d'accepter l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 900'000.- (TTC) destiné à la 3ème étape (2015) (terrain de sport en synthétique) des aménagements extérieurs du centre scolaire (parascolaire, crèche intercommunale et école) en plusieurs étapes sur les parcelles nos 3865 et 3866 de la commune de Bellevue.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 50'000.- (TTC) destiné à la création d'un collecteur d'eaux pluviales à la route de Rennex, tronçon Chemin des Limites, rond-point des cinq-chemins.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 148'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'un véhicule de voirie.
- A décidé à la majorité de renvoyer le deuxième projet de résolution «Pour un marché de proximité sur la commune de Bellevue» en commission Manifestations, Sports et Culture.
- A traité onze dossiers de naturalisation.

Séance du 21 avril 2015

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé, à l'unanimité, d'accepter la Résolution intitulée: «Dynamisons notre politique de soutien à la petite enfance en la diversifiant!».
- A traité deux dossiers de naturalisation.

Séance du 12 mai 2015

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité d'accepter le rapport des comptes et la gestion 2014 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB).
- A décidé à l'unanimité d'accepter le tableau de répartition des frais 2014 du groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries).
- A décidé à l'unanimité d'accepter les comptes et la gestion 2014 du groupement intercommunal Stade Marc Burdet.
- A décidé à l'unanimité d'accepter les comptes et la gestion 2014 du groupement intercommunal du Bâtiment pour la Crèche (GIC).
- A décidé à l'unanimité d'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2014 et les moyens de les couvrir.
- A décidé à l'unanimité d'accepter le compte de fonctionnement, le compte d'investissement, le financement des investissements, le compte de variation de la fortune et le bilan 2014 de la Commune de Bellevue.
- A décidé à l'unanimité l'octroi d'un prêt d'un montant de CHF 1'275'000.- à la Fondation pour la gestion et la construction de logements sur 5 ans à un taux de 0.9%.
- A décidé à la majorité absolue l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 180'000.- (TTC)

destiné au remplacement des fenêtres du bâtiment Colovracum.
- A décidé à l'unanimité un crédit d'investissement d'un montant de CHF 152'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'un véhicule de voirie.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 52'000.- (TTC) destiné à des travaux de rénovation et de transformation sur le bâtiment de la Mairie.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 25'000.- (TTC) destiné à l'achat de deux containers et couverts à véhicules pour la voirie.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 20'000.- (TTC) destiné à une participation de subventionnement des places de garde occupées par des enfants domiciliés à Bellevue dans l'espace de vie enfantine « les Petits Chevaliers » de Collex-Bossy pour la période d'août à décembre 2015 (15 semaines).
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 4'000'000.- (TTC) destiné à l'acquisition de la parcelle n°2224, sise chemin de la Chênaie 11, d'une surface de 3405 m^2.
- A décidé à la majorité l'ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 75'000.- (TTC) destiné à des travaux additionnels et imprévus pour la réalisation du chemin de promenade et d'entretien, entre le chemin des Châtats et le Gobé (chemin du Bois-des-Pins).
- A traité six dossiers de naturalisation.

Cette 27ème séance du Conseil municipal de la législature 2011 - 2015 était la dernière de l'Exécutif composé pendant 8 ans de M. Daniel Fabbi, M. Marcel Beauverd, Mme Catherine DuPasquier.

Séance du 2 juin 2015

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

Après l'assermentation des conseillers municipaux par le doyen d'âge, M. Marcel Beauverd, l'élection du bureau du Conseil municipal pour l'année 2015 - 2016 a eu lieu et ont été élues par acclamation :
Mme Mylène Schopfer Sandoz en tant que Présidente, Mme Anne-Catherine Hurny en tant que Vice-présidente et Mme Sonia Gatti en tant que membre.

Les commissions au sein du Conseil municipal ont ensuite été déterminées (voir pages précédentes).

L'ordre du jour de la première séance étant déterminée par le Conseil d'Etat et ne pouvant faire l'objet d'une quelconque modification, une deuxième séance a directement suivi où le Conseil municipal :
- A décidé à l'unanimité l'octroi de la délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, al. 1, lettre k, chiffre 4 de la loi sur l'administration des communes pour la législature 2015 - 2020.
- A décidé la répartition des élus pour les instances du développement durable et pour les groupements intercommunaux (voir pages précédentes).
- A traité un dossier de naturalisation.

Séance du 6 octobre 2015

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 60'000.- (TTC) destiné à la réfection du revêtement du terrain de basket du centre scolaire de Bellevue.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'480'000.- (TTC) destiné à l'aménagement de collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales entre le chemin Aux-Folies et le chemin des Tuileries.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 3'000'000.- (TTC) destiné à l'acquisition de la parcelle n°3962.
- A nommé les président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour l'année 2016, ainsi que leurs remplaçant-e-s :
  > Président : M. Frédéric Luyet (PLR)
  > Suppléant : M. Marco Pais (PLR)
  > Vice-président : Mme Sandra Schneider-Branco (PDC)
  > Suppléante : Mme Adriana Lopes Dupuis (PDC)
- A renvoyé en commission sécurité la motion intitulée « Donnons-nous les moyens de sécuriser et de protéger nos espaces publics à l'aide de la vidéoprotection ».
- A traité six dossiers de naturalisation.

Séance du 10 novembre 2015

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- A décidé à la majorité absolue la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2016 à CHF 30.-.
- A décidé à l'unanimité l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2016, du taux des centimes additionnels et de l'autorisation d'emprunter.
- A décidé à la majorité absolue l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 350'000.- (TTC) destiné à la renaturation du Nant des Limites, tronçon chemin de la Glaise – chemin de la Chênaie.
- A décidé à l'unanimité l'octroi d'un prêt d'un montant de CHF 1'000'000.- à la Fondation de la commune de Bellevue pour la gestion et la construction de logements.
- A adopté la résolution « pour un festival local du développement durable ».
- A adopté la motion « pour un aménagement du territoire communal raisonné et raisonnable ».
- A procédé à la nomination de sept membres pour la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) en application de l'art. 8, al.2, lettre b des Statuts de la FLB, pour la période 2015 - 2020 : Mme Mylène Schopfer Sandoz, Mme Véronique Barbey, Mme Anne-Catherine Hurny, Mme Yvette Clivaz Beetschen, Mme Isabel Garcia-Gill, M. Grégoire Métayer, M. Raphaël Petite. Le Conseil administratif de la Commune avait préalablement nommé ses deux représentants le 4 novembre 2015 : M. Bernard Taschini et M. Jean-Marc Carrillo.
- A traité deux dossiers de naturalisation.

Sortie du Conseil municipal 2015

Pour sa première sortie, le Conseil municipal version 2015 - 2020, s'en est allé les 3 et 4 octobre 2015, du côté de Thoune et d'Interlaken. Par un temps automnal, l'escapade a commencé par une visite de la vieille ville de Thoune et s'est poursuivie par un repas sur un bateau à vapeur direction Interlaken. Quartier libre pour l'après-midi suivi d'une montée en funiculaire pour accéder au restaurant Harder Kulm avec vue panoramique imprenable sur toute la vallée. Le lendemain, la visite des grottes de Saint Beatus, de son musée et de son restaurant ont clos ce trop court mais si plaisant voyage organisé par la Présidente du Conseil municipal, Mme Mylène Schopfer Sandoz, à qui les 36 autres participants n'ont pas manqué de dire « Merci Mylène » !

Dicastères de M. Daniel Fabbi

Chers Bellevistes,

Grâce à votre plébiscite, Mme Catherine DuPasquier, M. Marcel Beauverd et moi-même avons été élus à l'Exécutif communal en 2007, sous la forme d'un Maire et de deux Adjoints. Suite aux élections de 2011 et à l'augmentation de la population villageoise, c'est ensemble que nous avons constitué le premier Conseil administratif belleviste. C'est donc en suivant le fil rouge déroulé durant ces deux législatures que 2015 a débuté.

Nouvelle année marquée par des élections qui modifieront fortement le paysage politique de Bellevue, il me tenait à cœur que la Commune puisse passer entre de nouvelles mains, saine de finances et riche de nouveaux projets.

Durant le premier trimestre, nous avons œuvré pour que la crèche intercommunale puisse atteindre sa capacité maximale, soit 90 places de garde réparties entre les quatre Communes du groupement. Et, sans oublier les structures préexistantes comme la garderie des Ticoquins, nous sommes entièrement satisfaits de l'essor de la crèche « Les 4 Saisons », de son fonctionnement et d'avoir pu rendre possible une garde de qualité pour beaucoup de tout-petits Bellevistes.

Parallèlement, nous avons maintenu d'excellents rapports professionnels avec les corps de sécurité qui travaillent pour Bellevue, soit : la gendarmerie de Versoix, l'entreprise Protectas et la police municipale du Grand-Saconnex, qui chapeaute le corps intercommunal des contrôleurs du stationnement. La mairie les rencontre à raison d'une fois tous les trois mois afin de faire le bilan et de fixer ensemble des objectifs. Durant les années où la sécurité faisait partie de mes dicastères, le dialogue a été l'une de mes priorités. Grâce au soutien de la police, et dans le cas de délits impliquant particulièrement des jeunes de la commune, il m'a été permis d'entrer en contact avec les contrevenants afin de trouver ensemble des solutions, d'appliquer cette « politique de proximité » que j'affectionne tout particulièrement.

La gestion des déchets était également l'un de nos chevaux de bataille. Permettre à l'habitant un accès rapide et facilité à des points d'apports volontaires, appelés mini-déchetteries, a rythmé la législature 2011 - 2015. Quatre déchetteries enterrées ont vu le jour sur le territoire belleviste, la dernière se situant au chemin de la Mojonne. De plus, nous avons mis l'accent sur la communication et « l'éducation » au tri sélectif de qualité, en créant, pour 2015, une brochure intitulée « sachez faire le tri ! », contenant le calendrier des levées et distribuée en tout-ménage. Vos retours à son sujet ont été très positifs et cette publication devrait devenir pérenne.

Les mois d'avril à juin 2015 étaient emprunts de l'effervescence des élections. Le Conseil municipal a subi le renouvellement d'un tiers de ses membres et le Conseil administratif, de deux tiers ! Ceci suite au départ de Mme Catherine DuPasquier et de M. Marcel Beauverd, que je remercie encore chaleureusement pour leur engagement et la qualité du travail fourni. MM. Bernard Taschini et Jean Daniel Viret m'ont donc rejoint à l'Exécutif et je leur souhaite beaucoup de plaisir à servir notre belle commune pour les cinq années à venir.

Dès l'assermentation de mes deux nouveaux collègues, les dicastères ont été répartis différemment qu'ils l'étaient jusqu'alors. Je suis certain que MM. Taschini et Viret sauront amener une nouvelle énergie à la gestion des finances, des déchets ou de la sécurité tout en respectant votre bien-être et la ligne directrice que la mairie s'applique à tenir depuis de nombreuses années.

Quant à moi, je continue de m'occuper de domaines qui me plaisent, en particulier les travaux publics, les espaces publics, l'environnement et l'administration communale. Concernant les travaux, notons qu'en 2015, la troisième étape de réaménagement du centre

du village a été achevée. Elle comprenait la réalisation d'un terrain de football en synthétique et plusieurs aménagements urbains. Certaines routes et quelques chemins ont également vu la fin des chantiers qui les ont paralysés longtemps : le chemin des Aiglons, modifié par une liaison piétonne et cycliste ; la route de Valavran, qui a été remise en conformité et un collecteur remplacé, la route de Rennex sur laquelle un nouveau trottoir a été réalisé. Pour tout ceci, je tenais à remercier particulièrement M. Daniele Todeschini, notre Directeur du service technique, qui effectue un travail de grande importance.

Pour ce qui est de l'administration communale, c'est à Mme Claire Albanese, Directrice de l'administration et des finances, que j'adresse mes remerciements. Le personnel communal œuvre au bien-être de l'habitant avec enthousiasme et professionnalisme et la Commune demeure une entreprise formatrice complète, car de plus en plus d'apprentis y sont engagés dans les divers services. C'est un chemin que je souhaite prolonger tout au long de cette nouvelle législature.

Pour conclure, sachez que le Conseil administratif s'applique à préserver la qualité de vie des Bellevistes. Malgré les projets cantonaux de densification urbanistique, nous souhaitons faire demeurer un harmonieux esprit villageois à Bellevue et pour ceci, nous estimons que l'accès au lac est une priorité. Pour ce faire, dès maintenant et pour les années à venir, grâce à l'acquisition de parcelles, aux aménagements et à la valorisation des terrains, nous allons nous appliquer à prolonger l'espace de nos rives dévolu au public, espérant ainsi que notre village enchante encore de nombreuses générations.

Daniel Fabbi
Maire

Etat civil

Statistiques 2015

Depuis le 1er janvier 2008, l'arrondissement de l'état civil de Pregny-Chambésy regroupe les offices de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy

Etat civil de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47
1292 Chambésy
T 022 758 03 20
F 022 758 03 22
Heures d'ouverture: lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

	Arrondissement	Bellevue
Naissances	0	0
Reconnaissances	28	03
Mariages célébrés	79	03
Partenariats	04	0
Partenariats (PACS)	0	0
Partenaraiats (PACS/Résiliation)	0	0
Mandats d'inaptitudes	02	01
Décès	81	04
Changements de nom	13	02
Naturalisations	376	62
Saisies faites	204	-
Actes établis	924	-
Factures établies	62	-

Pyramide des âges

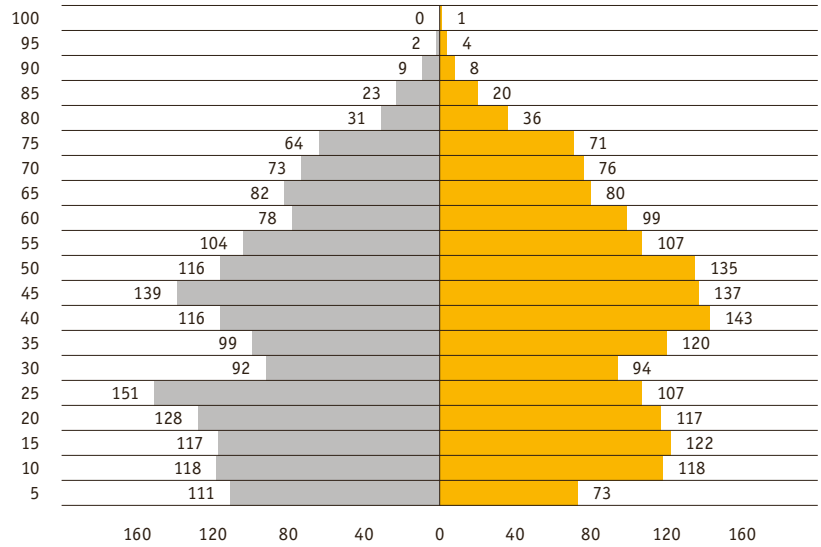

Nombre d'hommes: 1653
Nombre de femmes: 1668

Quelques mots au sujet de l'administration communale

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

En 2015, la commune de Bellevue fêtait ses 160 ans

La mairie profite des 160 ans de Bellevue pour publier des documents qui ont fait l'Histoire de Bellevue.
> Une rubrique historique complète sur www.mairie-bellevue.ch.
> Des pages spéciales dans les journaux communaux.

BELLEVUE
veut survivre
Commune indépendante depuis 110 ans
Sous la domination savoyarde
...Française
...et Suisse
...Bernoise et Genevoise...
Pour sauver la commune
Pas de zone industrielle
JAUSSI Frères

Votre Mairie vous informe
BELLEVUE
a survécu
Jeune Commune cherche son Histoire
L'Histoire se fête
Et maintenant
Récolter des sources...
...et les valoriser
L'aventure Port Gitana

Pour prendre connaissance de ces documents, nous vous invitons à consulter les « Votre Mairie vous informe » disponibles sur le site internet de la Commune, www.mairie-bellevue.ch, rubrique publications.

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

Deux nouveaux apprentis ont rejoint la mairie

«Je m'appelle Maxime Albanese, j'ai 16 ans, je suis Suisse par ma mère et Italien par mon père. Ma passion est le football que je pratique en club depuis plus de 10 ans. Je sors de l'Ecole de Culture Générale qui ne me correspondait pas. Je me suis donc dirigé vers un apprentissage, et ayant appris qu'une place d'agent d'exploitation était ouverte pour l'école de Bellevue, j'ai envoyé un dossier et fait un stage d'une semaine qui m'a beaucoup plu. J'ai passé toute ma scolarité dans cette école et cela me fait bizarre de savoir qu'il y a encore 5 ans j'y étudiais alors que maintenant j'y travaille ! Cet apprentissage me permet de voir de l'autre côté du miroir et tout le travail qui est fait dans une école. C'est très varié et intéressant.»

«Je m'appelle Celio Mariano, j'ai 21 ans. En sortant de ma scolarité obligatoire, j'ai fait un apprentissage de paysagiste. Malheureusement, suite à un problème de santé je n'ai pas pu le terminer. Suite à cela, j'ai travaillé quelques temps dans la sécurité puis dans la livraison. En août, j'ai eu la possibilité de faire un stage d'essai au sein de la Commune de Bellevue. Le travail m'a plu et j'ai été engagé pour un apprentissage d'agent d'exploitation. Cette formation durera 3 ans. J'espère que tout se passera bien et je remercie la Commune de me permettre de terminer enfin une formation.»

Quelques mots au sujet des travaux

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

Centre scolaire

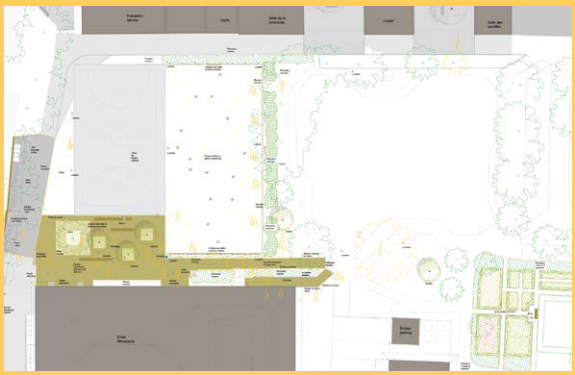

En juin 2015, la 3 ème étape d'aménagements du centre scolaire a débuté. Ces travaux ont constisté à mettre en place un terrain de football synthétique, des abris vélos et trottinettes, créer un jardin de fleurs et de réaménager les accès devant l'école Menuiserie.

Chemin des Tuileries

Durant la première partie de l'année, suite à l'autorisation de modération du trafic délivrée par l'Etat, la Commune a profité de la fermeture de la route de Valavran pour débuter les travaux d'aménagement sur le chemin des Tuileries. La ligne médiane a été effacée pour permettre la pose d'une bande cyclable. Sur le tronçon Valavran-Roselière, la bande se trouve sur la voie en direction de la route de Valavran. Sur le tronçon Roselière-Romelles, la bande se trouve sur la voie en direction des Romelles. Aux divers passages piétons, des rétrécissements ont été aménagés. Ils permettront de modérer la vitesse des véhicules.

Dénomination

Le Conseil d'Etat a validé quatre propositions de dénomination de rues :
Le « chemin du Bois-des-Pins » et le « chemin du Pré-Saint-Pierre » font référence à d'anciens noms de lieux figurant sur la carte Hermann Siegfried.
Le « chemin du Verdiouz » reprend un ancien lieu-dit annoté sur le plan de Valavran de 1594 et le nom d'« esplanade Gitana » est donné en référence au nom du petit bateau à vapeur de la baronne Julie de Rothschild. L'entrée en vigueur de cette dénomination est prévue le 1er juin 2015.

Chemin des Châtats

La Commune de Bellevue et le Service de renaturation des cours d'eau de l'Etat de Genève vous informent que des travaux au niveau du voûtage du ruisseau du Gobé se dérouleront de juillet à octobre 2015.
L'accès à ces travaux se fera par le chemin des Châtats.

Il est prévu de construire un chemin le long de l'autoroute qui permettra un accès facilité au cours d'eau pour son entretien. En effet, lors des crues, de nombreuses branches sont charriées par la rivière

Peigne anti-embâcle

et s'accumulent sur l'actuelle grille posée devant le voûtage.

L'évacuation de ces matériaux est problématique et la situation engendre des risques d'instabilité de l'ouvrage et des berges. Afin d'améliorer la situation, un dispositif nommé « peigne à embâcles » sera construit et des travaux de stabilisation des berges érodées seront entrepris.

De plus, le chemin créé pourra être emprunté par les piétons et cyclistes. La Commune prévoit dans une deuxième phase de le relier à la passerelle des Clys.

Le Marquet

Depuis trois ans, les pelles mécaniques s'affairent sur le ruisseau du Marquet autour de Vireloup. Ce chantier, mené et financé par la Direction Générale de l'Eau de l'Etat de Genève en collaboration étroite avec les Communes de Collex-Bossy et Bellevue a pour but de protéger les habitations de Vireloup et Crest d'El des inondations. Les crues exceptionnelles de l'Arve et du Foron survenues début mai démontrent qu'il est essentiel de prévoir et prévenir ces événements. Dans le cas du Marquet, une première étape a consisté à construire trois bassins de rétention des eaux sur les affluents amonts, deux situés en France et le troisième au lieu-dit de la Fenière sur la commune de Collex-Bossy.

Les travaux de remise à ciel ouvert du ruisseau constituent la deuxième et dernière étape de sécurisation du secteur. Le chantier a connu de nombreuses péripéties, dues principalement à la mauvaise qualité des talus situés en bordure de la route de Vireloup. Malgré des mesures prises en cours de chantier, comme la pose de rangées d'enrochements en pied de talus et la purge de zones instables, une partie du talus créé fin 2014 a glissé début 2015. L'Etat de Genève a donc pris les mesures nécessaires pour les stabiliser durablement par un système d'ancrage.

L'ensemble de ce projet, situé entièrement sur des terrains privés, n'a été possible que grâce à la collaboration et la confiance des propriétaires fonciers, des exploitants agricoles et des riverains. A l'avenir, le lit et les berges du nouveau cours d'eau seront la propriété des communes qui en assureront l'entretien.

Le nouveau chemin pédestre bordant le Marquet est d'ores et déjà ouvert à la population qui est invitée à découvrir ces travaux et observer le développement de la végétation riveraine.

Dicastères de M. Jean Daniel Viret

Chers Bellevistes,

L'année 2015 a commencé sous la houlette de mes prédécesseurs Catherine DuPasquier et Marcel Beauverd. J'ai débuté mon mandat le 1er juin 2015. Je profite de ces colonnes pour les remercier chaleureusement de tous les projets qu'ils ont su conduire vers le succès pendant la législature 2011 - 2015 et les précédentes.

Catherine DuPasquier m'a transmis le dicastère « social, école, petite enfance ». Il s'agit de domaines qui, naturellement, de part ma formation, m'intéressent énormément.

J'ai inauguré mon mandat par une urgence, la survie de la garderie du Petit Chevalier à Collex. Cette structure était en proie à d'importants problèmes financiers et organisationnels, le comité de l'Association démissionnant en bloc. Cette crise ouvrait un énorme chantier. Dix enfants bellevistes fréquentant cette garderie, notre Commune a rapidement été mise à contribution. Une subvention extraordinaire de CHF 20'000.- a été votée par la commission sociale-petite enfance pour permettre la survie de cet espace de vie enfantine. Une convention de subventionnement a été signée avec le Petit Chevalier. La subvention annuelle et l'aide aux familles ont été remplacées par une seule subvention enfant / par demi-journée.

Egalement en proie à des difficultés financières, le jardin d'enfant des Petits Loups à Genthod m'a approché en août 2015. J'ai appris à cette occasion que 50% du collectif d'enfants fréquentant les Petits Loups était belleviste. Il apparaissait logique de remplacer la subvention annuelle et l'aide aux familles par une seule subvention enfant / par demi-journée. Une convention de subventionnement sera établie en 2016.

Un nouveau chantier s'est ouvert fin 2015, celui de la garderie des Ticoquins à Bellevue. Une lettre du Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ) nous a informés fin 2015 que l'organisation de cette structure n'était plus compatible avec les règlements en vigueur.

Je serais incomplet, si je n'évoquais pas la crèche Les 4 Saisons, structure dont est en charge mon collègue, Daniel Fabbi. En tant que responsable de la petite enfance, je garde pourtant un œil attentif sur son évolution. 53 enfants bellevistes fréquentent aujourd'hui la crèche, la liste d'attente reste toutefois bien fournie. Le coût d'une place-enfant à plein temps par année représente environ CHF 23'000.- pour nos finances communales.

Concernant le social, j'ai également poursuivi le travail de Catherine DuPasquier. La commission a attribué, comme chaque année, des subventions à une vingtaine d'associations œuvrant à l'étranger et a soutenu plusieurs projets sur le territoire genevois. A noter que les subventions à l'étranger s'élèvent à 0,7% du budget de la Commune, ce qui est dans la moyenne genevoise.

L'arrivée de 50 requérants d'asile dans l'ORPC Valavran a justifié une importante mobilisation de la part de l'administration communale et de la population. Tout semble se passer dans le calme et la sérénité.

Au sujet de l'école de Bellevue, j'ai été approché par le nouveau Directeur, Monsieur Herbert Binggeli. Il m'a présenté une liste de demandes que nous nous efforçons de satisfaire. En particulier, nous avons projeté de reprendre le marquage des préaux, d'insonoriser les salles de travaux manuels et l'infirmerie ainsi que de réaliser des petits potagers urbains pour les élèves.

Concernant les dicastères de Marcel Beauverd, je commence par l'aménagement. Le PLQ Champ du Château a très vite mobilisé notre attention. Le gabarit des immeubles (au maximum 34 mètres), la surface brute de plancher construite de 68'000 m^2, les énormes carences du projet concernant la mobilité, l'accès au site et l'aménagement urbanistique global ont justifié plusieurs séances de concertation avec les promoteurs, les architectes, le DALE (Département de

l'Aménagement, du Logement et de l'Énergie) et l'OFROU (office fédéral des routes).

Décembre 2015, suite à une séance d'information à la population belleviste au sujet de ce PLQ, une pétition contre ce « mégaprojet » a été signée par 630 habitants de la commune !

Sous l'impulsion de l'Exécutif, une proposition de préavis exigeant une diminution de la surface brute de plancher, du gabarit des immeubles, ainsi que des améliorations de l'aménagement urbanistique, de la mobilité sur tout le secteur et de l'approche durable du projet sera composée et présentée en commission d'aménagement et au Conseil municipal début 2016.

Il faut enfin insister sur l'importante procédure qui mobilisera la commission d'aménagement pendant 18 mois, le plan directeur communal (PDCom). Il a débuté par la définition des objectifs du Conseil administratif et l'établissement d'un agenda lié pour les années 2016 - 2017.

Dernier dicastère de Marcel Beauverd, mais pas des moindres, le développement durable (DD). L'année 2015 a débuté par la communication des résultats de Facteur 21 au Groupe DD. Cette démarche Facteur 21 a été menée par une Assemblée du développement durable, comprenant le Groupe et la société civile, durant toute l'année 2014. Ces résultats ont été communiqués au Conseil municipal le 3 février 2015 ; celui-ci a validé les rapports et les documents.

Une soirée publique de présentation des résultats a été organisée dans la salle communale le 19 mars 2015. La fréquentation a été moyenne, mais l'intérêt évident.

La fin de l'année 2015 a été consacrée à la mise en place d'une méthodologie pour l'établissement d'un Agenda 21 local, démarche qui mobilisera le Groupe DD pendant toute l'année 2016.

En 2015, plusieurs projets centrés sur le développement durable ont été validés : la rénovation complète de la toiture photovoltaïque, la fête villageoise autour de la récupération des déchets et l'acceptation du principe d'une étude SIG pour l'utilisation de l'eau du lac pour le chauffage du centre du village.

Je serais incomplet si je n'évoquais pas la gestion des déchets. L'année 2015 fut l'occasion de finaliser le règlement relatif à la gestion des déchets de la commune, d'une réflexion autour de la récupération des déchets organiques, des mini-déchetteries et l'organisation des levées par Transvoirie. Cette réflexion débouchera sur une approche intégrée de l'ensemble des sujets fin 2016.

Le développement durable est un dicastère largement participatif et collaboratif. Il justifie plus de travail de la part des commissaires que d'autres commissions, une bonne préparation aux séances et surtout de longues heures de délibération. Je ne peux mettre un point final à ce rapport administratif sans remercier chaleureusement Enrica D'Alfonso, responsable du développement durable pour la Commune, et tous les membres du Groupe DD ayant participé à Facteur 21.

J'aimerais enfin exprimer personnellement ma grande satisfaction d'avoir eu l'opportunité de participer activement à tous ces projets communaux passionnants.

Jean Daniel Viret
Conseiller administratif

Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations

Ecole de Bellevue

La nouvelle année scolaire a débuté le lundi 24 août 2015. Ce fût l'occasion pour 37 enfants de 4 ans d'endosser le métier d'élève en intégrant la 1ère année du cursus scolaire primaire. Au total, ce sont un peu moins de 300 élèves qui ont pris le chemin de l'école.

La prestation « classe d'accueil » – qui consiste en un enseignement de français intensif à mi-temps – a été déplacée dans les écoles de Chambésy-Valérie et Versoix-Lachenal. C'est par conséquent dans un de ces lieux que les élèves non-francophones nouvellement arrivés ont à se rendre sous la responsabilité de leurs parents.

Grâce à l'intervention de spécialistes dans l'école, quelques activités extraordinaires ont pu être offertes aux élèves. Par exemple, toutes les classes ont bénéficié d'une sensibilisation au tri des déchets grâce à la Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC).

D'autre part, 8 classes ont pris part à une activité autour des questions climatiques qui a été animée par les Pionniers de l'énergie et du climat (ecoLive), dont le siège se trouve par ailleurs sur la commune. Parmi elles, 3 classes se sont rendues cet automne à Berne à la grande fête du climat qui réunissait des classes de tout le pays. Ce fût pour eux l'occasion de voir et d'entendre Bertrand Piccard, aéronaute bien connu.

Conduit par des éducatrices à l'environnement, les élèves du cycle élémentaire sont engagés dans un programme saisonnier d'éducation à la nature. Pour l'instant, ont été explorées des particularités de l'automne et de l'hiver.

Le restaurant du Creux-de-Genthod a quant à lui donné l'occasion à 8 classes (Bellevue et Genthod) de confectionner des biscuits de Noël dans leur cuisine professionnelle.

Les projets ne manquent pas non plus au niveau de l'école. En octobre, un décloisonnement en art visuel mené au cycle élémentaire a donné lieu à une très belle exposition qui a habillé les cimaises des bâtiments Mollies et Gitana par ses couleurs. On a pu voir des œuvres de plusieurs artistes du 20ème siècle originalement revisitées par les élèves.

La rentrée scolaire a aussi vu le lancement du projet Thymio, à savoir l'utilisation de robots en classe. Le maniement de ces robots conçus par l'EPFL permet de développer des compétences de communication, de collaboration, de faire appel à la pensée créatrice, tout en investissant les apprentissages mathématiques relatifs à l'espace, à la modélisation, etc.

Herbert Binggeli, Directeur

Organisation des classes

Degré	Enseignant(s)	Nombre d'élèves
1ère primaire	Evelyne Garin et Carole Oldacre	20
1ère primaire	Majlinda Zumeri	17
2ème primaire	Patricia Sigwart	19
2ème primaire	Karine Girardet et Christine O. Steimer	19
3ème primaire	Sonja Hug	19
3ème primaire	Rachel Graber et Christine O. Steimer	19
4ème primaire	Marianne Hutin Ferrillo	20
4ème primaire	Tamara Matthey Prévot	19
5ème primaire	Laure Abel	22
5ème-6ème prim.	Jean-Jacques Meier	19
6ème primaire	Christiane Kammacher et Corinne Boujol	23
7ème primaire	Violaine Kaeser	22

Degré	Enseignant(s)	Nombre d'élèves
7ème primaire	Patrizia Zumstein	19
8ème primaire	Juliette Josten	19
8ème primaire	Véronique Bouzas	20
Education physique	Arnaud Blanchard	
Arts visuels	Isabelle Steiner	
Rythmique	Aurora Creux	
Education musicale	Claudine Buhlmann	
Enseignantes complémentaires	Dominique Boeschel et Sonia Bellassoued	
Infirmière	Stéfanie Gay-Albuquerque	
Directeur	Herbert Binggeli	
Secrétaire	Sylvie Monforte	

Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments

Bâtiment Menuiserie

Bâtiment Mollies

Bâtiment Gitana

Bâtiment pour les activités parascolaires et crèche intercommunale

Crèche intercommunale Les 4 Saisons

L'équipe
Durant l'année 2015, l'équipe était constituée de 23 collaborateurs avec l'engagement en août 2015 d'une éducatrice diplômée tertiaire, deux CFC assistants socio-éducatifs (ASE), trois apprentis ASE, trois aides en formation et d'une intendante. Deux auxiliaires commencent une formation d'éducatrice tertiaire et un total de cinq apprentis suivent une formation d'assistant socio-éducatif au sein de la crèche. Nous avons la joie d'annoncer qu'une apprentie a brillamment réussi ses examens en juillet 2015.

Pédagogie
Les objectifs pédagogiques de la crèche Les 4 Saisons sont de maintenir un rapport à l'environnement en favorisant les activités à l'extérieur et développant les liens avec les animaux (lapins, poissons et escargots partagent le quotidien des enfants). L'équipe propose continuellement des projets d'activités comme la mise en place du projet mini-sport. Accompagnés par un coach sportif, les enfants sont sensibilisés à l'effort physique de manière ludique et ils apprennent également à comprendre et respecter les règles du jeu.Les liens avec les communes sont également importants : participation aux manifestations du calendrier de l'Avent, des promotions de l'école, etc. La crèche profite également des infrastructures des communes : visite de la bibliothèque, patinoire, parc, etc. Des échanges de compétences professionnelles avec les autres structures sociales environnantes (Clair-Bois, UAPE Nyon, etc.) sont également encouragés.

Etre un lieu de formation reconnu par les différentes écoles (HES, ES, CFC ASE, etc.) est un défi primordial pour la crèche Les 4 Saisons.

L'ouverture de la structure durant les mois d'été permet d'organiser des loisirs « décloisonnés » c'est-à-dire que des groupes d'enfants d'âges mélangés sont constitués. Cela permet le regroupement des fratries et donne une dynamique différente.

Perspectives
107 enfants étaient inscrits à la crèche en 2015. L'équivalent de 67 places à plein temps étaient occupées dont :
- 33.5 places pour la commune de Bellevue,
- 8.5 places pour la commune de Collex-Bossy,
- 13.7 pour la commune de Genthod,
- 11.5 pour la commune de Pregny-Chambésy.

118 enfants sont prévus à la crèche en 2016. Le nombre de places en équivalent plein temps prévus par commune dans le budget 2016 est de 84 places réparties de la manière suivante :
- La commune de Bellevue passera à 40 places ;
- La commune de Collex-Bossy restera à 10 places ;
- La commune de Genthod restera à 15 places ;
- La commune de Pregny-Chambésy passera à 19 places.

Isabelle Plater-Zyberk, Directrice

Restaurant scolaire de Bellevue

Le Restaurant scolaire de Bellevue a dû faire face à une augmentation de 20% de fréquentation cette année. Pas moins de 236 enfants ont mangé au réfectoire au cours de cette période scolaire. Ce qui représente un total de 22'707 repas servis sans tenir compte des repas des adultes qui les surveillent ! Les locaux sont donc utilisés de manière intensive et c'est chaque fois une prouesse que de contenter tout ce petit monde...

Sur proposition de la mairie, le restaurant a ouvert ses portes le mercredi pour les 5 à 8P. Mais sur les 27 enfants préinscrits, finalement seuls 14 étaient présents à la rentrée. De ce fait, il a été décidé d'arrêter ce service et de ne pas renouveler l'expérience pour 2015 - 2016. Le même phénomène a également été observé dans d'autres communes.

Le respect du Label Fourchette Verte dont jouit notre restaurant est toujours supervisé par une diététicienne du canton. Et notre traiteur, Régéservice, nous garantit des produits locaux dans la mesure du possible. Les repas sont variés et les enfants sont incités à goûter de tout !

L'Association composée d'un comité bénévole est toujours à la recherche de parents disposés à nous rejoindre. Vous pouvez vous adresser auprès de restobellevue@gmail.com si cela vous tente de nous rejoindre.

APEB Association des parents d'élèves de Bellevue

Le troc de printemps
L'année commence toujours par l'organisation du troc de Printemps. Moment convivial pour les bellevistes, amusants pour les enfants et rentable pour notre caisse Apeb, le troc relève d'une organisation complexe. Il est toujours un succès auprès des familles et nous devons chaque fois refuser des vendeurs pour raison de place.

Journal Tam-Tam
Notre journal a été distribué aux enfants de l'école en avril. Il est l'occasion pour nous de nous rendre visibles, de publier quelques photos et de donner certaines informations sur la vie de l'école et de l'Apeb.

Parcours en fauteuil roulant
En lieu et place d'un spectacle, nous avons choisi cette année de proposer aux enfants des plus grandes classes un parcours les sensibilisant aux difficultés du handicap. AGIS (association genevoise d'intégration sociale) est venue avec un parcours comprenant un fauteuil roulant ainsi que des ateliers mettant les enfants en situation de handicap. Les enfants ont eu bien du plaisir lors de ce moment ludique et éducatif. Ils disent se réjouir de l'an prochain en espérant que le parcours sera de retour... A voir !

Promotions
Notre stand lors des promotions est toujours une opportunité d'offrir un peu de détente aux enfants lors de cette grande fête qui est la leur. Nous avons proposé des sacs de plage à décorer, des tatouages et une table avec des boissons et des fruits estivaux pour se rafraîchir.

Accueil des 1P
Comme la tradition (et le plaisir !) le veut, nous avons organisé un petit-déjeuner le samedi avant la rentrée scolaire afin de créer un moment convivial pour les familles arrivant à l'école pour la 1ère fois. Thé, café, tartines ont été offerts à de nombreuses familles et les moments d'échanges se sont développés d'eux-mêmes.

La semaine de la pomme
Nous avons offert des cartons de pommes à toutes les classes ainsi que du jus de pomme lors de 2 récréations du matin.

Le troc d'automne
Toujours autant de préparatifs et toujours autant de succès pour cette nouvelle édition du troc.

Course de l'Escalade
Evénement-phare de notre année, l'organisation des entraînements pour la course nous a beaucoup mobilisées ainsi qu'une enseignante et d'autres parents bénévoles. Ces entraînements ainsi que l'inscription financée par l'Apeb ont permis à 58 enfants de s'inscrire... et de courir ! Nous avons également fait imprimer des t-shirts jaunes inscrits « Les aiglons de Bellevue » afin de soutenir le sentiment d'appartenance.

Soupe de l'Escalade
Préparer la soupe dès 8h du matin dans l'odeur de feu de bois au milieu du préau : voilà notre rôle en ce 10 décembre. Et nous le tenons toujours avec bonheur afin que petits et grands puissent goûter à ce petit bout de tradition genevoise ! Cé qu'è lainô !

Tablettes
Conjointement avec l'école pour le projet et la mairie pour le côté financier, nous avons mis sur pied un projet tablettes qui a abouti à l'achat de 12 tablettes qui sont à l'heure actuelle utilisées dans les classes de Bellevue. Nous sommes heureuses d'avoir pu faire entrer la technologie au service de l'enseignement d'une manière aussi pionnière à Genève.

Garderie les Ticoquins

Durant l'année 2014 - 2015 l'association « Les Ticoquins » comptait 36 familles membres, avec un total de 38 enfants, âgés de 18 mois à 4 ans, qui ont fréquenté la garderie autogérée régulièrement. La garderie était à sa capacité maximale, et ce pendant toute l'année scolaire. Des enfants étaient aussi placés en liste d'attente et régulièrement appelés lors d'absence d'autres enfants. Les enfants inscrits ont été accueillis par deux mamans bénévoles qui ont assuré le bon déroulement des demi-journées (de 8h15 à 11h15, du lundi au vendredi).

Le comité, composé de huit personnes bénévoles, se réunit une fois par mois et gère le fonctionnement de la garderie et des activités en marge, notamment la planification de nettoyages réguliers effectués par les parents, le dîner pour les parents des enfants inscrits, le goûter au parc de Genthod ainsi que la traditionnelle fête de Noël animée fin novembre 2014 par un spectacle et un conte tout en musique proposé par la compagnie de danse burkinabé Yankadi.

Lors de la deuxième participation au Calendrier de l'Avent, les Ticoquins ont ouvert leurs portes à tous les Bellevistes pour une joyeuse rencontre amicale.

En début d'année 2014 - 2015 la soirée d'information pour les parents membres et la soirée d'information pour les mamans de garde bénévoles, qui permet notamment d'avoir une cohérence dans le travail effectué lors des matinées de garde, ont aussi été organisées avec succès.

Une journée portes ouvertes a été organisée pendant le mois de mai. La journée a permis aux enfants déjà inscrits de partager un moment ludique avec leurs familles et aux parents de découvrir l'espace de jeu de leurs enfants ainsi que de tisser des liens avec d'autres parents. La journée a aussi permis au comité de mieux présenter la garderie aux nouveaux membres de l'association et de leur montrer les activités organisées pendant les demi-journées de garde.

Malheureusement, pendant l'été 2015 les matins d'été des Ticoquins (ouverture de quatre mercredis matin pendant les vacances) n'ont pas été organisés par manque d'inscriptions. Le comité espère renouveler cette expérience l'été prochain.

De par son mode de fonctionnement même, la garderie permet aux enfants de trouver un lieu de socialisation, ludique et amical pour grandir et s'épanouir, et à leurs parents d'être partie prenante de l'éducation des enfants et de tisser des liens.

Pour tout renseignement :
T 022 959 75 49
garderie.ticoquins@gmail.com

Association pour le jardin d'enfants Les Petits Loups

Le jardin d'enfants « Les Petits Loups » est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et fermé durant les vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge de 8h15 à 11h45 le matin et de 13h30 à 17h l'après-midi sauf le mercredi.

Durant l'année 2015, une équipe éducative composée de trois éducatrices, une auxiliaire, une stagiaire puis un stagiaire dès la rentrée 2015 a encadré une cinquantaine d'enfants en tenant compte des arrivées et des départs en cours d'année scolaire. Ces enfants sont principalement des Gentousiens et des Bellevistes. Quelques-uns résidant dans des communes avoisinantes ont également été accueillis.

Afin de mieux répondre à la demande des parents, un accueil « à la carte » a été proposé dès la rentrée de septembre 2014. Les enfants ont ainsi été répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou dans des groupes mixtes (de deux ans à quatre ans). Le choix du nombre de demi-journées a varié de deux à six fois par semaine. Vu le nombre de places vacantes, quelques enfants ayant atteint l'âge de deux ans en cours d'année ont pu fréquenter le jardin d'enfants.

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel que dans l'éventail des activités proposées. Les enfants bénéficient ainsi d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée à l'école harmonieuse.

Le jardin d'enfants a commencé sa 28ème année d'activité à la rentrée de septembre 2015.

La gestion de l'association est assurée par un comité bénévole composé de sept membres.

Pour tout renseignement :
T 022 779 01 97
anne.boada@bluewin.ch

Anne Boada

Association de l'espace de vie enfantine Le Petit Chevalier

2015 a été une année riche pour l'association du Petit Chevalier : un nouveau comité a pris la relève du comité sortant le 18 juin. Du sang frais, pour une institution qui doit retrouver son positionnement dans le paysage régional de la petite enfance suite à l'ouverture de la crèche Les 4 Saisons.

Cette situation coïncidant avec l'entrée en fonction des nouvelles législatures communales, c'est avec une grande motivation que le nouveau comité a traité les tâches suivantes :

- Construire des liens forts et respectueux avec les communes de Bellevue et de Collex-Bossy ;
- Assainir les finances ;
- Organiser la transition suite au départ de Monique Fracheboud, Directrice et fondatrice du Petit Chevalier ;
- Etablir un budget 2016 ;
- Construire les relations avec le service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ) de l'Etat de Genève.

Ce nouveau départ pour l'institution s'est concrétisé avec la nomination de Patricia Morel dans le rôle de responsable pédagogique (cheffe opérationnelle) et dans la confirmation de Sandrine Vonlaufen dans le rôle de responsable des apprentis, le Petit Chevalier souhaitant conserver son appellation d'entreprise formatrice.

Cette nouvelle dynamique a pu s'observer, grâce à une équipe éducative motivée.

- La participation aux fêtes locales en collaboration avec l'école de Collex-Bossy ;
- L'organisation d'une course d'école avec déplacement en transport public sur la commune de Bellevue ;
- L'après-midi avec les papas ;
- Le buffet canadien de fin d'année scolaire ;

- La participation au cortège des promotions et l'accès aux animations avant les enfants de l'école ;
- Atelier hygiène (dents, mains) sous l'égide de l'infirmière du service cantonal de santé de l'enfance et de la jeunesse.

L'espace de vie enfantine sociabilise les enfants de 18 mois à 4 ans et les prépare à la vie en communauté, le jeu et l'apprentissage à leur entrée à l'école primaire.

Le comité et l'équipe éducative souhaitent dynamiser le fonctionnement et étendre l'offre aux parents de la région et espère que les nouveaux projets pourront se concrétiser dès la rentrée 2016.

Centre de jour de Valavran

Le Centre Médico Pédagogique de Valavran est établi à Bellevue depuis l'automne 2000. Il est situé sur la même parcelle que le Parc animalier Challandes.

Il s'agit d'une école spécialisée de l'Office Médico Pédagogique. Elle accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui présentent des difficultés scolaires et du développement, entraînant des troubles de la personnalité. Raison pour laquelle nous offrons un programme global de mesures socio-éducatives, pédagogiques et thérapeutiques adapté à chaque enfant et nécessaire à son meilleur développement. Les enfants restent en général plusieurs années au Centre de jour.

L'équipe pluridisciplinaire, chargée de la prise en charge de ces enfants, comprend des enseignants spécialisés, des éducateurs, un psychologue, un psychomotricien, une logopédiste et une aide de cuisine. Ils travaillent sous la responsabilité d'une éducatrice spécialisée et d'un psychologue.

Les enfants viennent de tout le canton, principalement de la rive droite. La plupart d'entre eux sont amenés par des petits bus privés le matin et ramenés chez eux le soir. Pour les plus âgés, un travail sur l'autonomie est effectué pour leur apprendre à se déplacer avec les transports publics.

Chaque enfant bénéficie d'activités qui lui sont le plus propices. Le travail en petit groupe est privilégié.

Des cours de français, de mathématiques, d'environnement, de géographie et d'histoire sont dispensés mais aussi des activités éducatives telles que l'atelier (peinture, bois, terre), la percussion, les contes, la création de bandes dessinées, la cuisine ou la préparation du repas. Chaque semaine les élèves bénéficient d'une leçon d'activités physiques ou de natation et nous remercions l'école de Genthod de bien vouloir mettre à disposition sa salle de gymnastique et la Commune de Grand-Saconnex pour le prêt de son bassin de natation.

Certains enfants, ayant repris confiance en eux, peuvent être intégrés à temps très partiel dans une classe spécialisée de leur quartier.

Les temps forts de l'année sont les anniversaires, les sorties et les fêtes toujours très appréciées par les enfants et les familles.

Nous tenons à remercier la mairie de Bellevue pour son soutien, sa collaboration, sa générosité. Cela nous aide grandement dans les activités « extraordinaires » que nous pouvons offrir aux enfants, souvent démunis. C'est alors un réel plaisir et beaucoup d'émotion lorsque nous voyons l'émerveillement dans leurs yeux lors de la découverte de quelque chose de nouveau pour eux.

Laurence Juvet, responsable pédagogique
Raouf Maherzi, responsable thérapeutique

Webster University

Une année riche en nouveautés
L'année universitaire 2015 a vu 83 nouveaux étudiants de Bachelor et 45 étudiants de Master rejoindre les rangs de Webster University à Bellevue. Ces nouveaux élèves se joignent aux quelques 500 étudiants présents sur le campus, représentant presque 90 nationalités différentes.

Webster University a également célébré le centenaire de sa fondation à Saint Louis, Missouri, USA.

L'année a été rythmée par les différents événements organisés par les professeurs et étudiants :
- conférence humanitaire internationale,
- concours de talents,
- journées portes ouvertes,
- forum financier,
- chasse aux œufs de Pâques,
- cérémonie de remise des diplômes,
- fenêtres de l'Avent,
- série d'événements commémorant un siècle de génocides,
- interventions de professionnels venant de diverses entreprises internationales.

La plupart de ces événements sont ouverts au public et nous sommes toujours ravis d'accueillir les habitants de la commune de Bellevue sur le campus. N'hésitez pas à suivre nos activités sur www.webster.ch.

Aide sociale de la Commune de Bellevue

Subventions sociales pour la Suisse

Au vu du climat social défavorable que traverse l'Europe actuellement, il n'est pas étonnant de constater que les demandes de subventions pour la Suisse augmentent. Tous les dossiers reçus en mairie sont triés minutieusement selon des critères précis. Contrairement à l'aide sociale pour l'étranger, la Commune effectue des aides ponctuelles destinées à des associations, de préférence genevoises, qui ne sont pas renouvelées. Cette procédure permet ainsi de toucher un plus grand nombre d'associations. Autant que possible, nous privilégions les petits projets ciblés et la variété des domaines touchés.

En 2015, le budget dédié à l'aide sociale suisse était de CHF 15'000.-. La commission sociale de Bellevue a choisi de soutenir les associations suivantes :

Club en fauteuil roulant
Travail en faveur de l'intégration des personnes handicapées physiques ; propositions de sorties culturelles, de séjours ainsi que de sports extrêmes.

S5-Créateur de solutions visuelles accessibles en langue des signes
Projet « Soo5 », annuaire d'accessibilité en langue des signes.

Procap Genève
Accompagnement personnel pour toutes les démarches administratives.

Croix-Rouge genevoise
Appel de fonds aux Communes genevoises « Favorisons la cohésion sociale ».

Caritas Genève
Formation à la gestion de situations de surendettement et ateliers de prévention à l'endettement.

IPT
Conseil en intégration et en réinsertion professionnelle (stages en entreprises, développement de compétences,etc.) 4 personnes domiciliées sur Bellevue ont bénéficié de leurs services.

ARFEC
Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer.

Insieme
Association de parents de personnes handicapées mentalement (3 familles sur Bellevue). Propositions de nombreux services, comme la défense des droits, de l'information, des conseils aux familles, l'organisation de séjours.

Actifs
Intégration sociale et professionnelle de personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Collaboration avec les entreprises partenaires.

Resto'scout
Créée par 5 responsables scouts. Distribution de repas le dimanche soir en y faisant participer des personnes réinsérées, encadrées par un travailleur social. Développement d'une nouvelle activité le mercredi soir. Collaboration avec l'association Partage.

Paidos
A pour objectif d'offrir des espaces et des projets d'intégration, de réinsertion et de prévention pour les enfants et adolescents en difficulté à Genève.

Appartenances
Promotion de la santé mentale des personnes migrantes ainsi que de leur intégration sociale. Aide aux victimes de conflits armés (stress post-traumatiques), interprètes communautaires, etc.

Trialogue
Divers services d'accompagnement social (assurances sociales en ressources humaines, en informatique, en droit) offerts par des bénévoles. 12'000 prestations offertes par année aux personnes défavorisées, à la recherche d'un emploi ou marginalisées.

Au Cœur des Grottes
Accueil et foyer pour femmes victimes de violences conjugales, d'esclavage ou encore de mariages forcés. 34 femmes et 30 enfants y vivent au quotidien. Il s'agit de Suissesses ou étrangères qui arrivent le plus souvent dans l'urgence et presque toujours dans le désespoir d'une situation sans issue. La fondation les aide à franchir les démarches administratives, à oser un soutien médical, psychologique ou judiciaire.

Face à face
Œuvre pour stopper la transmission des violences domestiques à travers les générations. Projet d'ouverture d'une consultation pour les familles.

Subventions sociales à l'étranger

Depuis plus de 9 ans, la Commune a fait le choix de consacrer 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger. En 2015, cela représente un montant de CHF 115'500.- qui a été réparti entre 25 projets.

Chaque année, les projets subventionnés font l'objet d'une nouvelle évaluation par la commission sociale. Les associations bénéficiaires sont tenues de lui fournir tous les documents nécessaires, rapport d'activités, comptes, budget, etc. permettant le renouvellement de leur subvention.

Il peut arriver que, par manque d'informations ou suite à la réorientation de certains projets, la commission sociale décide de suspendre le versement d'une subvention.

En 2015, les associations suivantes ont reçu une aide financière :
- Bilifou-Bilifou, Burkina Faso
- SOS Enfants des rues du Vietnam
- Lumières pour Haïti
- Chance for Children, Ghana
- Casa Alianza Suisse, Guatemala
- Foyers Bambis, Colombie
- Yankadi y Nemani, Burkina Faso
- Amis du Sakthi, Inde
- Singla-Nepal
- Les enfants de l'Arc en Ciel, République dominicaine
- Pharmaciens Sans Frontière, Tanzanie
- Les Femmes pour la planète, Sénégal
- Assafi - Cemadef, Congo
- Casa Rafael, Buenos Aires
- Le Sourire de Chiang Khong, nord de la Thaïlande
- Ushagram, Inde
- Les filles de Marie, Madagascar
- Roger Riou, Haïti
- Centre écologique Albert Schweitzer, Madagascar
- Les élèves de l'ECG Henry-Dunant, projet Madagascar
- Save the Children, Méditerranée, migration
- Entraide Protestante Suisse, Syrie
- W&WFA, El Salvador
- Les Amis de Hué, Vietnam

Aide d'urgence
Au vu du nombre croissant des demandes d'aide d'urgence internationale que nous recevons, la Commune a décidé d'augmenter son budget de CHF 2500.-, portant donc le montant total dédié à l'aide d'urgence internationale à CHF 8500.- pour l'année 2015. Les projets suivants ont pu être soutenus :

- Croix Rouge Suisse, réfugiés syriens
- Chaîne du Bonheur, victimes du cyclone Pam
- Unicef, séisme au Népal
- Chaine du Bonheur, migration
- Médecins Sans Frontière, centres médicaux pour réfugiés

Quelques mots au sujet du social

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

Abris PC pour requérants d'asile

Depuis le début de l'été, les institutions d'aide aux migrants accueillent un nombre toujours plus important de requérants d'asile. La conséquence de cet afflux dans le dispositif d'hébergement est la réouverture de plusieurs abris de protection civile (PCi) par l'Hospice général, dont celui de Valavran, pour une période de 6 mois.

Les abris PCi accueillent des hommes seuls en bonne santé (les familles sont logées dans des centres d'hébergement collectif). L'Hospice général met tout en œuvre pour pouvoir, dès que possible, les reloger dans des centres d'hébergement collectif. A Valavran, ce sont 50 places qui sont ouvertes dès la mi-septembre pour des requérants.

Les abris PCi sont ouverts 24h/24. Les résidents peuvent y accéder en tout temps. L'Hospice général fournit et gère toute la logistique et l'équipement des lieux : literie, armoires, lave-linge et sèche-linge, fours micro-ondes, préparation des repas par des ateliers de formation de migrants, ligne téléphonique, TV.

En fonction du nombre de résidents, 1 à 2 intendants sociaux de l'Hospice général se trouvent sur place. Ils sont chargés de la gestion quotidienne des lieux (organisation de la vie quotidienne, distribution des repas, nettoyages, lessives etc.) et des mesures d'activités d'utilité communautaires pour assurer la propreté des alentours.

Les équipes de l'Hospice général comprennent également des assistants sociaux en intervention collective qui prennent en charge l'animation et les collaborations avec des partenaires des quartiers et des communes (maisons de quartier, travailleurs sociaux hors murs etc.). Avec l'aide des intendants sociaux et de bénévoles, elles organisent des activités pour les résidents des abris PCi (cours de français, ateliers, animations diverses).

Le suivi médical est assuré par les infirmières du programme santé migrants des HUG.

Une présence est assurée 24h sur 24, 7 jours sur 7, par un ou deux agents de sécurité en fonction du nombre de résidents. Ils assurent les entrées et sorties de l'abri PCi et doivent être attentifs à éviter toute éventuelle nuisance nocturne. D'entente avec le poste de police, des patrouilles sont organisées régulièrement selon des horaires aléatoires.

Article adapté du site de l'Hospice général

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

Sortie des Aînés, 3 juin 2015

Départ de Bellevue pour une première halte café-croissant puis direction la petite ville de Bulle afin d'y visiter le musée de la Gruyère. Nous en repartons contents mais une petite faim nous rappelle que le moment est venu de nous restaurer.

En avant direction l'Hôtel Cailler à Charmey. Nous sommes sous le charme, un excellent repas nous attend au cœur d'un écrin de verdure et de calme.

M. le Maire, M. Daniel Fabbi, ainsi que les deux conseillers administratifs nouvellement élus, MM. Bernard Taschini et Jean Daniel Viret, nous font le plaisir de nous adresser quelques mots avant de reprendre les cars pour la visite de l'Usine de chocolats Cailler à Broc.

Personne n'est insensible devant de telles douceurs. Les papilles des visiteurs se remettent au travail !

Mais un arrêt surprise est ajouté à la grande balade de ce jour. Revenir de la Gruyère sans avoir ajouté à son panier, du fromage, de la crème double et des meringues serait un crime de « lèse-majesté » ! Aussitôt dit aussitôt fait, nous nous arrêtons brièvement dans une boutique fleurant bon la région. La boucle est bouclée, nous voici à nouveau dans nos trois cars pour revenir fatigués mais heureux de tous ces souvenirs engrangés.

Quelques mots au sujet de l'aménagement du territoire

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

Plan directeur des chemins pour piétons et schéma directeur du réseau cyclable

Le plan directeur des chemins pour piétons et schéma directeur du réseau cyclable s'inscrit dans le programme de législature du Conseil administratif 2011 - 2015 en faveur d'un développement durable de la commune de Bellevue. Le plan directeur a été adopté par le Conseil municipal le 7 octobre 2014 et par le Conseil d'Etat le 28 janvier 2015.

En effet, la forte croissance démographique de la commune ces dix dernières années doit être accompagnée d'une planification coordonnée et d'un certain nombre de mesures pour garantir une qualité de vie harmonieuse de ses habitants. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les déplacements à pied et à vélo, dont le niveau d'équipement doit répondre aux exigences de sécurité, de confort et de continuité pour être attractif. Il s'agit donc d'encourager la pratique de la marche et du vélo dans les relations inter-quartiers, les liaisons avec les communes voisines et le centre-ville, l'accès aux équipements publics et les promenades. La marche et le vélo sont des moyens de locomotion pertinents au regard de la protection contre le bruit, l'assainissement de l'air et la lutte contre la sédentarité. La mobilité douce génère des interactions sociales, les rencontres fortuites et est synonyme de convivialité. Par rapport à l'engorgement chronique du réseau routier et la dégradation de la qualité de notre environnement, Bellevue s'engage résolument sur la voie d'une mobilité durable.

Ce document joue plusieurs rôles :

- Instrument de planification et de gestion, il permet aux autorités communales et cantonales de définir les actions à entreprendre, les espaces à réserver, etc.
- Instrument de coordination, il identifie les différents intervenants concernés par les mesures.
- Instrument de communication, il sert à informer les citoyens, les associations, les communes voisines et le canton des options prises en matière de mobilité douce.

Vous pouvez consulter le document sur http://ge.ch/amenagement/plan-directeur-chemins-pietons-bellevue

Déchets

Statistiques de la commune de Bellevue

Récupération [1]

	2012		2013		2014		2015		Evolution [2]
Habitants		3220		3271		3238		3321	
	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	
Ordures ménagères (OM)	891.24	276.8	850.93	260.14	857.54	264.84	800.08	240.92	-6.7%
Encombrants et ferraille (EF)	39.68	12.32	39.32	12.02	35.66	11.01	27.8	8.37	-22%
Déchets biodégradables	111.06	34.5	121.96	37.29	96.49	29.8	143.78	43.29	49%
Papier et carton	41.24	12.8	53.84	16.46	63.2	19.52	64.36	19.38	1.8%
Verre	25.32	7.9	39.32	12.02	41.9	12.94	45.91	13.82	9.6%
PET	0.67	0.2	1.88	0.57	1.81	0.56	2.32	0.7	28%
Aluminum et fer blanc	0.38	0.1	0.6	0.18	0.97	0.3	1.1	0.33	13.4%
Textiles	4.12	1.3	5.28	1.61	11.4	3.52	15.18	4.57	33%
Capsules à café	-	-	-	-	0.09	0.03	0.3	0.09	233%
Déchets valorisés (sans OM et EF)	17%		21%		20%		25%		5%

1. Les déchets récoltés à l'ESREC Châtats ne sont pas comptabilisés dans les statistiques communales mais cantonales.
Aussi, il n'est pas possible de savoir quelle est la part de déchets bellevistes qui échappe aux statistiques communales.

2. Par kg par habitant entre 2014 et 2015, population au 31 décembre.

Proportion des déchets valorisés (%)

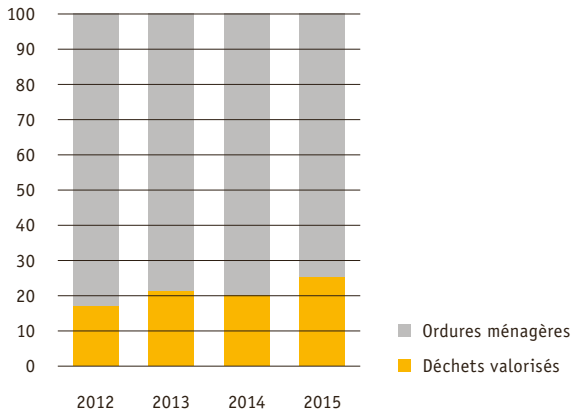

Déchets valorisés (tonnes)

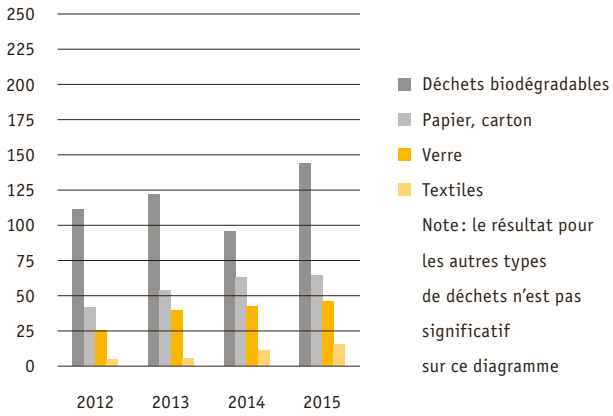

Quelques mots au sujet du développement durable

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

Les ateliers autour du développement durable

Comme vous le savez sans doute déjà, en 2015, la Commune organise 5 ateliers animés par le bureau de conseil ecoLive pour découvrir, approfondir, jouer, expérimenter et partager autour du développement durable. Lors de ces ateliers, une multitude d'idées est à emporter et à mettre en pratique chez soi, en famille, au jardin, sur la route des vacances.

Le premier atelier a eu lieu le 4 février 2015. L'événement a été couvert par Télé-Versoix et relayé par la Tribune Rives Lac. Le sujet de la soirée était «se nourrir en préservant l'environnement».

Dans un premier temps, les participants ont assisté à un exposé très bien illustré leur donnant des explications au sujet des bonnes habitudes alimentaires à observer; aussi bien concernant notre santé que la préservation de l'environnement en privilégiant les produits locaux et de saison. Puis, deux groupes ont été formés et des «jeux» ont été organisés. L'un d'entre eux consistait à placer nombre de légumes à la bonne place sur une grille représentant les saisons (ce qui est moins facile que l'on ne croit!) ou les fruits sur une autre grille, selon qu'ils soient locaux ou produits à l'étranger. Les labels (Max Haavelar, Bio, AOP, pour n'en citer que quelques-uns) ont également été décortiqués. L'autre jeu consistait en une analyse des «dommages collatéraux» de la production des aliments comme, par exemple, l'utilisation excessive d'eau ou le suremballage. Les personnes présentes ont très bien participé et fait preuve d'un grand enthousiasme. Finalement, une conclusion à tout ce qui précède a été apportée par ecoLive puis chacun a été convié à partager un apéritif dînatoire. Une belle occasion de poser d'autres questions et de faire connaissance. Vivement la suite!

Les résultats de l'évaluation Facteur 21

Evaluation de la politique communale en matière de développement durable 2014

Dans le souci de planifier son futur sur la voie du développement durable, la Commune de Bellevue a mené en 2014, grâce l'outil Facteur 21, une démarche-diagnostic de la politique et des actions entreprises examinées sous l'angle de la durabilité. Ceci afin d'inventorier les démarches déjà réalisées et mettre en évidence les actions à envisager pour le futur dans les trois pôles du développement durable (société, environnement et économie). Dix domaines représentatifs de la vie communale ont été analysés.

La politique communale se distingue dans trois domaines. Premièrement, **l'administration communale**, avec l'important travail fourni pour institutionnaliser, avec succès, le développement durable dans les structures administratives et politiques de la Commune. Puis, **l'aménagement du territoire** et la qualité de vie pour lesquels la Commune a consenti un effort remarquable dans le contexte d'une population belleviste ayant doublé ces dix dernières années. Cet effort s'est concrétisé à travers la réalisation de nouveaux logements, la création d'un vrai centre villageois et l'hébergement de nombreux nouveaux emplois sur son territoire. Cette forte évolution de la population a justifié la réalisation d'infrastructures publiques, telles que l'agrandissement de l'école, la construction d'un bâtiment dévolu aux activités parascolaires et l'édification d'une crèche intercommunale. Le mérite de cette croissance réussie est d'autant plus manifeste qu'elle

s'est concrétisée en préservant la qualité de vie des habitants et en respectant l'environnement, ceci malgré la présence de nombreuses sources de nuisances et de pollution. Finalement, les **finances communales** très saines qui permettent à la fois la planification et la mise en œuvre de projets pour le futur.

Au-delà des trois thèmes cités dans le chapitre précédent, il est important de souligner que Bellevue propose un nombre important de réalisations et d'actions dans tous les domaines traités par Facteur 21. En voici une sélection :

En ce qui concerne la **sécurité publique**, différentes mesures de ralentissement et sécurisation du trafic ont été mises en place, telles que l'éclairage des passages piétons, la sécurisation du chemin de l'école, la création d'un réseau piéton et cycliste de qualité. Notons encore, durant la belle saison, les patrouilles quotidiennes à bicyclette des agents de sécurité dans les quartiers résidentiels et sur le chemin de l'école, patrouilles écologiques et proches des habitants.

Dans le domaine de la **santé**, la Commune a développé de nombreuses infrastructures favorisant l'activité physique (parcours Vita, patinoire, divers terrains de sport, tables de ping-pong, terrain de jeu pour les enfants). Elle soutient également les associations sportives locales et leur met des locaux à disposition.

Le thème **ressources naturelles et énergie** met en exergue la troisième obtention consécutive du label Cité de l'énergie par la Commune (2006, 2010 et 2014) avec des résultats d'audit toujours meilleurs malgré des critères de notation chaque fois plus sévères. En parallèle, pour ses bâtiments, la Commune a fait le choix de standards énergétiques élevés (Minergie ECO) ; elle a réalisé des audits énergétiques ; elle favorise autant que possible l'usage des énergies renouvelables (géothermie, solaire) et a amélioré le bilan énergétique des bâtiments communaux. Concernant le courant électrique, la Commune a choisi un contrat Vitale vert avec les SIG, permettant de consommer de l'éco-courant certifié naturemade star.

Le catalogue complet des actions menées par la Commune ainsi que le rapport d'analyse Facteur 21 sont disponibles sur son site internet www.mairie-bellevue.ch.

Interdiction
de sauter
et de nager

Dicastères de M. Bernard Taschini

Chers Bellevistes,

En ce début juin 2015, le nouveau Conseil administratif a quelque peu brassé les cartes ou plus précisément les dicastères puisque j'ai repris des activités des trois anciens membres de l'Exécutif : finances et sécurité de mon collègue M. Daniel Fabbi, informatique, ports et plages de M. Marcel Beauverd ainsi que culture, sports et manifestations qui étaient sous la responsabilité de Mme Catherine DuPasquier.

Avant toute chose, je tiens à remercier l'ancien Exécutif d'avoir accompagné le développement de notre commune en répondant aux besoins prépondérants de la population et en nous laissant une situation financière saine, des dossiers bien préparés et, au sein de la mairie, une équipe motivée au service de nos habitants.

Un nouveau mot est apparu dans le vocabulaire politique cantonal : désenchevêtrement. L'objectif, voulu par la Constitution genevoise, est de parvenir à une nouvelle répartition des tâches entre Communes et Canton, laquelle doit répondre aux principes de proximité, de subsidiarité, de transparence et d'efficacité. Même si les résultats sont à ce jour peu visibles, il faut savoir qu'il s'agit d'un processus de longue haleine qui occupe les magistrats de toutes les Communes. Il convient de souligner qu'il n'est pas toujours facile de trouver des solutions dans chaque domaine, tant les préoccupations et besoins des communes diffèrent notamment par leur taille et leur situation financière.

Au chapitre des loisirs, la première manifestation à laquelle j'ai eu le plaisir de participer est la sortie des aînés qui s'est déroulée début juin par un temps radieux. Plus de 100 aînés étaient réunis pour cette journée qui a débuté par un café-croissant à Versoix avant de prendre la route pour Bulle et la visite du musée gruyérien. Au programme de l'après-midi, la visite de la fabrique de chocolat Cailler à Broc, après un excellent repas pris dans l'hôtel éponyme de Charmey.

Au chapitre des festivités, organisées sous la responsabilité de Mme Isabelle Chevalley del Rio que je remercie vivement, il y a eu notamment la fête des promotions. Après le traditionnel cortège, la cérémonie a été l'occasion de prendre congé de M. Salvatore Chudzinski, Directeur de l'école. Les enfants ont apprécié les animations prévues à leur attention et la partie festive s'est déroulée à la satisfaction de tous.

La fête nationale du premier août, qui réunissait les populations des communes de Genthod et Bellevue, m'a permis de revenir sur les valeurs de notre patrie et de rappeler quelques éléments historiques en lien avec le rattachement de notre territoire communal à la Suisse, il y a presque 200 ans. Ces festivités ont été marquées par une nouveauté, un grand feu d'artifice tiré sur le lac.

Pour sa deuxième édition, sur le thème « Retour vers le futur », Ciné Gitana a rencontré un vif succès avec plus de mille spectateurs sur 3 jours. Organisée par M. Aurélien Matti, cette manifestation a ravi le public qui a également apprécié la DeLorean aménagée comme dans la trilogie et exposée pendant les projections. Celle-ci a également permis à une vingtaine de personnes de faire un tour de la commune... sans pour autant quitter 2015. Les spectateurs de ces projections gratuites sur un écran de 4 x 6 mètres installé sur la pataugeoire lacustre ont également pu profiter d'une petite restauration à la buvette de l'esplanade Gitana.

La qualité de vie dans une commune comme la nôtre dépend aussi de l'offre culturelle et sportive proposée par différentes associations et de ce point de vue Bellevue est privilégiée. Je pense notamment à l'Harmonie de Genthod-Bellevue, à l'école de musique, au chœur Epsilon, à l'association de la bibliothèque sans parler des nombreuses manifestations et événements organisés par le club des Bellevistes ou encore l'association des Artisans. La Commune soutient ces diverses associations tant sur le plan financier qu'en mettant des locaux à leur disposition.

Sur le plan sportif, la Commune est partenaire du groupement intercommunal du stade Marc Burdet et du centre sportif de la Vigne Blanche. Nous soutenons également diverses associations dont l'école de judo et ju-jitsu de Collex Bossy / Bellevue, la Flottille de Bellevue-Genthod et évidemment le FC Collex-Bossy, pour n'en citer que quelques-uns.

Concernant le centre sportif de la Vigne Blanche, j'ai repris la présidence du conseil cet automne et j'entends étudier les possibilités de diversifier les activités estivales. En effet, si la patinoire est très fréquentée l'hiver, force est de constater que le public est moins nombreux l'été.

Sur un autre plan, celui de la sécurité, nous avons poursuivi notre collaboration avec nos partenaires que sont la gendarmerie de Versoix, le corps intercommunal de contrôleurs du stationnement et la société Protectas, mandatée pour des rondes dans la commune, y compris à vélo pendant la période estivale.

Les statistiques des interventions policières à Bellevue montrent que le nombre d'événements est en légère baisse, confirmant ainsi la tendance sur le plan cantonal, toutefois le nombre de cambriolages, relativement faible (27 y compris les tentatives de cambriolages) est resté stable. Compte tenu des déprédations sur l'espace public, la Commune entend lutter contre par l'installation de caméras.

Les contrôles du stationnement permettent d'éviter les voitures ventouses ou l'utilisation de nos places de parking pour du trafic pendulaire. Le nombre d'amendes d'ordre est en baisse, confirmant ainsi que les anciens contrevenants respectent dorénavant mieux la signalisation.

En ce qui concerne la plage Gitana, l'Exécutif se plaît à voir le résultat de l'aménagement de son esplanade et le succès rencontré par la buvette. L'intention du Conseil administratif est de poursuivre l'aménagement des bords du lac au bénéfice de la population.

Un des derniers volets que je souhaite aborder est celui des finances, élément crucial dans la gestion communale. Le Conseil administratif a présenté au Conseil municipal un budget 2016 en augmentation afin de traduire l'effort indispensable pour la petite enfance. Par ailleurs, des amortissements extraordinaires ont été prévus afin de soulager les charges futures, ne connaissant pas encore l'impact de diverses réformes en matière fiscales (RIE III, impôt sur la commune de domicile).

Quant aux comptes 2015, ils sont bons, voire très bons puisqu'ils présentent un boni de plus de 3 millions de francs. Le total des dépenses s'élève à 16,4 millions de francs alors que les recettes atteignent 19.4 millions de francs.

Ce résultat provient principalement d'une augmentation des recettes. Quant aux dépenses, elles sont parfaitement maîtrisées, inférieures au budget avec une différence positive de l'ordre de CHF 500 000.-.

Finalement, concernant le logement, préoccupation toujours principale pour de nombreux Bellevistes, vous trouverez à la fin de cette brochure le rapport de gestion de la Fondation. Celle-ci poursuit le projet de construction d'un immeuble au chemin des Tuilots, mais le dépôt de la demande d'autorisation de construire a été freiné par l'Office fédéral des routes qui a rendu un préavis défavorable pour les accès au bâtiment. Il faut savoir que c'est la Confédération qui est propriétaire de la butte entre le chemin des Romelles et la parcelle des Tuilots et son avis est déterminant.

Ces premiers mois à l'Exécutif de la Commune ont été l'occasion de découvrir avec plaisir de nombreuses facettes de la gestion communale. J'espère pouvoir ainsi continuer dans le chemin tracé par nos prédécesseurs en développant les prestations au profit des Bellevistes tout en restant dans le cadre financier sain que l'on connaît. Des opportunités uniques se sont présentées pour étendre le patrimoine financier et avec mes collègues du Conseil administratif, nous avons été unanimes à vouloir les saisir.

Bernard Taschini
Conseiller administratif

Quelques mots au sujet des manifestations

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

«Jouez, je suis à vous!»

Venez jouer librement du lundi 8 au dimanche 21 juin 2015, de 9h à 21h à l'Esplanade Gitana. Présenté depuis 2008 dans le monde entier, «Jouez, je suis à vous!», est un projet de l'artiste anglais Luke Jerram.

Des pianos d'occasion apparaissent dans les villes, sont installés dans les rues, les parcs, les gares, les centres commerciaux, sur les ponts, sur les places... et sont mis à disposition des passants. En se les appropriant, en jouant, en écoutant, en chantant, en applaudissant, ces instruments sortis de leur environnement créent un événement, une rencontre, un bon moment.

Genève a rejoint ce projet mondial en juin 2011 et a vécu depuis, 4 éditions avec un total de 118 pianos. Cette année, Bellevue s'est associée à ce beau projet en mettant à disposition un piano sur l'Esplanade Gitana, face au lac, qui sera disponible au public de 9h à 21h, aux dates mentionnées.

N'hésitez donc pas à vous rendre sur place, c'est l'occasion de jouer du piano librement dans un cadre exceptionnel et partager un moment musical avec des passants.

Fête des Promotions, 26 juin 2015

La mairie attache une importance particulière à ce que la fête des Promotions soit belle et surtout à ce que les écoliers soient comblés. Pour cela, elle s'occupe tout d'abord de choisir de beaux cadeaux pour les élèves, adaptés à leur âge, qui leur sont remis dans la salle communale le mardi précédent les Promotions. Quant aux élèves de dernière année qui quittent l'établissement scolaire pour rejoindre le cycle d'orientation, ils reçoivent sur scène, le soir de la fête, un stylo en souvenir de leurs années passées à Bellevue.

Les enseignants sont également mis à l'honneur, puisque ils sont invités chaque année par la Commune à un cocktail dînatoire, le jeudi précédent les Promotions, afin d'être remerciés pour l'excellent travail fourni et souligner la bonne ambiance qui règne au sein de l'établissement.

Arrive le jour J, où des animations sont dispersées dans tout le périmètre de l'école. Dès 13h30, les élèves «sprintent» jusqu'aux divers jeux proposés et s'en donnent à cœur joie jusqu'à 16h. Dès 18h, les festivités ouvertes à tous commencent par un cortège qui sillonne les rues de Bellevue. A l'arrivée, un magnifique lâcher de ballons a coloré le ciel. Puis, dans la salle communale, les enfants se sont produits lors d'un spectacle qui a enthousiasmé le public.

La fête a continué en musique et s'est terminée tard dans la nuit.

De chaleureux remerciements vont aux pompiers, aux enseignants ainsi qu'aux associations communales pour leurs précieuses participations.

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

Festivités du 1er août

Depuis fort longtemps, la manifestation de notre Fête Nationale à Bellevue a le privilège de passer « entre les gouttes ». Mais cette année-ci, nous semblions vraiment mal partis. Nuages menaçants, pluie jusqu'à 18h40, très peu de monde. Notre premier feu d'artifice va-t-il pouvoir être tiré? Notre feu de joie est couvert d'une toile.

Soudainement, la pluie cesse, la population arrive en masse pour l'apéritif offert par la mairie et tout se déroule dans un timing respecté à la minute. La partie officielle se déroule au son des cors des Alpes et de l'Harmonie de Bellevue-Genthod.

Puis, le cortège aux flambeaux des enfants démarre direction Port Gitana pour assister à un feu d'artifice de toute beauté ! Enfin le feu de joie s'embrase et les festivités, chorégraphie remarquable des « Black Eagles Line Dance » puis bal populaire avec DJ, viennent terminer cette manifestation en beauté !

Ciné Gitana 2015

Pour sa deuxième édition, Ciné Gitana a commencé le jeudi 27 août pour se terminer le samedi 29 août. Le dimanche, jour de réserve en cas de mauvais temps, n'a pas dû être utilisé grâce à une météo très clémente.

Le thème : « Retour vers le futur » car c'est en 2015 que Marty et Doc arrivent dans le futur !

Nombreux sont les spectateurs à s'être rendu à la toute nouvellement officiellement nommée « Esplanade Gitana » assister à ces projections gratuites sur un écran de 4 x 6 mètres : 260 personnes le jeudi, 400 personnes le vendredi et 420 personnes le samedi.

Le nombre de spectateurs a plus que doublé entre 2014 et 2015.

La petite restauration sur place a eu un énorme succès et la présence d'une Delorean aménagée comme dans la trologie a d'une part permis à 18 personnes de faire un tour de la commune et a d'autre part été exposée à la vue de tous les vendredi et samedi soirs.

Sociétés communales culture et loisirs

Association des Artisans de Bellevue et Genthod

Voici, chronologiquement, les ateliers et réalisations de l'association des Artisans durant l'année 2015.

En avril, la fontaine du village a revêtu ses beaux habits de Pâques avec un magnifique envol de papillons fabriqués en PET par Karla et ses filles.

En mai, l'exposition de tableaux et céramiques – œuvres d'Anna Arranga-Conti et Pascal Ducimetière – a rencontré un très joli succès auprès des nombreux visiteurs qui l'ont fréquentée.

En octobre, un atelier floral sur un thème automnal a été fréquenté par cinq personnes qui ont décoré une courge. Les participantes en sont reparties les bras chargés et le sourire aux lèvres.

Début novembre, Teresa Garcia-Gill, artiste peintre de la commune, a exposé des tableaux et des aquarelles à la salle de Colovracum. Enchantés, les nombreux visiteurs ont fait honneur à cette exposition en achetant plusieurs œuvres dont le bénéfice a été reversé à une pouponnière africaine sise à Dakar (Sénégal).

Courant novembre, des élèves de l'école primaire ont activement participé à la décoration hivernale de notre fontaine villageoise. Dans un esprit de récupération proposé par notre association, ces élèves ont confectionné des guirlandes de flocons de neige en recyclant du PET. Un grand merci à Karla d'avoir mis sur pied cette initiative originale en collaboration avec les enseignants et les enfants de Bellevue.

Fin novembre, notre traditionnel marché de Noël a ouvert ses portes. Malgré la baisse de fréquentation, le nombre d'exposants a été aussi important que les précédentes années. Signal réjouissant, une nouvelle association « Tous en jeux », fondée par des jeunes de la commune, a tenu avec enthousiasme la buvette à notre entière satisfaction. A l'extérieur, un marchand ambulant de pizzas et marrons chauds a tenu un stand pour nourrir et réchauffer nos visiteurs.

Malgré l'annulation de deux ateliers, je tire un bilan positif de cet exercice en raison du succès des expositions que nous avons organisées et de l'implication des écoliers et de jeunes Bellevistes dans nos activités.

Avant de conclure, j'ai le regret de vous faire part de plusieurs démissions :
Josiane Baud, Secrétaire et Membre du comité
Liliane Aeschmann, Trésorière et Membre du comité
Eric Bader, Membre
Sarah Preissig, Membre
Brigitte Schouwey, Membre
Anne Gaillard, Membre

En tant que présidente, j'aimerais remercier vivement toutes ces personnes – en particulier celles qui se sont investies dans le comité – pour leur engagement au sein de notre association.

Au chapitre des bonnes nouvelles, j'ai le plaisir de vous annoncer trois adhésions de personnes qui sont intéressées à s'engager activement dans notre association et à devenir membre de notre comité : Claire Bornard, Anne Couturier et Nadège Richoz.

Enfin, je ne saurais terminer ce rapport d'activités sans remercier très chaleureusement M. Jacot du Centre ornithologique de réadaptation, le personnel communal pour son appui logistique et la Commune de Bellevue pour son soutien financier.

Lucy Anklin, Présidente
www.artisans-bellevue.ch

Amicale des sapeurs-pompiers

C'est en 2015 que notre amicale s'est créée. Elle a pour mission de s'occuper de tout ce que les pompiers volontaires de Bellevue font en sus du service du feu. Il s'agit notamment de l'aide à l'organisation et la participation aux manifestations des promotions, du 1er août, du calendrier de l'Avent, de la fondue des Aînés et du Téléthon.

L'amicale est composée d'une dizaine de sapeurs retraités et des membres actifs de la compagnie. Son comité est composé de 6 membres.

Président: Christian Rieben
Secrétaire: Marc Ravy
Trésorier: Grégoire Métayer
et 3 membres: Jean-Marie Robert-Nicoud, Thierry Chabry et Thierry Poncet.

Le bilan de cette première année d'exercice est excellent. Tout ce qui a été entrepris a été couronné de succès.

Christian Rieben, Président

Le Club des Bellevistes

Soirée Celtique
Le samedi 7 février 2015, nous avons proposé à nos membres un repas suivi d'un spectacle de Celtic Dance. En début de soirée, nous avons offert un repas au restaurant de l'Auberge de Savièse à Genève. Ensuite, nous sommes allés voir le spectacle «Celtic Legends» au Théâtre du Léman.

La course des œufs
Le dimanche 29 mars 2015, le club a organisé une course aux œufs au Signal-de-Bougy pour tous les enfants de Bellevue et ce, pendant toute la journée. Quel plaisir de voir la quarantaine d'enfants parcourir les chemins à la recherche des œufs et ensuite de recevoir un magnifique lapin en chocolat lors de la distribution des prix. Tous les enfants ont reçu un cadeau, à savoir une belle tasse avec, à l'intérieur, des œufs en chocolat. Ensuite, ils ont savouré un délicieux goûter. Durant l'après-midi, les petits et les grands ont fait un apprentissage à la boulangerie du Signal-de-Bougy et ont confectionné un pain sucré. Les enfants ont adoré pétrir la pâte et lui ont donné de magnifiques formes. Par la suite, le boulanger a enfourné leurs réalisations et tous ont attendu avec impatience le résultat de leur travail.

Rallye de l'Ascension
Le 14 mai 2015, jour de l'Ascension, l'équipe victorieuse du rallye 2014, composée des membres du comité, à savoir les familles Carrillo, Pais, Chong et Schiavo, nous a proposé un rallye sur le thème des 5 sens. Des postes sur le goût, la vue, l'odorat et le toucher ont été mis en place. Le mot d'ordre était le suivant: pas besoin d'ordinateur ni de smartphone. Ce rallye a enchanté les petits et les grands par une belle journée ensoleillée. Durant l'après-midi, les participants ont pu découvrir des jeux mémorables derrière le bâtiment du parascolaire. Toutes les équipes ont été récompensées par des lots matériels et des bons-cadeaux, grâce aux sponsors constitués des entreprises locales et grâce aux organisateurs du rallye. L'équipe gagnante fut celle de Mademoiselle Sarah Zumstein et ses amis. Cette équipe s'est déjà mise au travail pour vous proposer une édition du rallye 2016 tout aussi attrayante.

Promotions
Le 26 juin 2015, lors de la fête des promotions, nous avons tenu notre stand de cocktails avec une nouveauté, les «spritz». La soirée s'est déroulée dans une ambiance très festive et conviviale et le succès fut tel que tous les cocktails ont été vendus.

Aide aux pompiers lors de la manifestation du 1er août 2015
Le 1er août 2015, nous avons aidé les pompiers de Bellevue pour servir les repas. Nous le faisons avec grand plaisir, dans la bonne humeur et nous sommes très heureuses de pouvoir les aider.

Vide-Grenier
Le dimanche 27 septembre 2015, la journée du Vide-Grenier, organisée par le Club des Bellevistes, fut un réel succès. Une journée ensoleillée ainsi qu'une bonne ambiance et une bonne musique Country étaient au rendez-vous. Nous avons eu droit également à une excellente paëlla, concoctée par les bons soins de Madame Alice, elle-même habitante de Bellevue. Sans oublier bien sûr les danseurs de la Line Dance qui nous ont charmé avec leur démonstration et avec leur initiation. Un grand merci à Madame Alice et à toute l'équipe de danseurs des Black Eagles de Bellevue.

Cabaret
La soirée Cabaret du 21 novembre 2015 a été un réel succès et bien au delà de nos espérances. Décorations de table spectaculaires, repas délicieux, danseuses de cabaret illuminées de strass, de paillettes et de plumes étaient là pour épater nos sens. En fin de soirée, nous avons eu droit à une démonstration de line dance Charleston et toutes les personnes ont pu s'exercer en suivant le rythme. Vous pouvez trouver un reportage sur le site de Téléversoix.

12ème Calendrier de l'Avent
Comme chaque année, durant le mois de décembre, notre traditionnel calendrier de l'Avent a eu lieu du 1er au 22 décembre. Une rencontre chez un hôte d'un soir qui nous offre du vin chaud, de diverses et délicieuses spécialités culinaires, la chance de faire de nouvelles rencontres et d'avoir d'agréables discussions entre amis. Une fois de plus, le succès fut considérable, nous avons même dû refuser des inscriptions afin de favoriser la participation de nouvelles familles. Nous tenons à remercier, très chaleureusement, toutes les familles qui ont ouvert une fenêtre du calendrier ainsi que tous les Bellevistes qui se rendaient à ces mêmes fenêtres.

Escalade
Le 11 décembre 2015, nous avons fêté l'Escalade et petits et grands s'en sont donnés à cœur joie. Pour commencer il y a eu le magnifique cortège illuminé de flambeaux et présidé par la sensationnelle Harmonie de Bellevue. Suite à cela, la population a pu goûter au vin chaud et au thé de Noël, et ensuite déguster la délicieuse soupe aux légumes, préparée par nos soins, toujours accompagnée de pain et de fromage. Se sont ensuivis un concours de déguisements et une remise de prix pour les enfants ! Le bris de la Marmite de l'Escalade fut un moment magique d'où se sont éparpillés morceaux de chocolat et petits fruits en massepain. La fin de la soirée s'est soldée par une ambiance disco orchestrée par notre talentueux DJ Amadeo. Nous tenons à remercier vivement Monsieur Bernard Taschini ainsi que Monsieur Jean Daniel Viret, Madame Catherine DuPasquier, les maîtresses, Madame Violaine Kaiser et ses élèves ainsi que Madame Patrizia Zumstein et ses élèves, toute l'équipe de la Line Dance Black Eagles de Bellevue ainsi que les pompiers, pour leur précieux soutien et pour leur précieuse aide.

Les remerciements aux organisateurs du calendrier de l'Avent 2015
Le mercredi 13 janvier 2016, tous les hôtes du calendrier de l'Avent 2015 ont été invités à une belle soirée raclette qui leur était réservée. Elle fut fortement appréciée. Les photos des soirées du Calendrier de l'Avent 2015, réalisées par Madame Hélène Koukoutsas, furent projetées de même qu'un album-photo souvenir fut édité. A toutes fins utiles, cet album-photo peut être commandé auprès du Club des Bellevistes. Nous remercions, à nouveau, ces hôtes d'un soir qui, par leur dévotion, ont animé et égayé chaque soir du mois de décembre à Bellevue.

Conclusion
J'arrive au terme de cette rétrospective des activités du Club des Bellevistes en 2015, marquée par de nombreuses manifestations, toutes couronnées de succès. J'aimerais remercier tous les membres du comité du Club des Bellevistes, à savoir Laurence, Patou, Hélène, Isabel, Valérie, Najiba et Rita pour leur travail ainsi que pour leur aide.

J'associe à mes remerciements Monsieur Bernard Taschini, Monsieur Jean Daniel Viret, Madame Catherine DuPasquier, Madame Isabelle Chevalley del Rio, Madame Hélène Brovarone, Monsieur José Costa pour leur aide financière et pour le prêt des locaux ainsi que pour leur aide et leur disponibilité.

Delphine Schiavo-Abel, Présidente

Harmonie de Genthod - Bellevue

Je suis Harmonie !

Une fois n'est pas coutume, je commencerai le rapport d'activité en remerciant tous ceux sans qui notre vénérable association ne pourrait exister.

Premièrement, nos musiciens. Notre groupe est constitué d'environ 25 musiciens âgés de 15 à 70 ans qui ont tous la même foi et envie de perpétuer la musique d'ensemble. Nous nous réunissons tous les lundis afin d'affiner les réglages et mettre un peu d'huile dans les rouages de nos partitions pour que le rendu soit le plus beau possible. Notre but premier étant de prendre du plaisir et surtout de passer un agréable moment entre amis.

Deuxièmement, l'Ecole de musique. L'Ecole de musique de Genthod-Bellevue reste avant tout notre premier vivier de futurs musiciens pour l'Harmonie. Tous le travail effectué par le comité de l'école ainsi que les professeurs pour donner goût à la musique à nos chérubins est primordial alors merci à eux pour tous ces moments passés. Nous remercions également les parents qui poussent leur progéniture à continuer leur instrument. Je vous promets qu'un jour ils vous remercieront de leur avoir donné cette chance. Un tout grand merci également à M. Tournebize pour son travail avec l'orchestre junior de l'école car c'est grâce à cette passerelle que les jeunes prennent du plaisir à jouer ensemble.

Troisièmement, le public. Une Harmonie de village ne pourrait avoir une âme sans avoir un retour de son public. C'est avant tout pour ceux qui nous écoutent que nous mettons en œuvre un nouveau répertoire chaque année et essayons semaine après semaine de donner le meilleur de nous-même afin de récolter de chaleureux applaudissements. Alors merci à vous cher public de venir nombreux nous encourager lors de nos différentes représentations.

Et pour finir, nos autorités communales. Tout ceci ne serait bien entendu pas possible sans le soutien de nos autorités qui nous mettent à disposition des infrastructures et des moyens financiers de tout premier ordre. Merci à eux pour leur inconditionnel support.

Mais qu'avons-nous donc fait en 2015?

Les années se suivent et heureusement se ressemblent ! L'Harmonie s'est tout d'abord produite au mois de mai pour son traditionnel concert annuel. Un répertoire varié et des pièces d'anthologie ont fait de ce millésime une très bonne cuvée.

Nous avons ensuite officié lors des traditionnelles fêtes de la musique à Genthod, fêtes de promotions à Bellevue et Pregny-Chambésy et pour finir lors du 1er août. Ces prestations sont pour nous la chance de pouvoir vous présenter nos pièces mais surtout de passer un agréable moment en compagnie de nos concitoyens.

A la rentrée, nous avons fait un concert-spectacle avec l'école de cirque de Versoix lors de la manifestation des Trétaux à Genthod. Ce fut pour nous une première de devoir jouer en même temps que les numéros de trapèzes et autres rubans. Nous avons passé un excellent moment et pour ceux qui étaient présents, je suis sûr qu'ils garderont comme nous un inoubliable souvenir.

Alors voilà encore une année comme on les aime avec beaucoup de travail mais surtout de beaux souvenirs. Encore merci à vous tous de la confiance que vous nous témoignez chaque année et nous continueront comme pour Paris à nous battre pour faire que la musique soit universelle et faire fi de ceux qui n'y voient aucun avenir: Je suis Harmonie !

Si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement:
T 079 691 73 76
www.hemgb.com

Harmonieusement vôtre.
Patrick Jorge, Président

Ecole de musique de Genthod - Bellevue

1990 - 2015 : déjà 25 ans que l'EMGB existe, fondée sous l'impulsion de Mme Wilson de Bellevue. Que de chemin parcouru depuis lors !

Cette année, quelques 133 enfants des communes de Genthod, Bellevue, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy ont suivi des cours de solfège ou d'instrument au sein de l'EMGB, dispensés par 12 professeurs compétents et enthousiastes. On a pu les écouter lors de 12 auditions, qui ont eu lieu pour la plupart à la salle Colovracum, à la nouvelle salle de l'Harmonie ainsi qu'au temple de Genthod. Ces auditions, qui donnent aux enfants l'occasion de se produire « en public », sont toujours des moments importants dans leur parcours musical.

2015 fut une année relativement calme par rapport aux précédentes. Pas de changement parmi les professeurs, pas de changement dans le fonctionnement de l'école, pas de changement dans les salles d'enseignement, si ce n'est que l'EMGB occupe maintenant de manière régulière la salle de la Cale à Bellevue pour des cours. Plusieurs professeurs ont pu faire découvrir leur instrument à des enfants entre 5 et 8 ans lors de la désormais traditionnelle présentation d'instruments dans les écoles primaires de Genthod et Bellevue.

Le comité a eu la joie d'accueillir un nouveau membre en la personne de Mme Monica Merkt, déjà bien connue à l'école puisque ses trois filles y suivent des cours depuis plusieurs années. Qu'elle soit ici remerciée pour son dynamisme et son engagement auprès de l'EMGB !

Pour la première fois, l'école de musique a décidé de s'associer aux Tréteaux de Genthod en y tenant un stand de pâtisseries, conjointement avec la Société Féminine de Gymnastique. Et ce fut un grand succès ! De nombreux parents ont répondu présents en nous confectionnant de délicieux gâteaux, biscuits ou autres gourmandises qui ont été très appréciés de tous. Ce fut également l'occasion pour bien des parents d'élèves de faire plus ample connaissance avec les membres du comité, ce qui a donné lieu à des échanges forts sympathiques ! A refaire donc !

A la demande de certains professeurs, nous avons réalisé cette année un « questionnaire de satisfaction » qui a été envoyé à tous les parents. Malheureusement, peu y ont répondu. Il en ressort toutefois que la principale raison pour laquelle ils ont choisi l'EMGB pour suivre des cours de musique est la proximité, et que tous sont satisfaits, voire très satisfaits aussi bien des cours, des professeurs que des locaux. Donc tout va bien !

Votre enfant aimerait faire de la musique ? Il est le bienvenu à l'EMGB !

Pour tout renseignement :
T 079 200 49 70
www.hemgb.com

Béatrice Allanic-Wavre, Présidente

Chœur Epsilon

L'année 2015 a été riche d'évènements et de rebondissements.

Après avoir longuement travaillé, sous la baguette et le soutien de Marius Marcu, le Te DEUM et le Credo de la Messe de Mozart, le chœur a pu, durant le mois de mai, donner 3 concerts avec orchestre, à Genthod, Nyon et à la Madeleine. Ces prestations ont été appréciées par un large public.

Suite à cette enrichissante expérience, un choix de chants variés a été travaillé pour la fête de la musique en juin. Epsilon s'est produit à Genthod et à l'abbaye de Bonmont.

En septembre, la rentrée a débuté par une charmante sortie dans les Dombes organisée par Anne-Marie et Léon Nicod. Ensuite, les répétitions ont repris en vue d'organiser deux concerts de Noël, l'un à Versoix, l'autre à Meyrin.

Ceux-ci n'ont malheureusement pas pu se réaliser, car notre Directeur, Marius Marcu, fatigué de tirer le chœur, a souhaité s'arrêter avant la fin 2015. Cette lassitude a donné lieu, au cours des dernières répétitions, à quelques délicates discussions. Compte tenu de cette situation, plusieurs choristes ont donné leur démission.

Pour ne pas laisser le chœur à la dérive, le comité présidentiel n'est pas resté inactif et a pu, grâce à l'initiative de Josyane Cartier, retrouver un nouveau directeur en la personne d'Emmanuel Junod qui démarrera en janvier 2016.

Se présente ainsi pour Epsilon l'opportunité de s'engager dans une nouvelle démarche au côté d'un directeur exigeant et ambitieux qui saura, avec la collaboration de chacun, mener le chœur vers d'autres réussites et nous nous en réjouissons.

Pour le comité présidentiel,
Yvette Clivaz Beetschen

Association Tiim-Baandi

Créée en 2015, notre association désire offrir à la population belleviste l'occasion de se frotter à la culture africaine et aux arts du cirque. Pour cela, elle avait pour ambition l'organisation de cours de danses et percussions africaines, ainsi que d'initiation à l'acrobatie et au jonglage le jeudi de 17h à 19h à la salle de La Cale. Malheureusement, parce que l'activité de notre association n'a débuté qu'en cours d'année, les cours n'étaient pas suffisamment fréquentés et n'ont pu être maintenus. A l'avenir, nous espérons pouvoir réorganiser les cours du jeudi pour les enfants et avons d'autres ambitions telles que des cours de danse africaine pour adultes ainsi que des stages pour adultes et enfants à une fréquence d'un samedi après-midi par mois.

Au mois d'octobre 2015, nous avons organisé une journée africaine qui a été un franc succès et qui a vu la participation d'une vingtaine d'enfants entre 4 et 12 ans. Elle s'est terminée par un repas africain et un spectacle donné par les enfants et les animateurs du cours.

L'association a également organisé la lecture de contes africains à la bibliothèque et lors du marché de Noël.

Pour tout renseignement :
T 022 774 27 35 ou 076 377 69 04
alruchet@yahoo.fr

Anne-Lise Ruchet

Jardins familiaux de Bellevue

L'association des jardins familiaux de Bellevue a vu en 2015 un changement au sein de son comité. En effet, suite à la démission du précédent comité, de nouvelles personnes ont été élues pour les remplacer. Il s'agit de MM. Grégoire Métayer, José Costa et Marco Pais, en qualité respectivement de président, vice-président et trésorier.

Les travaux d'ouverture de la saison auxquels ont pris part tous les membres des jardins ont eu lieu le 14 mars 2015. La matinée s'est conclue par un apéritif offert par le nouveau comité, ce qui était l'occasion de se retrouver et discuter dans une ambiance conviviale.

Ce printemps, nous avons aussi installé un nouveau portail au chemin de la Menuiserie, en remplacement des anciennes barrières de chantier. La pose de ce nouveau portail est le fruit du travail de nombreux volontaires parmi les membres du jardin, qui ont délivré un ouvrage de qualité qui contribue à améliorer grandement l'aspect visuel de l'accès principal des jardins.

Nous nous sommes de nouveau tous réunis lors de notre traditionnel repas annuel qui a eu lieu cette année le 14 juin 2015. Les familles Araujo, Aslanzadeh et Martins nous ont fait déguster un très bon repas, et ce moment était comme chaque année très apprécié.

L'été fut favorable, permettant une récolte généreuse, ce qui a été l'occasion pour certains de mettre le surplus de leur production à disposition près du portail, pour le plus grand bonheur de quelques promeneurs chanceux.

Grégoire Métayer, Président

Sociétés communales sportives

ABC Club et Ressource – centre de prévention et de santé

L'année 2015 marque la transition de l'association ABC Club vers Ressource-centre de prévention et de santé.

En début d'année en effet, les membres du comité de l'ABC Club ont réalisé que l'association dans laquelle elles avaient choisi de s'engager bénévolement 5 ans auparavant avait beaucoup grandi et que leurs responsabilités dépassaient maintenant ce qu'elles souhaitaient. Elles avaient néanmoins à cœur que puissent se poursuivre les activités proposées par l'ABC Club aux habitants de la région et c'est ainsi qu'au fil des discussions et des rencontres a émergé la possibilité de remettre la gestion des cours à Ressource – centre de prévention et de santé, une petite entreprise alors en voie de création.

A Ressource – centre de prévention et de santé, le but est de permettre d'agir sur des aspects de la santé qui l'influencent indirectement : santé psychique, lien social, mouvement, protection de l'environnement, etc.

Les cours de l'ABC Club entraient parfaitement dans cette vision globale de la santé et constituent l'un des trois pôles d'activité du centre ; les deux autres pôles sont les consultations psychologiques et les ateliers / conférences sur des thèmes se rapportant à la santé.

2015 a donc débuté avec les événements de l'ABC Club : réunion avec les professeurs le 12 mars pour les informer des changements en vue, l'AG extraordinaire de dissolution de l'ABC Club le 7 mai qui a réuni des membres, des professeurs et des représentants des communes et finalement le 12 juin, la traditionnelle fête des enfants à la salle communale de Bellevue, où le flambeau a été officiellement passé de la Présidente sortante Mme Sabine Perritaz à la Directrice de ressource, Mme Nicole Picard.

La rentrée 2015 s'est donc faite sous l'égide de Ressource – centre de prévention et de santé avec une offre similaire à celle des années précédentes. Un cours de Zumba Kids est venu compléter l'offre pour les enfants, alors que les cours de Zumba Gold® et de HipHop 6-8 ans ont fermé en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Ce sont néanmoins 180 participants qui sont répartis dans l'offre de 12 cours à fin 2015, une belle réussite pour une première année de fonctionnement !

La philosophie de l'ABC Club a pu être maintenue, à savoir des tarifs abordables et une offre variée, de proximité et conviviale. Les nouveautés sont le site internet, mis à jour très régulièrement, la possibilité de s'inscrire en ligne et les subventions des mairies de Bellevue et de Genthod pour les enfants habitant ces communes.

Je remercie infiniment les Communes de Bellevue et de Genthod, le comité sortant de l'ABC Club, les professeurs, ainsi que tous les participants pour leur confiance, l'excellente collaboration et leur implication dans ce projet ; chacune et chacun a contribué à ce que la transition d'une organisation à l'autre se fasse en douceur et j'en suis très reconnaissante.

Pour tout renseignement :
T 076 422 52 56
www.centre-ressource.ch

Nicole Picard

Genthod - Bellevue Basket

Pour sa deuxième saison sous la nouvelle gestion, l'équipe senior féminine du Genthod-Bellevue Basket a dominé le championnat de deuxième ligue régionale en gagnant tous ses matchs de championnat.

La salle de l'école de Genthod n'a pas connu défaite en devenant une forteresse inexpugnable. En terminant invaincues, nos seniors remportent donc le titre de championnes et gagnent le droit de monter en ligue nationale B ! Pour la saison 2015 - 16 elles se frotteront donc à l'élite nationale. Bravo à elles !

Riccardo Martinetti

Black Eagle Line Dance Bellevue

Le Black Eagle Line Dance Bellevue a été créé à Bellevue en octobre 2014 grâce à la volonté de danseurs de la commune.

Notre objectif est de permettre à des personnes de tous les âges de danser en groupe dans un esprit convivial. Aucune compétence particulière n'est nécessaire si ce n'est la bonne humeur.

Nous avons quatre cours par semaine : le lundi les cours débutants (1ère année) et novices (2ème année). Le mardi, les cours intermédiaires (3ème année) et avancés (4ème année et au-delà).

Nous organisons régulièrement un cours ouvert à tous les niveaux afin que les membres se retrouvent et se connaissent. Nous nous rendons également à des soirées organisées par des clubs en Suisse romande avec nos danseurs.

Dès la création du club, les membres ont été très actifs et ont participé à de nombreuses manifestations dans la commune et en dehors.

Bilan des activités 2015 :
Démonstration à la fête de la musique au Creux-de Genthod.
« Flash mob » à la fête des Promotions et animations durant la soirée.
Participation aux célébrations du 1er août.
Démonstration et initiation de line dance à la fête de la crèche intercommunale à Bellevue au mois de juin.
Vide-grenier à Bellevue, démonstration et initiations, 20 septembre.
Thé dansant organisé à Bellevue par le club, le 1er novembre, lors duquel nous avons accueilli une centaine de danseurs de tous les clubs de la région. Tous les participants ont été enchantés de cette après-midi.
Animation d'une soirée d'entreprise au Golf club de Genève, le 20 novembre, lors de laquelle nous avons fait une démonstration et des initiations, très bonne ambiance et forte participation.
Escalade 2015 à Bellevue, les membres ont distribué du vin chaud et ont soutenu le club des Bellevistes.

Pour tout renseignement :
T 079 391 93 93
www.beld.drupalgardens.com

Club d'éducation canine

L'année 2015 marque un renouveau pour notre club : nouveau comité et nouvelle équipe d'éducateurs. Notre club avait besoin de « sang neuf ». Cette année, nous avons réorienté nos cours et avons mis l'accent sur l'harmonie que forme le couple : le maître et son chien. En effet, tout commence par la bonne entente entre eux. Si elle n'est pas présente, des problèmes peuvent survenir. Et l'on sait l'importance d'avoir un chien bien éduqué.

Cet été, notre club a participé, en collaboration avec la société canine, à un camp de vacances pour les jeunes avec leur chien. Ce fut un succès total, tant et si bien que nous renouvelons l'expérience au mois de juillet 2016.

Malheureusement, beaucoup de propriétaires canins ne savent pas encore qu'ils doivent suivre des cours obligatoires (théoriques, pratiques ainsi que des tests de maîtrise et comportement TMC). Nous constatons que malgré ces obligations, beaucoup trop de chiens sont abandonnés.

Notre club se tient à votre disposition si vous désirez des renseignements avant de vous lancer dans cette aventure qu'est l'acquisition d'un nouveau compagnon !

Les habitants de la commune et d'ailleurs sont toujours les bienvenus pour nos cours :
Mardi de 19h à 19h45 > classes chiots
Mardi de 20h à 20h45 > classes juniors
Mercredi de 17h30 à 18h30 > cours de flair
Mercredi de 19h à 19h45 > cours adultes débutants
Mercredi de 20h à 20h45 > cours adultes avancés

Un cours d'agility « fun » se donne uniquement si le temps le permet.

Pour tout renseignement :
T 079 203 95 85
www.cec-web.ch

Gérald Margueron, Vice-président

La Flottille de Bellevue - Genthod

Cette année, les cours d'initiation à la voile pour les enfants ont débuté le 29 juin et se sont terminés le 17 août. Durant ces 8 semaines, nous avons accueilli 65 enfants dont une bonne moitié était inscrite pour plusieurs semaines. 10 cours sur 16 ont pu être donnés. 6 cours n'ont pas été ouverts faute d'un chef de base disponible.

La recherche de nouveaux chefs de base n'occupe pas toute notre énergie et la Flottille continue à diversifier ses activités. Depuis une année, la base est ouverte du 1er mai au 31 septembre. Durant ces dates, les membres peuvent naviguer avec la flotte de Port Saladin moyennant une participation financière modique. Les personnes désirant faire partie du club et profiter du matériel peuvent prendre contact par mail (info@flottille.ch), sur notre page facebook, ou au numéro du Président (022 774 08 43), qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

La sécurité est aussi l'une de nos préoccupations principales et depuis l'année passée, des cours de formation à l'attention de nos aides moniteurs sont mis sur pied en début de saison. L'objectif recherché est de donner une bonne base aux jeunes qui nous assistent durant les cours d'été, sur des sujets tels que la sécurité sur l'eau ou la gestion d'un groupe durant une leçon.

Là encore, en tant qu'amateurs passionnés, nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et/ou à votre participation.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer sur notre magnifique base de Port Saladin, toute l'équipe de La Flottille de Bellevue et de Genthod vous souhaite une excellente année 2016.

Pour la Flottille, Manuel Charlet

FC Collex-Bossy

La saison 2014 - 2015 s'est terminée en juin 2015 pour toutes les équipes du club et le bilan sportif est, une fois n'est pas coutume, satisfaisant.

En effet, notre première équipe s'est à nouveau bien distinguée dans toute la Suisse romande en réalisant un excellent parcours avec, à la clef, pour la seconde année consécutive, la meilleure saison de son histoire en 2ème ligue interrégionale avec un 3ème rang sur 14 équipes.

Notre deuxième équipe, une nouvelle fois, n'a malheureusement pas réussi à remonter d'une ligue. Toutefois, cette équipe encore jeune peut nous laisser penser à des lendemains meilleurs.

Au niveau des seniors, nos « vieux chevaliers » ont une nouvelle fois donné une bonne image de notre club dans les différentes compétitions auxquelles ils ont participé. Si aucun trophée n'est venu récompenser leurs efforts, leur participation active aux diverses manifestations du club ont été remarquées et c'est aussi une grande satisfaction que de voir nos « anciens » se sentir toujours à l'aise au sein de notre club.

Au niveau des juniors, notre responsable Mathieu Mayoraz a été secondé cette saison par Messieurs Nicolas Lhoneux et Cédric Dijoux, joueurs de la première équipe, et le travail de formation a pu ainsi être poursuivi. Nos jeunes collésiens bénéficient des conseils d'entraîneurs toujours mieux formés et de structures toujours plus fonctionnelles. Les équipes A à C (jeu à 11) ont toutes représenté le club de manière positive, même si les résultats sportifs immédiats ne se font pas encore sentir.

Chez les plus petits, là où la progression individuelle et collective prime sur le résultat, chaque équipe de juniors D et E a effectué un parcours honorable dans son groupe respectif.

L'école de football (ou juniors F) est toujours bien vivante (nombre d'enfants toujours en hausse) et ce secteur très important de la préformation bénéficie toujours d'une attention particulière de la part du FC Collex-Bossy. La nomination de Monsieur Gérald Bapst comme responsable de cette catégorie a amené encore plus de sérieux et de suivi à nos très jeunes joueurs. Pour cela, il a été entouré par des joueurs juniors du club qui ont prouvé eux aussi, si besoin était, leur attachement à leur club.

Pour terminer le bilan footballistique, comment ne pas penser à notre désormais unique équipe féminine qui a effectué un parcours honorable dans la catégorie M20 en représentant notre club jusque dans le canton de Vaud.

Comme à chaque bilan de fin de saison, il faut surtout remercier très chaleureusement tous les entraîneurs / éducateurs du club qui prennent beaucoup de temps et d'enthousiasme pour promouvoir les valeurs que nous défendons depuis longtemps, soit : Travail, Humilité et Respect.

Pour la saison 2015 - 2016 qui a débuté en septembre 2015, les objectifs fixés à chaque équipe du club sont clairs et réalisables. Après une demi-saison, la première équipe a connu un premier tour quelque peu bizarre et l'objectif de base n'est malheureusement pas atteint, comme d'ailleurs notre deuxième équipe qui peine à sortir des profondeurs du classement. Les seniors VI ont aussi quelques difficultés et seules notre équipe de VII ainsi que notre nouvelle 3ème équipe sont « dans les temps » à mi-parcours. Gageons que le printemps 2016 sera plus florissant pour toutes ces équipes. Au niveau des juniors, nos juniors A à C commenceront le second tour en ayant des objectifs réalistes axés sur la progression. Les autres équipes juniors (D à F), là où il n'y a pas de classement, continuent leur petit bonhomme de chemin.

Au sujet des manifestations, le FC Collex-Bossy a, cette année, renouvelé la soirée du club ouverte à tous le samedi 14 novembre 2015. Sous la houlette des entraîneurs et joueurs de la deuxième équipe, ce fut une soirée réussie à la salle communale de Chambésy. L'important (financièrement parlant) repas de soutien de notre club aura lieu le vendredi 3 juin

2016 avec, nouveauté, un repas le soir et sous tente au stade Marc-Burdet.

Le désormais traditionnel Tournoi Crispini (tous les membres du club sont engagés pour jouer, coacher, arbitrer ou cuisiner) ainsi que le Tournoi Populaire (3ème édition) ouvert à tous, suivi du non moins traditionnel « Loto Beuze » aura lieu cette année le dimanche 5 juin 2016 au stade Marc-Burdet.

Pour conclure, il faut comme toujours relever le soutien toujours très apprécié du groupement intercommunal (Collex-Bossy, Genthod, Bellevue et Pregny-Chambésy). Malgré un changement relativement important des personnes qui composent ce groupement suite aux élections de 2015, nous pouvons toujours bénéficier de leur soutien inconditionnel.

Seule ombre au tableau, nous devons depuis deux saisons déjà refuser des jeunes qui souhaitent rejoindre le FC Collex-Bossy faute de place. En effet, dès le passage à l'heure d'hiver nous ne disposons que d'une surface de jeu pour les entrainements car deux de nos terrains ne sont pas éclairés. Il est donc très compliqué de pouvoir garantir des conditions optimales pour nos 17 équipes. Heureusement, tout le monde a bien compris l'urgence de la situation et nous espérons que nous pourrons remédier à ce problème dans un avenir proche.

Pour terminer, comment ne pas citer notre enthousiaste président Mehdi Derouazi qui, avec l'aide d'un Comité non moins enthousiaste, travaille sans relâche afin de maintenir notre club familial dans la joie et la bonne humeur. Vive le FC Collex-Bossy, merci à toutes les personnes qui s'engagent, parfois dans l'ombre, pour la pérennité de notre club.

Pascal Schafer, Vice-président

Gym Douce

Notre groupement a fêté en 2015 ses 25 ans d'existence.

Créé alors pour répondre à la demande de dames qui souhaitaient pratiquer une gymnastique tout en douceur, cela fait donc un quart de siècle que bon nombre de gymnastes, convaincues du bien-être qu'une telle gym procure, sont des adeptes de nos cours.

Une bonne forme physique est essentielle pour vivre sereinement, elle est notre meilleure fortune, notre équilibre, notre félicité.

Notre devise : pour être et rester en bonne forme, il faut bouger, bouger encore, bouger toujours (sauf avis médical contraire).

Cours le jeudi à 18h15 à la salle de gym de l'école de Bellevue.

Pour tout renseignement :
Marlène Bovard 022 776 29 14
Suzanne Chatelain 022 774 44 75
Michèle Honninger 022 774 29 65

Société féminine de gymnastique de Genthod - Bellevue

En 2015, 33 séances de gymnastique ont eu lieu, dispensées le lundi à 19h15. Nous nous y retrouvons au nombre de 27 en moyenne.

L'été, en effectif vacances, nous nous sommes réunies une dizaine de fois pour un parcours Vita, dont le but est de nous maintenir en forme (même s'il s'agit d'un léger casse-tête pour nos 3 monitrices, car l'âge des participantes s'échelonne de quarante ans au double !), tout en permettant de tisser entre nous des liens d'amitiés durables.

Deux sorties ont également été organisées. L'une de printemps, le 30 mai 2015, lors de laquelle nous

avons visité le Centre Polaire aux Rousses et le musée de la Boissellerie à Bois d'Amont. L'une d'automne, le 12 septembre, où nous nous sommes rendues à Yvoire.

De plus, la société est présente avec un stand de pâtisseries lors de diverses manifestations communales telles que les Promotions, l'Escalade et les Tréteaux de Genthod.

Le comité se compose comme suit:
Présidence: Martine Bettiol-Destraz, vice-présidence: Heidi Bally, secrétariat: Françoise Vossenberg, trésorerie: Elisabeth Quaglia, membre: Rosa Rieben.

Judo Club Collex-Bossy - Bellevue - Genthod

Le Judo Club termine sa saison avec un effectif de 190 judokas. Durant cette année, le judo club a organisé plusieurs manifestations:
Un arbre de Noël en décembre 2015.
Un passage de grade en mai 2015.
Une journée parents/enfants qui fut une réussite en mars 2015.
Un repas de fin de saison pour les adultes en juin 2015 en guise de remise de récompenses.
Une initiation au Chambara.

Résultats sportifs:
La saison a été excellente, puisque que le club termine 3ème meilleur club genevois avec 20 médailles dont 8 champions genevois, 8 vice-champions et 4 médaillés de bronze lors des championnats genevois 2015.
Il a également récolté 3 médailles aux championnats suisses individuels de Judo à Bienne dont un titre de champion suisse.

Les médaillés:
John Waizenegger, champion suisse espoir 2015.
Samuel Waizenegger, vice-champion suisse élite 2015.
Lucas Sanchez, médaillé de bronze espoir 2015.

En ce qui concerne les différents tournois, nos jeunes âgés de 5 ans à 10 ans ont participé à quatre animations, et nos compétiteurs ont concouru lors d'une dizaine de tournois en Suisse et à l'étranger.

Certains jeunes du club ont également participé au stage d'été du mois de juillet à Ferney-Voltaire, en France voisine.

Frédéric Buzon

Kanindo AGPC

Kanindo travaille en collaboration avec l'association genevoise des propriétaires de chiens de compagnie.

Sur le terrain se trouvant au 10, route de Valavran à Bellevue, Kanindo vous propose des cours d'éducation canine mais pas seulement. Nous dispensons également des cours d'agility et de sport plaisir. Savez-vous ce qu'est cette nouvelle discipline? C'est un moment ludique où l'on s'amuse avec notre chien en lui apprenant de nouvelles choses. Il a lieu tous les jeudis de 18h45 à 19h45 sur inscription.

Les cours sont donnés de façon ludique et dans la bonne humeur. Tous les éducateurs sont agréés par le service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Pour tout renseignement:
T 079 926 49 11
Facebook: Kanindo educateur et Agpcc éducation chiens

Kickboxing

Les cours de kickboxing enfants et adultes se déroulent toujours avec autant de dynamisme que les années précédentes et le niveau ne cesse d'augmenter, nous avons des élèves de tous âges qui se mélangent et tout le monde y trouve son bonheur. Nous avons même quelques nouveaux compétiteurs parmi nos élèves qui ont participé à certains événements dont les WMAG à Chavannes (belle expérience). Les locaux sont toujours propres et accueillants, et comme je le dis toujours, c'est un vrai plaisir de pouvoir enseigner le kick-boxing à Bellevue.

Pascal Patthey

Mordus de la pétanque

Le «challenge Lechenne» connaît toujours un grand succès. En 2015, on a compté la participation de 68% des membres.

Lors de la «journée des familles» une vingtaine de personnes a à nouveau partagé une journée placée sous le signe de la convivialité et d'un ciel clément. Cette journée étant toujours appréciée, elle sera donc reconduite le 31 juillet prochain.

Le Pieroni 2015. Cette année, neuf doublettes ont participé au tournoi. C'est la paire composée de Manu Costa et de son ami Michel qui a remporté le 1er prix. Bravo à eux.

Notre traditionnelle fondue a réuni 34 adultes et 5 enfants. Merci à tous ceux qui contribuent au succès de cette soirée avec un merci spécial aux brasseurs!

En 2015 l'amicale a déploré 2 décès (Luigi Pieroni et Roger Bersier), a enregistré 1 départ et prononcé 2 exclusions, mais elle a eu le plaisir de saluer 7 nouveaux adhérents. Bienvenue à Mario Di Renzo, Pascal et Corinne Hunot, Nicole Realmonte, Jonathan Robert-Nicoud, Amélie Nipote et Ryan Cerato. Notre société compte aujourd'hui 47 membres dont 21 qui n'habitent pas la commune de Bellevue.

20ème anniversaire de notre société. Tout au long de cette année, des petites surprises seront réservées aux membres. Point d'orgue de l'année: la sortie du Jeûne Genevois.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui bénévolement nous aident dans nos diverses activités et dans l'entretien de nos installations. J'adresse comme toujours un merci tout spécial à mes collègues du comité pour leur soutien et leur investissement.

Eric Bader, Président

Ski club

Souvenez-vous, il y a quelques années, suite à une votation cantonale, les enfants âgés de 8 à 12 ans devront aller à l'école le mercredi matin. A ce moment, tout le monde s'est posé la question de l'avenir du club des «Jeudis de ski» (qui tenait son nom de l'époque où les enfants avaient congé le jeudi et allaient à l'école le samedi matin). Quelques années plus tard, suite à l'entrée en vigueur de l'école le mercredi matin, il a été décidé de dissoudre l'association des Jeudis de ski et de créer une nouvelle association qui réponde à la demande des familles.

Le 8 octobre 2014, la nouvelle association Ski club Bellevue, Collex-Bossy, Genthod (SCBCG) est née. Je tiens encore une fois à remercier toutes les personnes ayant œuvré au sein des Jeudis de ski pour l'excellent travail accompli.

Pour la première année du ski club BCG, nous avions fixé des objectifs assez simples. Soit organiser 4 sorties de ski / snowboard à des prix attractifs, une sortie marche pour observer la pleine lune et une soirée de fin de saison. Il y a un an, personne ne pouvait prédire la réussite de cette nouvelle association et si son fonctionnement allait séduire. Aujourd'hui, je peux vous garantir que c'est une réussite. En effet, 111 personnes se sont inscrites au SCBCG : 21 familles, 7 couples, 8 adultes, 7 enfants, venant des 3 communes.

Ces quatre sorties (dans différentes stations de France voisine) ont été un succès, avec une moyenne de 50 personnes par samedi. Tant le comité du SCBCG que ses membres ont été ravis par l'organisation de ces différentes sorties. Niveau météo, dans l'ensemble, ce fut assez bon, même si le soleil n'était pas forcément présent toute la journée, tout le monde a quand même pu profiter des pistes.

Le concept est simple : une soirée d'inscription le mercredi précédant la sortie et le tour est joué. Après, nous donnons rendez-vous à nos membres le samedi matin sur le parking du stade Marc-Burdet où un car nous attend pour nous amener skier. Pas besoin de conduire, tout est organisé par le club. Tout le monde a apprécié le concept.

La saison de ski s'est terminée par une marche de nuit éclairée par la pleine lune afin d'aller déguster une délicieuse fondue.

Durant l'année écoulée, nous avons tenus 3 stands raclette lors des différentes manifestations communales (40 ans C.O. Colombières, promotions de Bellevue et fête des Tréteaux à Genthod). Nos stands ont rencontré des résultats variés, mais dans l'ensemble, nous avons été contents de participer à ces fêtes et de rencontrer de nouvelles personnes. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui nous ont aidés durant ces manifestations.

Nous vous remercions pour votre confiance et c'est avec plaisir que nous allons continuer à travailler pour vous offrir une seconde saison aussi excellente que la première. Pour le moment, nous restons un petit ski club familial, mais ce n'est pas l'envie qui manque de grandir et de proposer plus d'activités, mais souvenez-vous que nous sommes tous bénévoles.

En conclusion, nous remercions chaleureusement l'ancien club des Jeudis de ski, les Communes de Bellevue, Genthod et Collex-Bossy, Genève Snow Sports et USCA pour leur soutien financier.

Si vous désirez obtenir des informations supplémentaires ou devenir membre de notre association, vous pouvez nous écrire un email à skiclub.bcg@gmail.com, nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Jean-Christophe Abel, Président

Volley-ball Club Genthod - Bellevue

La société de volley-ball de Genthod-Bellevue est uniquement composée d'une équipe féminine qui évolue dans le championnat genevois de 2ème ligue. Elle participe également à la coupe genevoise.

Lors de la saison 2014 - 2015, nous avons participé au championnat genevois et fini neuvième de celui-ci. Les entraînements, ainsi que les matchs à domicile se déroulent le jeudi soir à la salle de gymnastique de Genthod. Nous vous invitons à venir nous encourager lors de nos matchs !

Pour tout renseignement :
Isabelle Jeanclaude
T 022 774 46 53

Sécurité

Statistiques des interventions policières à Bellevue en 2014

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Accidents de la circulation	3	9	1	4	1	5	10	5	1	1	4	2	46
Accidents de la navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents divers	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Affaires de circulation	10	9	6	11	6	12	12	5	7	8	7	7	100
Affaires de drogue	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Affaires de moeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affaires de navigation	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2
Affaires financières	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	1	1	5
Affaires judiciaires autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agressions	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Alarmes/Alertes/Attentats	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	5
Animal	1	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	5
Bruit	2	0	2	3	2	3	1	1	1	0	1	3	19
Cambriolages	3	1	2	1	0	1	3	4	5	5	1	1	27
Conflits	5	4	1	2	3	5	3	5	4	1	1	3	37
Contrôles personnes/véhicules	5	2	5	5	7	1	5	5	2	9	8	9	63
Décès	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
Disparitions	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Dommages à la propriété	2	2	2	1	5	0	1	0	0	2	3	0	18
Evasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	3
Inconnu	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	2	3	8
Interventions dans un lieu ou voie publics	1	1	1	0	0	1	0	0	1	1	1	0	7
Interventions dans un lieu privé	1	2	0	1	2	2	1	0	0	0	1	0	10
Manifestations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Social	0	1	0	0	0	3	1	1	1	0	0	0	7
Squat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences domestiques	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Vols	3	3	9	6	9	10	9	0	4	9	6	4	72
Total	**39**	**35**	**30**	**38**	**39**	**46**	**50**	**30**	**28**	**37**	**39**	**34**	**445**

Office de protection civile de Valavran

Organisation et effectifs

En 2015, l'Organisation Régionale de Protection Civile de Valavran regroupe 7 communes. Elle est dirigée par le Major Stéphane Granger et par le Capitaine Lionel Menapace (suppléant du commandant). Ils sont aidés dans les tâches administratives par la collaboratrice d'Etat-Major Maria Fonzo (assistante de l'office à 80%). Madame Maria Fonzo est entrée en fonction au 1er juin 2015 en prévision du départ en retraite de Madame Marie-José Grenier au 30 septembre 2015.

Ce fut donc une année de transition, avec 3 personnes durant la période de juin à septembre. L'organisation emploie, au 31 décembre 2015, 2 personnes.

Les astreints sont au nombre de 268 au 31 décembre 2015.

Missions

Les principales missions de la protection civile dans l'ORPC Valavran sont décrites ci-dessous par domaine d'activité.

Assistance
Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer et évacuer des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'assurer un hébergement à des personnes sinistrées ou en quête de protection. L'ORPC Valavran dispose pour

cela de bâtiments, de locaux publics ou privés, d'abris ainsi que de constructions protégées.

Protection des biens culturels
Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles et les Communes pour créer les conditions nécessaires à la protection des biens culturels.

Appui aux organisations partenaires
Si nécessaire, la protection civile appuie les autres organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques etc.) Elle peut être appelée à effectuer des interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines), telles que ravitaillement, appui logistique ou encore gestion de la circulation.

Aide à la conduite et à la logistique
La protection civile peut être appelée à agir au profit de l'aide à la conduite (renseignement, transmissions) et à assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires (poste de commandement).

Remise en état
Suite à des évènements dommageables, la protection civile peut être appelée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer quelques jours à quelques semaines.

Interventions au profit de la collectivité
Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité dans le cadre de ses compétences.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population
Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme. Celle-ci est activée par la protection civile.

Instruction et cours de répétition

En 2015, l'ORPC Valavran a réalisé 755 jours cumulés durant les cours de répétition, répartis sur 21 cours de répétition qui ont duré de 1 à 5 jours.

Durant ces cours de répétition, chaque participant a suivi une instruction de base dans les domaines suivants :
1. Langage radio et utilisation de la radio polycom
2. Poste collecteur et poste d'assistance
3. Eclairage
4. Circulation et prévention routière
5. Premiers secours et massage cardiaque
6. Déplacement de personnes à mobilité réduite

Les astreints ont également suivi des rappels et des instructions sur les tâches principales propres à leur domaine d'engagement, telles que l'utilisation des tronçonneuses et autres équipements (appui), la composition des menus et gestion des budgets (ravitaillement), l'organisation et l'optimisation des déplacements de la troupe et du matériel (transport), la gestion de la sécurité routière et l'aide aux personnes à mobilité réduite (assistance), l'entretien et la réparation des constructions (constructions), la maintenance et la réparation du matériel (matériel), l'élaboration des fiches pompiers concernant les biens culturels (protection des biens culturels), la mise en place d'un poste de commandement (télématique).

Cours de cadres

Nous avons renforcé nos rangs avec la formation de :
1 Chef d'Elément Logistique
1 Chef de Groupe Assistance
1 Chef de Groupe Construction
1 Chef de Groupe Appui
3 Chefs de Section Appui
1 Chef de domaine Appui
1 Chef de Groupe Suivi de la Situation

Collaboration avec les partenaires

En 2015, l'ORPC Valavran a réalisé 102 jours cumulés durant les interventions au profit de la collectivité, répartis sur 8 interventions qui ont duré de 1 à 2 jours.

Nos principaux partenaires sont l'OCPPAM, la gendarmerie et la police, les corps des sapeurs-pompiers et les samaritains. Nous travaillons aussi régulièrement avec les gardes-faune / pêche, les inspecteurs des forêts et le service des ouvrages d'art.

Intervention d'urgence

En 2015, la FORE a été appelée 5 fois pour des interventions allant de 1 à 5 jours pour un total cumulé de 77 jours.

Le 3 avril, nous avons reçu un appel d'urgence afin de prêter main forte le long de l'Arve en crue durant plusieurs jours. L'ORPC Valavran a tenu et assuré la sécurité à la passerelle Wilsdorf, au pont des Acacias, au pont de la Fontenette et à la passerelle de la Jonction durant 6 jours et 4 nuits pour un total de 67 jours.

Le 9 juillet, nous avons envoyé un détachement de 2 personnes pour un support à l'installation du triathlon de Genève.

Le 14 juillet, une personne a été dépêchée sur le triathlon pour le démontage de la passerelle d'accès au lac.

Le 8 septembre, 3 personnes sont intervenues pour renflouer un bateau d'une dizaine de mètres, échoué à Versoix.

Le 19 septembre, 4 personnes sont intervenues à Bellevue lors de la fuite d'acide chlorhydrique à la station des SIG. Le but était de préparer l'accueil de personnes déplacées, d'héberger un nid de blessés ainsi qu'un poste avancé de repos et de ravitaillement pour les Pompiers du SIS.

Prestations au profit de la collectivité

Ces travaux constituent une activité régulière de l'ORPC Valavran. Voici un aperçu de plusieurs tâches effectuées durant l'année 2015. Un cumul de 102 jours répartis sur 8 interventions a été réalisé durant l'année 2015.

Derby des bois sur la commune de Versoix, lors duquel nous avons assuré la sécurité le long du parcours avec des collaborateurs équipés de radio Polycom, afin de transmettre un message d'urgence en cas de blessure d'un participant.

Don du Sang, 3 journées réparties durant l'année (mars, juin et octobre) ou nous collaborons avec les samaritains de la région de Versoix. Nos collaborateurs participent à la mise en place du local de prélèvement, ils s'occupent également du test hémoglobine, du soudage des poches ainsi que du ravitaillement à l'issue du don.

De plus, cette année, nous avons participé, aux côtés de l'OMS, des HUG, du CTS et des samaritains, aux journées mondiales du don du sang. A cette occasion, nous avons monté un village de tentes sur la place des Nations, où un don du sang a été réalisé. Ce fût l'occasion de tester l'aptitude du service assistance à travailler en extérieur ainsi qu'un test grandeur nature de nos tentes et de notre capacité à accueillir des personnes.

Lors du tournoi de l'Ascension, nous nous sommes chargés du service de parking au centre de la Bécassière à Versoix.

Durant le triathlon de Genève, nos équipes ont assuré la sécurité du parcours, de la place Albert-Thomas aux stations d'essence à Chambésy, et également le long du chemin de l'Impératrice, et ce durant 2 jours, aux côtés de la police.

A l'occasion des journées du patrimoine, nous avons collaboré avec le service cantonal, à la présentation de la Villa le Saugy à Genthod.

Logistique

L'ORPC Valavran dispose d'un équipement performant, prêt à être engagé rapidement. L'ensemble du matériel est rangé dans les dépôts d'une manière spécifique, prêt à être chargé en cas d'intervention. Lors du dernier inventaire, ce n'est pas moins de 400 m^3 qui ont été contrôlés.

Renouvellement du parc véhicules
En 2015, nous avons reçu une Skoda destinée au piquet d'intervention ainsi que 2 bus VW T4 pour le transport du personnel (avec une capacité de 9 places / bus). Ces véhicules provenant de l'armée, nos finances n'ont pas été impactées.

Constructions et abris
En 2015, la liste des contrôles d'entretien (selon LCE) a été poursuivie sur les 7 Communes du groupement. Sur les 11 constructions, des petits travaux de maintenance ainsi que des petites réparations ont été effectués par la Protection Civile elle-même, alors que pour les travaux plus importants, des entreprises ont été mandatées. L'année s'est achevée avec succès après avoir réalisé l'ensemble des travaux prévus et commandés.

A tout ceci s'ajoute encore 113 jours cumulés lors de représentations à divers rapports, participations aux assemblées générales de nos partenaires, etc.

J'adresse naturellement mes remerciements à tous les astreints de l'ORPC Valavran ainsi qu'à l'Etat-Major qui s'est livré sans compter, souvent très tard le soir, sacrifiant parfois des week-ends.

C'est ici l'occasion de témoigner à nouveau notre gratitude à nos partenaires pour nos excellentes relations professionnelles qui contribuent à l'efficacité de nos interventions.

Le moment est venu de dire au revoir à Mme Grenier qui fut notre Cheffe d'Office et le pilier de cette organisation pendant plus de trente ans. Nous lui souhaitons une excellente retraite !

Mon dernier mot de remerciement va aux Magistrats du groupement ORPC Valavran, qui soutiennent efficacement et avec conviction nos actions et les mutations qui ont jalonné cette année 2015 riche en évènements.

Sauvetage de Bellevue - Genthod

L'année 2015 a débuté le samedi 3 janvier par notre week-end de vigie d'hiver. Fabien, chef de vigie, et son équipage se sont occupés de l'entretien de nos bateaux. Le dimanche, géré par Andrea, a été consacré à l'entretien du local et le contrôle du matériel sanitaire. Ce premier week-end a été calme sur le plan des interventions.

Le 18 mars s'est déroulée la première assemblée générale dans nos locaux remis à neuf. Nous avons accueilli 3 nouveaux membres et dû malheureusement nous séparer de 3 personnes. L'effectif de la section reste donc inchangé à 48 membres dont 2 femmes.

Avant le début des beaux jours, nous avons refait l'anti-fouling de notre premier bateau d'intervention et approfondi la formation de nos membres. C'est ainsi que 5 membres ont passé leur brevet BLS-AED, ceci porte à 19 le nombre de personnes formées au total. Un membre a également suivi sa formation Pool-base.

Le week-end des 6 - 7 juin annonçait le début de la saison en tout point. En effet, la régate Genève-Rolle-Genève était planifiée et nous en avons profité pour organiser notre formation de remise à jour annuelle. Motopompe, prises de remorque, sanitaire, matelotage... toutes les missions du sauveteur ont été revues et entraînées. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour les mettre en pratique. La nuit tombée, alors que la flotte de régatiers était sur le retour de Rolle entre Nyon et Versoix, un violent orage s'est abattu sur le Petit-Lac, mettant simultanément une quinzaine de voiliers en difficulté.

Avant même la première alarme, les 2 bateaux d'intervention de la section sont partis en patrouille, sentant le mauvais temps arriver. À peine sorti du port, la première alarme a retenti sur la VHF. Une personne tombée à l'eau depuis un voilier entre Versoix et Hermance. La zone de recherche est large et peu claire, le lac est formé et la visibilité réduite par la forte pluie et la nuit tombante. Heureusement, la personne a été repêchée par un plaisancier et amenée au sauvetage d'Hermance. Elle a ensuite été transportée à l'hôpital pour des contrôles. Diverses interventions se sont enchaînées jusqu'à tard dans la nuit.

Le 1er août a aussi été une vigie particulière. La section a participé à la mise en place et la surveillance du feu d'artifice. Ceci a nécessité un gros engagement en personnel et temps.

Pour 2015, la section a effectué 62 vigies et 31 interventions, ce qui représente 72 personnes assistées.

Du côté de la tradition, les hommes n'ont pas excellé en la matière, les entraînements à la rame ont été rares. Heureusement, nous avons une équipe féminine qui s'entraîne régulièrement et qui a fièrement représenté la section lors de la Fête Internationale du Sauvetage à Villeneuve et lors de la Fête du Petit-Lac à Versoix.

L'année 2015 s'est terminée comme elle a débuté. 3 vigies ont été organisées presque à la suite, le 26, le 27 et le 31 décembre.

À nouveau, la section a rempli sa mission en respectant mot pour mot l'article 1 des statuts du sauvetage, qui est « de réunir dans un esprit de confraternité, les sauveteurs et navigateurs du Léman, et de maintenir des postes de sauvetage en vue de porter un rapide secours aux personnes en péril et, dans la manière du possible, aux embarcations. »

Niveau financier, l'année 2015 a abouti à des chiffres rouges. Nous avons en effet continué à investir dans du matériel pour l'aménagement de notre local ainsi qu'à augmenter nos dépenses en formation. Pour finir, en fin d'année, c'était le moment de faire le gros service sur nos 2 unités d'intervention. Les raisons de ces dépenses étaient justifiées et ce déficit final ne met pas en péril la vie de la section, nous sommes donc prêts à reprendre la saison 2016.

Je remercie tous les membres de la section pour leur énorme travail et l'engagement dans leur mission ainsi que les autorités et les nombreux donateurs pour leur soutien autant financier que moral.

Porchet Frédéric, Président

Compagnie des pompiers volontaires en 2015

Effectif
Au 31 décembre 2015, la Compagnie des sapeurs-pompiers comprenait un effectif de 27 hommes, dirigée par le commandant Jean-Marc Carrillo et secondé par son fidèle bras droit le lieutenant Aurélien Matti (suppléant du commandant). Il y a eu cette année, 2 départs et 5 nouvelles recrues : les sapeurs Cartier, Figueira, Ovide Sanchez, Vazquez et Vienne.

Interventions, formations et exercices
En 2015, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune est intervenue pour 8 sinistres (- 2 par rapport à 2014) dont 1 déblaiement d'arbres et branches, 5 inondations et 2 feux. A cela il faut ajouter 2 interventions à Pregny-Chambésy. Cette année, il n'y a pas eu de problèmes météorologiques particuliers qui auraient occasionnés de nombreuses interventions d'envergure. Il n'y a pas eu interventions conjointes avec les professionnels.

La collaboration avec Pregny-Chambésy pour les piquets de garde se déroule toujours à satisfaction des deux compagnies. Une étude, motivée par les membres du groupement des Communes de la rive-droite du lac, a été entamée pour formaliser une collaboration entre compagnies voisines. Le fruit de cette réflexion est en cours de finalisation.

Il a été dénombré 204 heures d'école de formation durant toute l'année. 5 exercices de compagnies ont été mis sur pied, mais encore 4 cours de sections, 4 exercices pour les porteurs respiratoires et 1 exercice surprise sur alarme qui a été organisé sur le site de Richemont.

Inspection

2015 a été l'année de l'inspection qui a lieu tous les trois ans. Quelques améliorations minimes ont été suggérées par l'inspecteur qui a relevé un bilan globalement bon et souligné une excellente motivation des hommes, un remarquable discernement de la compagnie lors de son engagement et des aptitudes adéquates des cadres à la conduite. L'inspection a donc été pleinement réussie.

Garde de préservation

Une dizaine de gardes ordonnées par la mairie ont été mises sur place pour différentes manifestations (mariage, fêtes, événements, etc.).

Enfin, les pompiers de Bellevue sont toujours à la recherche de femmes et hommes de 18 à 35 ans motivés à rejoindre ses rangs. Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec le cdt Jean-Marc Carrillo au 079 617 73 64.

Interventions sapeurs-pompiers professionnels du SIS 2015

Alarmes automatiques	12
Animaux	3
Ascenseurs	1
Déblaiements	1
Incendies	4
Inondations	2
Matières dangereuses	4
Odeurs	3
Prévention	2
Sauvetages	5
Technique	1
Ambulances	8
Total	**46**

Quelques mots au sujet de l'informatique

Votre Mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2015

Wifi public à Bellevue

Depuis le début de l'année, le Port Saladin et la promenade devant les commerces de la route de Lausanne sont pourvus d'un wifi public. L'Esplanade et la plage Gitana sont en partie équipées et la couverture du réseau sera complète dès ce printemps.

328

Compte rendu financier 2015

Bilans comparés aux 31 décembre 2015 et 2014

Actif

Patrimoine financier	**31.12.2015**	**31.12.2014**
Disponibilités	1 378 345.61	16 170 811.15
Avoirs	13 968 737.09	10 147 734.45
Placements :		
Titres et banques	0.00	0.00
Immeubles	14 912 774.35	11 024 161.35
Actifs transitoires	0.00	0.00
Total patrimoine financier	**30 259 857.05**	**37 342 706.95**
Patrimoine administratif		
Investissements	31 553 927.75	28 629 366.85
Prêts et participations	6 772 762.46	5 715 166.21
Total patrimoine administratif	**38 326 690.21**	**34 344 533.06**
Total de l'actif	**68 586 547.26**	**71 687 240.01**

Passif

Engagements et provisions	**31.12.2015**	**31.12.2014**
Engagements courants	807 667.45	789 232.60
Dettes à moyen et long termes	7 900 000.00	11 800 000.00
Fonds divers	23 155.25	23 133.90
Provisions	8 426 194.75	10 212 989.75
Passifs transitoires	0.00	0.00
Engagements envers financements spéciaux	988 818.25	1 512 883.85
Engagements envers immeubles locatifs	280 160.25	210 941.90
Engagements envers les préfinancements	7 073.25	7 073.25
Total engagements et provisions	**18 433 069.20**	**24 556 255.25**
Fortune nette		
Fortune nette	50 153 478.06	47 130 984.76
Total fortune nette	**50 153 478.06**	**47 130 984.76**
Total du passif	**68 586 547.26**	**71 687 240.01**
Cautionnements simples en faveur de la FI	17 000 000.00	17 000 000.00

Tableau de bouclement des comptes 2015

Compte de fonctionnement (90)			
Charges	14 160 144.71	Revenus	19 429 943.76
Amortissements	2 247 305.75		
Excédent de revenus	3 022 493.30		
	19 429 943.76		**19 429 943.76**

Investissements nets (910)			
Investissements	7 287 094.65	Subventions d'investissements et autres recettes	1 057 631.75
		Augmentation des investissements nets	6 229 462.90
	7 287 094.65		**7 287 094.65**

Financement (911)			
Augmentation des investissements nets	6 229 462.90	Reprise des amortissements	2 247 305.75
Excédent de financement*		Reprise de l'excédent de revenus	3 022 493.30
		Insuffisance de financement*	959 663.85
	6 229 462.90		**6 229 462.90**

Variation de la fortune nette (912)			
Insuffisance de financement*	959 663.85	Excédent de financement*	0.00
Report au bilan	3 304 937.50	Report au bilan	7 287 094.65
Augmentation de la fortune nette	3 022 493.30		
	7 287 094.65		**7 287 094.65**

* Selon qu'il y ait excédent ou insuffisance de financement du compte d'investissement

Budget - Résultat 2015

Compte des investissements

1er degré Investissement net

Dépenses d'investissement
5 694 600.00
7 287 094.65

Recettes d'investissement
650 000.00
1 057 631.75

Investissement net
5 044 600.00
6 229 462.90

2e degré Financement

Investissement net
5 044 600.00
6 229 462.90

Autofinancement
2 295 923.00
5 269 799.05

Excédent/
Insuffisance
financement
2 748 677.00
959 663.85

Compte de fonctionnement

Charges diverses (personnel, biens, services, etc.)
14 449 980.00
14 160 144.71

Amortissements
2 284 852.00
2 247 305.75

Boni
11 071.00
3 022 493.30

Revenus (impôts, taxes, etc.)
16 745 903.00
19 429 943.76

** Montants relatifs au budget 2014*

Compte de fonctionnement au 31 décembre 2015

Comptes	Désignation	Solde du compte 2013	Solde du compte 2014	Budget 2015	Solde du compte 2015	Ecart Frs 2015
0	**Administration générale**					
	Total charges	**2 559 488.22**	**2 703 745.53**	**2 607 621**	**2 564 523.24**	**43 097.76**
	Total revenus	**251 375.30**	**240 621.90**	**210 315**	**249 106.30**	**38 791.30-**
01	**Conseil municipal**					
	Total charges	**52 260.30**	**57 771.20**	**86 440**	**62 129.15**	**24 310.85**
300	Autorités et commissions	24 900.00	22 900.00	34 000	20 060.00	13 940.00
309	Autres charges du personnel			1 000		1 000.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			12 540	12 172.00	368.00
317	Dédommagements	11 110.30	21 871.20	20 900	18 897.15	2 002.85
318	Honoraires, prestations de service	16 250.00	13 000.00	18 000	11 000.00	7 000.00
02	**Conseil administratif**					
	Total charges	**235 233.95**	**249 742.35**	**283 000**	**282 744.75**	**255.25**
	Total revenus		**12 616.50**			
300	Autorités et commissions	178 800.00	191 400.00	199 800	199 800.00	
303	Assurances sociales	11 735.10	13 039.80	16 800	16 708.45	91.55
304	Caisses de prévoyance	20 900.00	21 640.00	40 800	40 800.00	
305	Assurances maladie et accidents	2 098.85	2 152.55	2 500	4 231.60	1 731.60-
317	Dédommagements	21 700.00	21 510.00	23 100	21 204.70	1 895.30
436	Dédommagements de tiers		12 616.50			
05	**Administration**					
	Total charges	**1 379 894.40**	**1 486 841.48**	**1 494 095**	**1 513 362.58**	**19 267.58-**
	Total revenus	**34 499.30**	**9 895.90**	**2 270**	**32 518.50**	**30 248.50-**
301	Traitements du personnel	825 271.70	839 877.70	870 000	870 687.85	687.85-
303	Assurances sociales	71 454.55	78 577.90	73 575	80 428.30	6 853.30-
304	Caisses de prévoyance	127 365.10	138 936.80	145 000	146 986.40	1 986.40-
305	Assurances maladie et accidents	47 014.55	42 603.65	50 000	44 636.50	5 363.50
306	Prestations en nature	3 600.00	4 800.00	4 800	4 800.00	
308	Personnel intérimaire	7 087.00	25 850.00	11 000	6 940.00	4 060.00
309	Autres charges du personnel	12 214.05	16 648.95	23 000	21 213.00	1 787.00
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	74 494.95	74 063.10	90 400	81 985.75	8 414.25
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	23 481.55	8 307.50	13 150	9 587.85	3 562.15
313	Fournitures et marchandises	6 854.10	3 186.18	8 500	6 237.54	2 262.46
314	Entretien immeubles par des tiers		65 715.50			
315	Entretien mobiliers par des tiers	18 585.95	18 935.50	16 420	15 028.65	1 391.35
316	Loyers, fermages, redevances	11 923.20	13 354.20	11 410	11 145.60	264.40
317	Dédommagements	3 150.00	2 400.00	2 900	2 400.00	500.00
318	Honoraires, prestations de service	105 836.55	107 813.35	128 340	166 340.19	38 000.19-
319	Frais divers	7 335.15	8 498.15	6 700	6 067.95	632.05
352	Dédommagements aux Communes	34 226.00	37 273.00	38 900	38 877.00	23.00
431	Emoluments administratifs	1 250.00	1 320.00	1 400	1 340.00	60.00
434	Redevances d'utilisation	383.10	248.30	270	211.70	58.30
435	Vente de marchandises	240.00	284.80	100	270.00	170.00-
436	Dédommagements de tiers	32 626.20	8 042.80	500	30 696.80	30 196.80-
08	**Immeubles**					
	Total charges	**880 494.12**	**898 166.05**	**731 936**	**693 844.26**	**38 091.74**
	Total revenus	**68 088.25**	**65 155.00**	**59 260**	**62 057.90**	**2 797.90-**
301	Traitements du personnel	233 458.70	236 053.70	250 000	232 872.00	17 128.00
303	Assurances sociales	21 230.70	22 663.10	21 200	22 906.15	1 706.15-
304	Caisses de prévoyance	31 164.00	30 481.50	32 000	36 968.50	4 968.50-
305	Assurances maladie et accidents	21 818.70	18 958.35	21 000	18 639.50	2 360.50
306	Prestations en nature	600.00	2 400.00	2 400	1 400.00	1 000.00
308	Personnel intérimaire	13 875.00	10 880.00	13 000	13 120.00	120.00-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2013	Solde du compte 2014	Budget 2015	Solde du compte 2015	Ecart Frs 2015
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	44 126.55	125 825.90	8 500	11 492.15	2 992.15-
312	Energie	30 175.35	24 921.30	31 850	28 550.05	3 299.95
313	Fournitures et marchandises	7 990.17	5 034.20	10 300	5 903.11	4 396.89
314	Entretien immeubles par des tiers	84 093.65	49 057.90	46 050	36 774.85	9 275.15
315	Entretien mobiliers par des tiers	4 191.60	1 321.65	13 350	13 327.10	22.90
316	Loyers, fermages, redevances	6 000.00	6 000.00	6 000	6 000.00	
317	Dédommagements	2 506.50	2 524.50	3 600	3 747.00	147.00-
318	Honoraires, prestations de service	70 194.25	69 599.30	78 926	69 383.85	9 542.15
319	Frais divers			1 000		1 000.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	309 068.95	292 444.65	192 760	192 760.00	
427	Locations d'immeubles	410.00	400.00			
436	Dédommagements de tiers	67 441.10	64 692.55	59 260	62 057.90	2 797.90-
439	Autres contributions	237.15	62.45			
09	**Autres charges et revenus**					
	Total charges	**11 605.45**	**11 224.45**	**12 150**	**12 442.50**	**292.50-**
	Total revenus	**148 787.75**	**152 954.50**	**148 785**	**154 529.90**	**5 744.90-**
319	Frais divers	9 660.00	9 813.00	10 200	11 656.80	1 456.80-
352	Dédommagements aux Communes	1 945.45	1 411.45	1 950	785.70	1 164.30
427	Locations d'immeubles	148 786.75	152 954.50	148 785	154 529.90	5 744.90-
434	Redevances d'utilisation	1.00				
1	**Sécurité publique**					
	Total charges	**370 736.98**	**462 844.36**	**596 643**	**554 849.83**	**41 793.17**
	Total revenus	**102 901.48**	**149 064.63**	**112 917**	**128 038.47**	**15 121.47-**
10	**Etat civil**					
	Total charges	**31 916.85**	**43 544.20**	**62 500**	**49 592.54**	**12 907.46**
	Total revenus	**5 540.00**	**7 245.00**	**6 000**	**6 860.00**	**860.00-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		727.40			
318	Honoraires, prestations de service	195.80	132.70	16 500	10 453.64	6 046.36
319	Frais divers	325.30	439.30	1 000	170.00	830.00
351	Dédommagements au canton	2 639.80	3 628.20	5 000	3 237.50	1 762.50
352	Dédommagements aux Communes	28 755.95	38 616.60	40 000	35 731.40	4 268.60
431	Emoluments administratifs	5 540.00	7 245.00	6 000	6 860.00	860.00-
11	**Sécurité**					
	Total charges	**27 186.00**	**23 987.00**	**30 800**	**36 354.00**	**5 554.00-**
	Total revenus	**29 054.38**	**40 022.93**	**37 900**	**38 981.02**	**1 081.02-**
351	Dédommagements au canton				393.75	393.75-
352	Dédommagements aux Communes	27 186.00	23 987.00	30 800	35 960.25	5 160.25-
427	Locations d'immeubles	913.90	1 047.30	100	1 452.80	1 352.80-
436	Dédommagements de tiers	8 840.45	8 631.45	7 000	8 619.75	1 619.75-
437	Amendes	19 300.03	30 344.18	30 800	28 908.47	1 891.53
14	**Incendie et secours**					
	Total charges	**215 432.38**	**290 696.55**	**375 103**	**338 794.94**	**36 308.06**
	Total revenus	**36 655.65**	**57 358.35**	**37 517**	**32 511.15**	**5 005.85**
301	Traitements du personnel				107.40-	107.40
303	Assurances sociales				191.75	191.75-
309	Autres charges du personnel			5 350		5 350.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	4 579.85	7 540.50	14 500	4 559.15	9 940.85
312	Energie	3 507.20	7 055.35	18 330	7 182.15	11 147.85
313	Fournitures et marchandises	1 649.98	19 278.35	6 100	5 417.34	682.66
314	Entretien immeubles par des tiers	1 650.95	2 235.90	76 300	72 388.65	3 911.35
315	Entretien mobiliers par des tiers	13 335.85	10 128.50	7 200	7 568.95	368.95-
318	Honoraires, prestations de service	34 509.25	40 408.75	41 150	35 875.20	5 274.80
319	Frais divers	8 135.25	5 491.20	7 200	6 746.15	453.85
331	Amortiss. Patrimoine administratif	13 005.00	64 672.00	64 672	64 672.00	

Comptes	Désignation	Solde du compte 2013	Solde du compte 2014	Budget 2015	Solde du compte 2015	Ecart Frs 2015
352	Dédommagements aux Communes	124 197.00	125 086.00	125 501	125 501.00	
363	Subventions propres établissements	5 862.05	3 800.00	3 800	3 800.00	
365	Subventions institutions privées	5 000.00	5 000.00	5 000	5 000.00	
435	Vente de marchandises		2 200.00			
436	Dédommagements de tiers	8 531.40	26 477.75	480	3 193.00	2 713.00-
441	Part à des recettes cantonales	28 124.25	28 680.60	27 000	29 318.15	2 318.15-
452	Dédommagements des Communes			10 037		10 037.00
16	**Protection civile**					
	Total charges	**96 201.75**	**104 616.61**	**128 240**	**130 108.35**	**1 868.35-**
	Total revenus	**31 651.45**	**44 438.35**	**31 500**	**49 686.30**	**18 186.30-**
312	Energie	14 681.90	11 986.01	17 660	16 427.25	1 232.75
313	Fournitures et marchandises				53.90	53.90-
314	Entretien immeubles par des tiers	354.50	6 831.20	3 000	5 538.50	2 538.50-
316	Loyers, fermages, redevances	1 459.10	1 469.00	1 600	1 459.00	141.00
318	Honoraires, prestations de service	6 279.25	6 251.60	6 900	6 120.80	779.20
331	Amortiss. Patrimoine administratif	48 200.00	48 200.00	48 200	48 200.00	
352	Dédommagements aux Communes	25 227.00	29 878.80	50 880	50 213.00	667.00
372	Subventions redistribuées				2 095.90	2 095.90-
427	Locations d'immeubles				11 884.40	11 884.40-
430	Contributions de remplacement		5 052.70			
434	Redevances d'utilisation	31 390.60	36 534.75	31 500	30 908.30	591.70
436	Dédommagements de tiers	260.85	2 850.90		4 797.70	4 797.70-
472	Subvention à redistribuer				2 095.90	2 095.90-
2	**Enseignement et formation**					
	Total charges	**519 477.07**	**659 619.03**	**693 431**	**692 338.80**	**1 092.20**
	Total revenus	**10 477.10**	**25 889.05**	**13 600**	**23 505.30**	**9 905.30-**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	8 082.40	8 900.75	10 750	8 334.25	2 415.75
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	16 405.37	33 092.90	71 900	68 386.30	3 513.70
312	Energie	67 236.05	59 595.55	77 400	63 206.45	14 193.55
313	Fournitures et marchandises	18 919.50	20 820.81	27 200	18 028.30	9 171.70
314	Entretien immeubles par des tiers	41 747.15	91 894.25	49 400	71 468.75	22 068.75-
315	Entretien mobiliers par des tiers	13 900.75	16 567.85	26 950	32 052.05	5 102.05-
317	Dédommagements	8 446.00	25 574.35	33 900	26 663.70	7 236.30
318	Honoraires, prestations de service	59 720.80	54 908.17	47 600	49 649.10	2 049.10-
319	Frais divers	2 942.10	4 143.00	4 500	15 768.15	11 268.15-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	270 336.00	334 031.00	334 031	334 031.00	
352	Dédommagements aux Communes	4 445.00	5 155.00	3 500	3 255.00	245.00
365	Subventions institutions privées	2 595.95	1 235.40	1 300	1 245.75	54.25
366	Subventions personnes physiques	4 700.00	3 700.00	5 000	250.00	4 750.00
427	Locations d'immeubles	9 060.00	20 495.00	13 500	13 180.00	320.00
436	Dédommagements de tiers	1 417.10	5 394.05	100	10 325.30	10 225.30-
3	**Culture et loisirs**					
	Total charges	**729 959.31**	**822 872.55**	**1 080 385**	**926 697.50**	**153 687.50**
	Total revenus	**25 631.05**	**19 062.05**	**9 200**	**9 740.40**	**540.40-**
30	**Encouragement à la culture**					
	Total charges	**100 878.91**	**122 152.30**	**192 050**	**177 810.00**	**14 240.00**
	Total revenus	**1 309.00**	**2 268.90**	**1 350**	**1 460.05**	**110.05-**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 779.55	236.70	3 500	2 494.00	1 006.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	8 965.00	7 819.60	8 000	7 076.25	923.75
313	Fournitures et marchandises	2 746.90		2 800	2 533.45	266.55
315	Entretien mobiliers par des tiers	518.40	594.00	520	648.00	128.00-
316	Loyers, fermages, redevances	2 062.80	2 332.80	5 030	5 027.20	2.80
318	Honoraires, prestations de service	14 261.86	23 593.20	65 050	47 371.60	17 678.40
319	Frais divers	2 955.45	1 743.00	4 550	3 810.65	739.35
352	Dédommagements aux Communes	760.00	860.00	1 000	1 000.00	
365	Subventions institutions privées	65 828.95	84 973.00	101 600	107 848.85	6 248.85-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2013	Solde du compte 2014	Budget 2015	Solde du compte 2015	Ecart Frs 2015
434	Redevances d'utilisation	1 056.00	1 360.00	1 100	612.00	488.00
435	Vente de marchandises	73.00	522.00	50	24.00	26.00
436	Dédommagements de tiers	180.00	386.90	200	824.05	624.05-
33	**Parcs et promenades**					
	Total charges	**263 378.20**	**289 628.35**	**428 875**	**372 787.75**	**56 087.25**
	Total revenus	**15 658.90**	**8 679.30**			
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	550.00	11 138.00	58 550	59 402.55	852.55-
312	Energie	11 679.10	15 739.65	33 000	36 814.70	3 814.70-
313	Fournitures et marchandises	63 276.15	67 478.45	87 000	52 128.80	34 871.20
314	Entretien immeubles par des tiers	122 450.85	133 456.55	188 000	169 977.40	18 022.60
315	Entretien mobiliers par des tiers	3 168.65	4 569.75	5 000	3 088.50	1 911.50
318	Honoraires, prestations de service	5 400.00	1 296.00	4 000		4 000.00
319	Frais divers	14 833.45	6 149.95	2 500	550.80	1 949.20
331	Amortiss. Patrimoine administratif	42 020.00	49 800.00	50 825	50 825.00	
436	Dédommagements de tiers	15 658.90	8 679.30			
34	**Sports**					
	Total charges	**296 359.45**	**327 283.95**	**334 580**	**257 529.95**	**77 050.05**
	Total revenus	**8 057.60**	**6 780.00**	**7 000**	**5 863.40**	**1 136.60**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	1 919.00	33 871.40	2 000	1 383.75	616.25
315	Entretien mobiliers par des tiers			1 500		1 500.00
318	Honoraires, prestations de service	40.85	64.40	200	63.90	136.10
319	Frais divers				1 728.00	1 728.00-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	104 550.00	104 349.10	72 550	72 550.00	
352	Dédommagements aux Communes	160 748.35	153 359.05	218 000	150 219.90	67 780.10
365	Subventions institutions privées	29 101.25	35 640.00	40 330	31 584.40	8 745.60
436	Dédommagements de tiers	8 057.60	6 780.00	7 000	5 863.40	1 136.60
35	**Autres loisirs**					
	Total charges	**69 342.75**	**83 807.95**	**124 880**	**118 569.80**	**6 310.20**
	Total revenus	**605.55**	**1 333.85**	**850**	**2 416.95**	**1 566.95-**
314	Entretien immeubles par des tiers			12 000	7 422.75	4 577.25
315	Entretien mobiliers par des tiers		10 815.95	4 000	3 682.80	317.20
318	Honoraires, prestations de service	23 990.75	26 950.00	35 000	32 044.65	2 955.35
331	Amortiss. Patrimoine administratif	28 442.00	28 442.00	28 442	28 442.00	
332	Amort.compl. Patrimoine Adm.			28 438	28 437.60	0.40
365	Subventions institutions privées	16 910.00	17 600.00	17 000	18 540.00	1 540.00-
436	Dédommagements de tiers	605.55	1 333.85	850	2 416.95	1 566.95-
5	**Petite enfance**					
	Total charges	**1 183 211.60**	**1 546 693.49**	**1 888 306**	**1 925 681.60**	**37 375.60-**
	Total revenus	**56 196.40**	**145 253.06**	**68 700**	**182 563.37**	**113 863.37-**
54	**Institutions pour la jeunesse**					
	Total charges	**1 058 426.75**	**1 400 159.69**	**1 697 806**	**1 734 929.35**	**37 123.35-**
	Total revenus	**56 196.40**	**145 253.06**	**68 700**	**182 563.37**	**113 863.37-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	30 007.30	21 412.55	11 500	11 773.80	273.80-
312	Energie	6 282.45	18 693.10	20 475	37 599.45	17 124.45-
313	Fournitures et marchandises	1 775.00	2 601.95	4 000	1 182.65	2 817.35
314	Entretien immeubles par des tiers	7 539.45	29 297.70	91 500	80 904.40	10 595.60
315	Entretien mobiliers par des tiers	999.85	4 108.70	8 000	4 516.65	3 483.35
318	Honoraires, prestations de service	803.85	5 631.60	5 800	5 586.50	213.50
319	Frais divers				190.10	190.10-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	291 335.00	328 095.00	328 095	328 095.00	
352	Dédommagements aux Communes	598 587.20	269 612.44	328 286	333 137.40	4 851.40-
361	Subventions au canton	23 971.00	24 160.20	26 900	21 860.50	5 039.50
365	Subventions institutions privées	97 125.65	696 546.45	871 750	909 444.90	37 694.90-
366	Subventions personnes physiques			1 500	638.00	862.00

Comptes	Désignation	Solde du compte 2013	Solde du compte 2014	Budget 2015	Solde du compte 2015	Ecart Frs 2015
427	Locations d'immeubles		61 270.00	62 200	60 550.00	1 650.00
436	Dédommagements de tiers	56 196.40	83 983.06	6 500	122 013.37	115 513.37-
58	**Aide sociale**					
	Total charges	**124 784.85**	**146 533.80**	**190 500**	**190 752.25**	**252.25-**
352	Dédommagements aux Communes		4 254.70	6 400	12 678.65	6 278.65-
364	Subventions stés d'économie mixte	21 049.45	22 063.00	22 100	21 696.45	403.55
365	Subventions institutions privées	22 903.45	22 937.30	26 500	28 163.40	1 663.40-
366	Subventions personnes physiques	8 331.95	21 778.80	20 000	12 713.75	7 286.25
367	Subventions pour l'étranger	72 500.00	75 500.00	115 500	115 500.00	
6	**Trafic**					
	Total charges	**1 784 518.45**	**1 847 456.20**	**2 179 124**	**2 076 294.63**	**102 829.37**
	Total revenus	**153 975.70**	**135 099.65**	**96 880**	**165 066.85**	**68 186.85-**
62	**Routes communales**					
	Total charges	**1 606 790.85**	**1 657 641.93**	**1 907 624**	**1 891 800.38**	**15 823.62**
	Total revenus	**121 235.05**	**80 568.70**	**50 580**	**100 503.95**	**49 923.95-**
301	Traitements du personnel	410 109.10	397 988.20	460 000	456 656.75	3 343.25
303	Assurances sociales	34 459.95	37 649.15	39 000	44 507.40	5 507.40-
304	Caisses de prévoyance	56 955.00	46 442.30	60 000	51 609.40	8 390.60
305	Assurances maladie et accidents	33 891.90	30 151.70	42 600	35 957.55	6 642.45
308	Personnel intérimaire	8 245.00	17 317.50	15 000	27 226.00	12 226.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	66 977.80	186 106.45	72 000	102 408.80	30 408.80-
312	Energie	81 222.30	76 816.24	88 040	77 614.80	10 425.20
313	Fournitures et marchandises	57 769.65	36 734.59	45 000	41 582.40	3 417.60
314	Entretien immeubles par des tiers	231 298.00	288 761.95	191 500	177 670.85	13 829.15
315	Entretien mobiliers par des tiers	25 457.55	25 728.55	26 450	34 786.70	8 336.70-
316	Loyers, fermages, redevances	646.00	1 501.15	1 646	1 950.98	304.98-
318	Honoraires, prestations de service	150 028.40	48 940.65	73 530	60 960.55	12 569.45
319	Frais divers	22 635.85	17 578.50	27 000	11 843.70	15 156.30
331	Amortiss. Patrimoine administratif	427 094.35	445 925.00	693 560	693 559.65	0.35
332	Amort.compl. Patrimoine Adm.			61 733	61 732.80	0.20
352	Dédommagements aux Communes			10 565	11 732.05	1 167.05-
427	Locations d'immeubles	11 891.50	6 937.40	2 800	11 821.30	9 021.30-
434	Redevances d'utilisation	47 889.00	56 324.00	45 280	61 140.00	15 860.00-
436	Dédommagements de tiers	61 454.55	17 307.30	2 500	27 542.65	25 042.65-
65	**Trafic régional**					
	Total charges	**177 727.60**	**189 814.27**	**271 500**	**184 494.25**	**87 005.75**
	Total revenus	**32 740.65**	**54 530.95**	**46 300**	**64 562.90**	**18 262.90-**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 241.05	2 203.00	2 300	2 213.50	86.50
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	4 807.05	42 648.32	3 000		3 000.00
312	Energie	6 740.60	4 254.75	12 420	4 654.30	7 765.70
313	Fournitures et marchandises	30 193.10	54 341.00	57 900	54 768.30	3 131.70
314	Entretien immeubles par des tiers	51 364.90	23 172.75	85 100	4 927.70-	90 027.70
315	Entretien mobiliers par des tiers		365.85	500	144.05	355.95
316	Loyers, fermages, redevances	4 408.45	1 088.60	1 200	1 156.65	43.35
318	Honoraires, prestations de service	17 010.00		1 050	9.15	1 040.85
319	Frais divers	1 681.45				
331	Amortiss. Patrimoine administratif	31 500.00	31 500.00	70 410	70 410.00	
364	Subventions stés d'économie mixte	7 181.00	7 440.00	9 920	7 916.00	2 004.00
366	Subventions personnes physiques	20 600.00	22 800.00	27 700	48 150.00	20 450.00-
423	Loyers bâtiments et terrains				6 840.00	6 840.00-
427	Locations d'immeubles		4 500.00		9 000.00	9 000.00-
434	Redevances d'utilisation	2 400.00	2 670.00	2 600	2 738.00	138.00-
435	Vente de marchandises	24 896.60	44 074.20	43 700	45 984.90	2 284.90-
436	Dédommagements de tiers	5 444.05	3 286.75			

Comptes	Désignation	Solde du compte 2013	Solde du compte 2014	Budget 2015	Solde du compte 2015	Ecart Frs 2015
7	**Protection et aménag. environnement**					
	Total charges	**990 904.05**	**973 327.95**	**1 252 937**	**994 736.60**	**258 200.40**
	Total revenus	**68 916.24**	**83 088.11**	**54 595**	**118 859.84**	**64 264.84-**
71	**Protection des eaux**					
	Total charges	**184 845.00**	**203 418.40**	**235 211**	**146 775.45**	**88 435.55**
	Total revenus				**73 520.20**	**73 520.20-**
312	Energie	3 748.85	3 748.85	6 270	4 562.90	1 707.10
314	Entretien immeubles par des tiers	43 499.75	54 542.45	43 000	16 316.45	26 683.55
318	Honoraires, prestations de service	23 196.40	30 727.10	22 500		22 500.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	114 400.00	114 400.00	163 441	125 896.10	37 544.90
434	Redevances d'utilisation				50 729.25	50 729.25-
461	Subventions du Canton				22 790.95	22 790.95-
72	**Traitement des déchets**					
	Total charges	**517 285.25**	**564 200.45**	**679 635**	**607 174.25**	**72 460.75**
	Total revenus	**41 564.15**	**47 067.20**	**48 545**	**34 863.90**	**13 681.10**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.			8 000	5 780.00	2 220.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	5 497.00		7 600	3 823.20	3 776.80
312	Energie		1 175.15	1 690	786.75	903.25
314	Entretien immeubles par des tiers		483.50	20 500	5 780.95	14 719.05
315	Entretien mobiliers par des tiers		3 186.00	6 000	5 097.60	902.40
318	Honoraires, prestations de service	430 472.50	480 439.10	530 350	480 411.15	49 938.85
331	Amortiss. Patrimoine administratif	72 670.00	72 670.00	86 670	86 670.00	
332	Amort.compl. Patrimoine Adm.			18 825	18 824.60	0.40
352	Dédommagements aux Communes	8 645.75	6 246.70			
434	Redevances d'utilisation	18 620.05	22 689.55	43 545	27 781.90	15 763.10
436	Dédommagements de tiers	22 944.10	7 943.30	5 000	7 082.00	2 082.00-
452	Dédommagements des Communes		12 932.95			
461	Subventions du Canton		3 501.40			
74	**Cimetières**					
	Total charges	**44 813.05**	**45 752.35**	**55 400**	**45 676.90**	**9 723.10**
	Total revenus		**1 900.00**		**4 000.00**	**4 000.00-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			1 500		1 500.00
313	Fournitures et marchandises		49.50	1 000	583.20	416.80
314	Entretien immeubles par des tiers	2 613.05	3 502.85	8 700	2 893.70	5 806.30
318	Honoraires, prestations de service			2 000		2 000.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	42 200.00	42 200.00	42 200	42 200.00	
434	Redevances d'utilisation		1 900.00		4 000.00	4 000.00-
78	**Autres tâches protection environ.**					
	Total charges	**169 801.45**	**100 128.95**	**162 691**	**75 423.10**	**87 267.90**
	Total revenus	**27 352.09**	**34 120.91**	**6 050**	**6 475.74**	**425.74-**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	354.40	979.30	1 500	1 705.25	205.25-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	10 542.05	4 440.00	10 300	5 140.00	5 160.00
313	Fournitures et marchandises	2 789.55		2 500	2 319.15	180.85
314	Entretien immeubles par des tiers	126 053.50	44 955.00	66 000	27 038.55	38 961.45
318	Honoraires, prestations de service	13 876.60	34 843.20	62 200	20 514.25	41 685.75
352	Dédommagements aux Communes	1 176.10	1 048.70	1 141	1 140.50	0.50
365	Subventions institutions privées	4 707.20	4 900.00	7 500	5 895.20	1 604.80
366	Subventions personnes physiques	5 552.05	4 962.75	6 300	6 420.20	120.20-
372	Subventions redistribuées	4 750.00	4 000.00	5 250	5 250.00	
436	Dédommagements de tiers	6 304.44	3.66		1.59	1.59-
440	Parts à des recettes fédérales	297.65	990.85	800	1 224.15	424.15-
461	Subventions du Canton	15 000.00	29 126.40			
471	Subvention du canton	5 750.00	4 000.00	5 250	5 250.00	

Comptes	Désignation	Solde du compte 2013	Solde du compte 2014	Budget 2015	Solde du compte 2015	Ecart Frs 2015
79	**Aménagement du territoire**					
	Total charges	**74 159.30**	**59 827.80**	**120 000**	**119 686.90**	**313.10**
318	Honoraires, prestations de service	74 159.30	59 827.80	120 000	119 686.90	313.10
9	**Finances et impôts**					
	Total charges	**8 175 466.70**	**1 790 431.39**	**6 436 385**	**6 672 328.26**	**235 943.26-**
	Total revenus	**31 243 159.48**	**12 790 006.41**	**16 179 696**	**18 553 063.23**	**2 373 367.23-**
90	**Impôts**					
	Total charges	**8 050 339.25**	**1 570 220.94**	**6 285 760**	**6 523 318.31**	**237 558.31-**
	Total revenus	**31 040 318.51**	**12 637 031.77**	**16 024 796**	**18 345 584.62**	**2 320 788.62-**
318	Honoraires, prestations de service	17 310.45	16 991.95	17 000	20 028.30	3 028.30-
330	Perte sur débiteurs	6 081 055.42	153 491.38	60 000	170 094.10	110 094.10-
341	Péréquation financière intercom.	510 053.00	479 402.00	5 232 620	5 232 618.00	2.00
346	Compensation communes franç.	573 759.25	580 212.04	619 140	611 481.68	7 658.32
351	Dédommagements au canton	868 161.13	340 123.57	357 000	489 096.23	132 096.23-
400	Impots s/revenus et fortune	26 308 867.97	8 847 505.56	7 951 745	10 799 916.51	2 848 171.51-
401	Impôts s/bénéfice & capital	3 724 013.52	2 766 703.10	3 276 925	4 832 063.99	1 555 138.99-
406	Impôts s/chiens	9 050.00	10 272.50	9 000	10 222.50	1 222.50-
408	Fonds de péréquation financ. inter	537 273.00	467 038.00	332 126	295 623.00	36 503.00
409	Taxe professionnelle communale	451 336.00	532 699.00	450 000	596 979.00	146 979.00-
429	Produit des actes défaut de biens	9 778.02	12 813.61	5 000	16 673.87	11 673.87-
439	Autres contributions			4 000 000	1 761 024.00	2 238 976.00
441	Part à des recettes cantonales				33 081.75	33 081.75-
94	**Charges et revenus des capitaux**					
	Total charges	**124 804.15**	**219 887.15**	**150 625**	**148 984.30**	**1 640.70**
	Total revenus	**67 277.97**	**17 411.64**	**19 900**	**72 238.91**	**52 338.91-**
318	Honoraires, prestations de service	823.45	6 539.75	1 000	671.65	328.35
322	Dettes à moyen et long termes	123 980.70	182 855.40	149 625	148 312.65	1 312.35
330	Perte sur débiteurs		30 492.00			
420	Intérêts s/avoirs à vue	2 142.47	2 097.89	4 000	261.00	3 739.00
422	Intérêts capitaux patrim. financ.	12 351.25	12 351.25	13 000	13 712.50	712.50-
424	Gains comptables s/titres	49 821.75			48 997.75	48 997.75-
425	Intérêt s/prêts du patrimoine adm.				6 305.16	6 305.16-
426	Intérêts des part. perm. pat. adm.	2 962.50	2 962.50	2 900	2 962.50	62.50-
95	**Immeubles du patrimoine financier**					
	Total charges	**323.30**	**323.30**		**25.65**	**25.65-**
	Total revenus	**135 563.00**	**135 563.00**	**135 000**	**135 239.70**	**239.70-**
318	Honoraires, prestations de service	323.30	323.30		25.65	25.65-
423	Loyers bâtiments et terrains	135 563.00	135 563.00	135 000	135 239.70	239.70-
	Total général					
	Total charges	**16 313 762.38**	**10 806 990.50**	**16 734 832**	**16 407 450.46**	**327 381.54**
	Total revenus	**31 912 632.75**	**13 588 084.86**	**16 745 903**	**19 429 943.76**	**2 684 040.76-**
	Total écarts	**15 598 870.37-**	**2 781 094.36-**	**- 11 071**	**3 022 493.30-**	**3 011 422.30**

Tableau de la dette communale consolidée pour l'exercice 2015

Loi ou arrêté	Créancier	Echéance de l'emprunt	Montant initial	Solde au 01.01.2015	Amortis-sement	Solde au 31.12.2015	Taux	Echéance Intérêts	Intérêts payés en 2015	Intérêts dus au 31.12.15
Dette publique										
31.10.03	Banque Cantonale de Genève									
	1ère tranche renouvelée	31.10.22	5 000 000.00	4 750 000.00	250 000.00	4 500 000.00	1.355%	trim.	63 615.70	
23.12.13	3ème tranche ATF 5042.48.48	23.12.20	4 000 000.00	3 850 000.00	450 000.00	3 400 000.00	1.755%	trim.	67 009.45	
	ATF 5041.06.11	30.10.15	3 000 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00	0.00	0.7075%	trim.	17 687.50	
Total dette publique			**12 000 000.00**	**11 600 000.00**	**3 700 000.00**	**7 900 000.00**			**148 312.65**	**0.00**
Dette immeubles locatifs										
08.10.03	BCG, renouvelé	2015	1 700 000.00	200 000.00	200 000.00	0.00	1.5530%	trim.	2 398.50	
Total dette immeubles locatifs			**1 700 000.00**	**200 000.00**	**200 000.00**	**0.00**			**2 398.50**	**0.00**
Total général			**13 700 000.00**	**11 800 000.00**	**3 900 000.00**	**7 900 000.00**			**150 711.15**	**0.00**

Crédits d'engagement des patrimoines adm. et fin. en cours à la fin de l'exercice 2015

Libellé	Crédit d'étude Rénovation-Transformation Mairie 08.10.503.00	Colovracum Rénovation des fenêtres 08.30.503.20	Local Sauvetage Etude + Construction 14.02.503.18	Centre scolaire Aménagement 3ème étape 21.20.501.43	Ch. Gobé Acquisition 596 m² parcelle 3498 33.00.501.36	Acquisition 157 m² Printanière-Marettes 62.00.501.16	Réaménagt Route Lausanne 62.00.501.20	Ch. Menuiserie Réaménagemt accès crèche 62.00.501.28
			12.13.11	02.03.15				06.04.13
Date délibération C.M.	05.12.15	05.12.15	06.04.13	10.06.15	05.13.14	11.12.13	03.01.11	11.12.2013
Crédit voté par C.M.	52 000	180 000	2 050 000	960 000	210 000	65 000	900 000	790 000
Dépenses totales au 31.12.14			1 753 513		6 804	39 250	17 597	172 984
Dépenses effectives en 2015		110 400	123 988	952 650	60 000			562 387
Dépenses totales au 31.12.15		110 400	1 877 501	952 650	66 804	39 250	17 597	735 370
Excédent du crédit au 31.12.15	52 000	69 600	172 499	7 350	143 196	25 750	882 403	54 630
Recettes effectives en 2015			400 000					6 705
Recettes totales au 31.12.15			950 000					6 705
Amortissements effectifs en 2015			31 667		2 125	2 600		39 566
Amortissements au 31.12.15			63 334		2 125	2 600	17 596	77 816
Solde au bilan au 31.12.15		**110 400**	864 167	**952 650**	**64 679**	**36 650**	**1**	**650 849**

Libellé	Valavran Aménagt piétons +cycles 62.00.501.31	Mobilier urbain régul.trafic Chênaie-Mojonne 62.00.501.39	Entretien réseau routier 2015 - 2019 62.00.501.40	Renaturation Nant-des-Limites (Glaise-Chênaie) 65.70.501.45	Collecteur Folies Nant-du-Gobé 71.00.501.46	Prêt Fondation 94.00.523.00	Frais d'étude Implantation Immeuble Tuilots 95.00.563.00	**Totaux**
Date délibération C.M.	02.04.14	06.17.14	11.11.14	11.10.15	10.06.15	05.12.15	11.12.13	
Crédit voté par C.M.	1 400 000	2 300 000	1 188 000	350 000	1 480 000	1 275 000	150 000	13 350 000
Dépenses totales au 31.12.14	128 743							2 118 891
Dépenses effectives en 2015	1 524 941	711 420	328 379	30 126	90 937	1 275 000		5 770 227
Dépenses totales au 31.12.15	1 653 683	711 420	328 379	30 126	90 937	1 275 000		7 889 118
Excédent du crédit au 31.12.15	(253 683)	1 588 580	859 621	319 875	1 389 063		150 000	5 460 882
Recettes effectives en 2015				50 000				456 705
Recettes totales au 31.12.15				50 000				1 006 705
Amortissements effectifs en 2015	70 000	78 691	53 067					277 716
Amortissements au 31.12.15	70 000	78 691	53 067					365 229
Solde au bilan au 31.12.15	**1 583 683**	**632 729**	**275 312**	**(19 875)**	**90 937**	**1 275 000**		**6 517 183**

Crédits d'engagement du patrimoine administratif terminés à la fin de l'exercice 2015

Libellé	Rennex-Fayards ch. piétons Etude + réal. 33.00.501.38	Financement GIBC Acquisition Mobilier 54.11.522.02	Mollies Modération trafic 62.00.501.19	Bisons Aménagt piétons +cycles 62.00.501.32	Ruelle Epuisoir Réaménagt 62.00.501.42	Acquisition véhicule voirie 62.70.506.06	Etude et Réalisation Esplanade-Buvette Gitana 65.50.503.19	Mojonne Rénovation Collecteur 71.00.501.33
Date délibération C.M.	06.17.14	05.07.13	06.28.11	05.13.14	11.11.14	05.12.15	05.05.12 11.12.13	05.13.14
Crédit voté par C.M.	100 000	154 050	140 000	250 000	170 000	152 000	1 275 000	350 000
Dépenses totales au 31.12.14		94 200	117 965	238 478			1 091 477	194 256
Dépenses effectives en 2015	98 308	42 256	12 913	10 539		151 900	208 546	64 534
Dépenses totales au 31.12.15	98 308	136 456	130 878	249 017		151 900	1 300 023	258 790
Excédent du crédit au 31.12.15	1 692	17 594	9 122	983	170 000	100	(25 023)	91 210
Recettes effectives en 2015								255 654.10
Recettes totales au 31.12.15								255 654
Amortissements effectifs en 2015	5 000	19 260	7 000	12 500			42 500	3 134
Amortissements au 31.12.15	5 000	38 520	21 964	12 500			42 500	3 134
Solde au bilan au 31.12.15	**93 308**	**97 936**	**108 914**	**236 517**		**151 900**	**1 257 523**	**1**

Libellé	Valavran Rénovation Collecteur 71.00.501.34	Printanière Rénovation Collecteur 71.00.501.35	Rennex-Limites-5 chemins Collecteur 71.00.501.44	Mollies Déchetterie enterrée 72.00.501.30	**Totaux**
Date délibération C.M.	05.13.14	05.13.14	02.03.15	02.04.14	
Crédit voté par C.M.	750 000	350 000	50 000	140 000	3 881 050
Dépenses totales au 31.12.14	128 182	178 740		66 980	2 110 278
Dépenses effectives en 2015	775 613	34 538	50 000	67 721	1 516 868
Dépenses totales au 31.12.15	903 796	213 278	50 000	134 702	3 627 146
Excédent du crédit au 31.12.15	(153 796)	136 722		5 299	253 904
Recettes effectives en 2015		213 277			468 931
Recettes totales au 31.12.15		213 277			468 931
Amortissements effectifs en 2015	25 000			14 000	128 394
Amortissements au 31.12.15	25 000			14 000	162 618
Solde au bilan au 31.12.15	**878 796**	**1**	**50 000**	**120 702**	**2 995 597**

Tableau des amortissements du patrimoine administratif

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2015	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2015
Ouvrages de génie civil					
Parcelle 1769, 922 m², Port Saladin		1.00	-	-	1.00
Ch. des Limites	137 561.30	1.00	-	-	1.00
Mastellettes-Webster	62 778.90	1.00	-	-	1.00
Traversée de Bellevue	219 188.00	1.00	-	-	1.00
Trottoir ch. des Tuileries	160 000.00	1.00	-	-	1.00
Chênaie-Mojonne	1 291 000.00	241 400.00	-	-34 600.00	206 800.00
Routes et Paroi anti-bruit CFF	839 881.67	470 881.67	-	-27 910.00	442 971.67
Paroi anti-bruit CFF	1 112 100.80	75 690.80	-	-75 689.80	1.00
Passage inférieur Valavran CFF		1.00	-	-	1.00
Aménagement Ligne V, TPG		1.00	-	-	1.00
Canalisation Zone Est	4 220 363.00	82 979.55	-17 338.90	-65 639.65	1.00
Extension réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Aménagements routiers Gds-Champs	2 876 702.08	850 927.28	-	-53 200.00	797 727.28
Parking caravanes + cheminements	249 441.70	124 821.70	-	-8 350.00	116 471.70
Cheminem. Tuilots/Clys/W-Rapp/Chên	349 680.75	129 830.95	-	-18 550.00	111 280.95
Collecteur Genthod-Bellevue	201 041.15	116 051.60	-43 628.15	-4 700.00	67 723.45
Aménagement cimetière	2 220 520.75	1 559 045.21	-	-42 200.00	1 516 845.21
Giratoire Valavran/Tuileries	3 172 442.00	1 392 125.15	-	-73 270.00	1 318 855.15
Mur anti-bruit ch. Menuiserie	110 059.85	44 019.85	-	-6 720.00	37 299.85
Aménagement zone 30 Printanière	485 982.37	310 302.37	-	-16 335.00	293 967.37
Tronçon Chênaie-Mast. 1ere/30 km	713 281.49	431 041.49	-	-20 560.00	410 481.49
Assainissement Brunette	611 798.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Tuileries/Valavran/Rom.	3 172 442.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Mastelettes	267 264.26	176 624.26	-	-8 830.00	167 794.26
PGEE	163 969.10	1.00	-	-	1.00
Gds-Bois chemin piétons	179 789.25	124 789.25	-	-11 000.00	113 789.25
Chênaie-Mojonne Zone 30 mob. urbain + prov	2 359 721.75	59 721.75	711 420.35	-78 691.00	692 451.10
Réalisation parking provisoire La Tuilière	149 304.65	9 304.65	-	-9 303.65	1.00
Aménagt ch. Marettes La Tuilière + 157 m²	663 506.05	557 756.05	-	-22 600.00	535 156.05
Roselière Modération de trafic	109 965.20	93 465.20	-	-5 500.00	87 965.20
Mollies Modération de trafic	130 878.20	103 001.00	12 913.20	-7 000.00	108 914.20
Aménagt La Tuilière p/Fondation	562 572.00	-	-	-	-
Route de Lausanne Aménagement	900 000.00	1.00	-	-	1.00
Extention Aménagement Village Tuilière	398 331.50	358 331.50	-	-20 000.00	338 331.50
La Tuilière Travaux compl. Extérieur	143 053.00	143 052.90	-	-7 155.00	135 897.90
Trottoir ch. des Limites	190 451.40	158 951.40	-20 606.30	-9 420.00	128 925.10
Bois d'Amont drainage + passage	124 950.60	90 450.60	-	-11 500.00	78 950.60
Canalisation + collecteur Mollies	84 877.85	1.00	-	-	1.00
Viabilisation terrains crèche + para	475 788.90	445 788.90	-	-15 922.00	429 866.90
Mini-Déchetteries Tuilière	149 989.50	119 989.50	-	-15 000.00	104 989.50
Centre scolaire aménagt extérieur 1ère	1 329 966.90	1 329 966.90	952 649.95	-70 000.00	2 212 616.85
Menuiserie aménagt suite crèche + place	790 000.00	134 733.60	555 681.25	-39 566.00	650 848.85
Radio aménagement	277 948.15	266 498.15	-	-14 082.00	252 416.15
Gobé, acquisition 596 m²	210 000.00	6 804.00	60 000.00	-2 125.00	64 679.00
Etude, réalisation Rennex-Fayards-Limites	98 307.70		98 307.70	-5 000.00	93 307.70
Glaise, réfection	118 223.60	118 223.60		-5 350.00	112 873.60
Valavran, aménagt piétons + cycle	1 400 000.00	128 742.75	1 524 940.50	-70 000.00	1 583 683.25
Bisons, aménagt piétons + cycle	249 016.80	238 478.20	10 538.60	-12 500.00	236 516.80
Mojonne, rénovation collecteur EU-EP	258 789.55	194 255.75	-191 120.30	-3 134.45	1.00
Valavran, collecteur (Collex-Mojonne)	903 795.55	128 182.20	775 613.35	-25 000.00	878 795.55
Printanière, rénovation collecteur	213 277.85	178 740.00	-178 739.00	-	1.00
Mollies, mini-déchetterie	134 701.50	66 980.20	67 721.30	-14 000.00	120 701.50
Entretien du réseau routier	1 188 000.00	-	328 378.95	-53 067.00	275 311.95
Renat. Nant-des-Limites/ch. Glaise	350 000.00	-	30 125.50	-50 000.00	-19 874.50
Rennex-Limites-5 chemins, collecteur	50 000.00	-	50 000.00	-	50 000.00
Collecteur Follies-Nant du Gobé	1 480 000.00	-	90 936.75	-	90 936.75
Total Ouvrages de génie civil	**38 312 706.62**	**11 061 963.93**	**4 817 794.75**	**-1 033 470.55**	**14 846 288.13**

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2015	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2015
Terrains bâtis					
Dépôt voirie	1 431 319.00	193 018.50	-	-48 250.00	144 768.50
Immeuble 329, rte de Lausanne	181 742.70	66 602.70	-	-6 060.00	60 542.70
Réfection Mairie 1992	128 930.50	1.00	-	-	1.00
Dépôt pompiers Colovrex		1.00	-	-	1.00
Local pompiers	390 068.25	181 988.25	-	-13 005.00	168 983.25
BEC 1 Intercommunal PC	1 503 073.00	219 271.70	-	-48 200.00	171 071.70
BEC 2 Abri communal PC Bellevue	1 039 801.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 2872, an. 1971, 2922 m², écol		1.00	-	-	1.00
Groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Réfection groupe scolaire 92		1.00	-	-	1.00
Agrandissement groupe scolaire	2 410 000.00	653 264.00	-	-72 586.00	580 678.00
Ecole enfantine		1.00	-	-	1.00
Aménagement groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Aménagement trois classes		1.00	-	-	1.00
Couvert fontaine publique		1.00	-	-	1.00
Bâtiment Colovracum		1.00	-	-	1.00
Dépôt matériel cantonniers		1.00	-	-	1.00
Centre récupération déchets	238 645.60	28 245.60	-	-28 244.60	1.00
Rénovation locaux communaux	1 078 044.65	398 694.65	-	-36 260.00	362 434.65
Transformation chaufferie	249 689.95	1.00	-	-	1.00
Aménagement locaux Mairie	72 000.80	24 000.80	-	-4 000.00	20 000.80
Rénovation salle sociétés	187 715.54	73 715.54	-	-9 500.00	64 215.54
Transform. bât. scolaire Mollies	399 177.15	159 177.15	-	-20 000.00	139 177.15
Préau couvert école	402 614.00	201 413.45	-	-20 150.00	181 263.45
Secrétariat-Réception Mairie	341 689.05	240 169.05	-	-11 440.00	228 729.05
Installation toit. photovoltaïque	2 391 806.05	1 564 611.05	-	-65 195.00	1 499 416.05
Dépôt voirie village	199 066.65	145 126.65	-	-6 600.00	138 526.65
La Tuilière Travaux préparatoire	498 565.65	1.00	-	-	1.00
Local La Cale et archives	475 930.28	335 730.28	-	-17 700.00	318 030.28
Parking Gitana	2 900 000.00	2 045 200.00	-	-107 800.00	1 937 400.00
Ecole Gitana	2 320 000.00	1 635 400.00	-	-86 100.00	1 549 300.00
Patinoire artificielle de 360 m²	159 800.10	1.00	-	-	1.00
Parascolaire Etude + Compl + Construction	5 965 674.40	5 546 054.15	-	-209 810.00	5 336 244.15
Local Sauvetage Etude + Réfection	2 050 000.00	1 171 846.30	-276 011.95	-31 667.00	864 167.35
Gitana, Esplanade + Buvette	1 275 000.00	1 091 476.80	208 546.00	-42 500.00	1 257 522.80
Colovracum, rénovation fenêtres	180 000.00	-	110 399.85	-	110 399.85
Total Terrains bâtis	**28 470 354.32**	**15 975 021.62**	**42 933.90**	**-885 067.60**	**15 132 887.92**
Terrains non bâtis					
Parcelle 3420 + 3422, 4.10.89, 14902 m²	2 162 360.00	326 160.00	-	-	326 160.00
Rampe des Romelles	86 000.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 1924, 268 m², Epuisoir		1.00	-	-	1.00
Parcelle 1110, 19.3.1857, 3884 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3174, année 1983, 2637 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3163, année 1982, 2114 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 2362, année 1983, 2726 m²		1.00	-	-	1.00
Centre de délassement et de sports	208 573.20	1.00	-	-	1.00
Place de Jeux Roselière	200 648.60	56 880.60	-	-56 879.60	1.00
Plage Gitana	350 000.00	290 000.00	-	-12 000.00	278 000.00
Renaturation du Nant-des-Limites	436 999.10	296 659.10	-	-11 000.00	285 659.10
Total Terrains non bâtis	**3 444 580.90**	**969 706.70**	**0.00**	**-79 879.60**	**889 827.10**

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2015	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2015
Mobiliers, machines, véhicules					
Mobilier administratif		1.00	-	-	1.00
Matériel service du feu		1.00	-	-	1.00
Mobilier scolaire	129 997.80	1.00	-	-	1.00
Matériel de voirie		1.00	-	-	1.00
Camionnette Multi Lift	81 301.00	48 701.00	-	-8 150.00	40 551.00
Balayeuse	248 489.10	148 489.10	-	-25 000.00	123 489.10
Mobilier urbain + jeux La Tuilière	189 714.80	151 714.80	-	-19 000.00	132 714.80
Mobilier Parascolaire	140 000.00	121 910.70	-	-17 500.00	104 410.70
Véhicule Pionner Pompiers	199 855.00	151 855.00		-20 000.00	131 855.00
Acquisition véhicule voirie	151 900.00	0.00	151 900.00	-	151 900.00
Total Mobilier, machines, véhicules	**1 141 257.70**	**622 674.60**	**151 900.00**	**-89 650.00**	**684 924.60**
Communes					
4 Parts COFICOGE		2 000.00	-	-	2 000.00
Total Communes	**0.00**	**2 000.00**	**0.00**	**0.00**	**2 000.00**
Propres établissements					
Part. perm. Fondation élargt rampe	1 200 000.00	1 200 000.00	-	-	1 200 000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129 440.00	129 440.00	-	-	129 440.00
Prêt à la Fondation	1 275 000.00	-	1 275 000.00	-	1 275 000.00
Total Propres établissements	**2 604 440.00**	**1 329 440.00**	**1 275 000.00**	**0.00**	**2 604 440.00**
Sociétés d'économie mixte					
Actions CGN		1.00	-	-	1.00
Capital dotation S.I.		59 250.00	-	-	59 250.00
3750 Actions nominatives BCGe		431 875.00	-	-	431 875.00
Actions CGN		3.00	-	-	3.00
1695 Actions nominatives BCGe		200 010.00	-	-	200 010.00
Total Société d'économie mixte	**0.00**	**691 139.00**	**0.00**	**0.00**	**691 139.00**
Subv. invest. Communes et propres établ.					
Stade Marc-Burdet	249 550.00	178 450.00	-	-11 850.00	166 600.00
Centre Sportif de la Vigne Blanche	2 099 109.23	1 119 309.23	-	-48 700.00	1 070 609.23
Subvention Etanchéité Parking Tuilière	119 904.00	47 904.00	-	-47 903.00	1.00
Finan. Etude + Construction Crèche	2 445 653.02	2 271 984.18	-50 422.00	-81 525.00	2 140 037.18
Financement Mobilier Crèche	154 050.00	74 939.80	42 256.25	-19 260.00	97 936.05
Total Propres établissements	**5 068 266.25**	**3 692 587.21**	**-8 165.75**	**-209 238.00**	**3 475 183.46**
Total patrimoine administratif	**79 041 605.79**	**34 344 533.06**	**6 279 462.90**	**-2 297 305.75**	**38 326 690.21**

Tableau des amortissements du patrimoine financier

Désignation	Solde au 01.01.2015	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2015
Immeubles				
Parcelle 3866, Parc des Aiglettes	300 000.00	-	-	300 000.00
Immeuble 4, Parc des Aiglettes	729 420.30	-	-	729 420.30
Parcelle 2635 - 325 rte Lausanne	1 798 816.85	-	-	1 798 816.85
Parcelles 3824 Limites (2814/5 rte de Collex)	917 534.00	-	-	917 534.00
Maisons Marettes 1-A-B, Ticoquins (Dubois)	2 921 598.65	-	-	2 921 598.65
Parcelle 3855 Tuilots	1 799 682.60	-	-	1 799 682.60
Parcelle 3386 Gitana	2 557 108.95	-	-	2 557 108.95
Parcelle 2224 - 11 chemin de la Chênaie	-	3 888 613.00	-	3 888 613.00
Total Immeubles	**11 024 161.35**	**3 888 613.00**	**0.00**	**14 912 774.35**
Total patrimoine financier	**11 024 161.35**	**3 888 613.00**	**0.00**	**14 912 774.35**

Comptes d'exploitation pour l'exercice 2015

Compte général Réserve des immeubles

Immeubles	Produits	Charges
Total de la réserve des immeubles au 01.01.2015	210 941.90	
Résultats d'exploitation des immeubles 2015		
Parc des Aiglettes 4	58 180.00	99 378.70
Chemin des Marettes 1 - 1A - 1B	101 763.35	23 085.30
Route de Lausanne 325	113 856.00	82 117.00
Résultat d'exploitation au 31.12.2015	273 799.35	204 581.00
Total du résultat d'exploitation au 31.12.2015		69 218.35
	273 799.35	**273 799.35**
Total de la réserve des immeubles au 31.12.2015	**280 160.25**	

Restaurant le Kutchi
Route de Lausanne 325

Produits	
Loyers encaissés	113 856.00
Total des produits	**113 856.00**
Charges	
Entretien, rénov. courants	51 288.50
Travaux	21 348.00
Honoraires, frais de régie	5 226.00
Assurance	1 856.00
Intérêts hypothécaires	2 398.50
Total des charges	**82 117.00**
Résultat d'exploitation	**31 739.00**

Immeuble
Parc des Aiglettes 4

Produits	
Loyers encaissés	56 680.00
Machines à laver & séchoirs	1 500.00
Total des produits	**58 180.00**
Charges	
Charges courantes	19 231.85
Entretien, rénov. courants	78 994.85
Assurances	1 152.00
Total des charges	**99 378.70**
Résultat d'exploitation	**(41 198.70)**

Résidence Les Marettes
Chemin des Marettes 1 - 1A - 1B

Produits	
Loyers encaissés	101 763.35
Total des produits	**101 763.35**
Charges	
Charges courantes	3 092.30
Entretien, rénov. courants	7 612.45
Assurances	2 261.05
Chauffage, eau, électricité	10 119.50
Total des charges	**23 085.30**
Résultat d'exploitation	**78 678.05**

Résultats d'exploitation portés sur compte général Réserve des immeubles

Compte de fonctionnement

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Revenus (Fr.)	6 410 160.75	7 687 705.52	8 534 630.51	11 077 134.65	10 973 696.06	10 155 376.11	12 316 932.24	11 908 688.54	31 912 632.75	13 588 084.86	19 429 943.76
Charges (Fr.)	6 408 107.46	7 183 182.83	7 471 376.19	8 936 453.84	8 534 354.54	8 728 350.68	9 304 268.00	9 984 610.11	16 313 762.38	10 806 990.50	16 407 450.46
Résultat (Fr.)	2 053.29	504 522.69	1 063 254.32	2 140 680.81	2 439 341.52	1 427 025.43	3 012 664.24	1 924 078.43	15 598 870.37	2 781 094.36	3 022 493.30

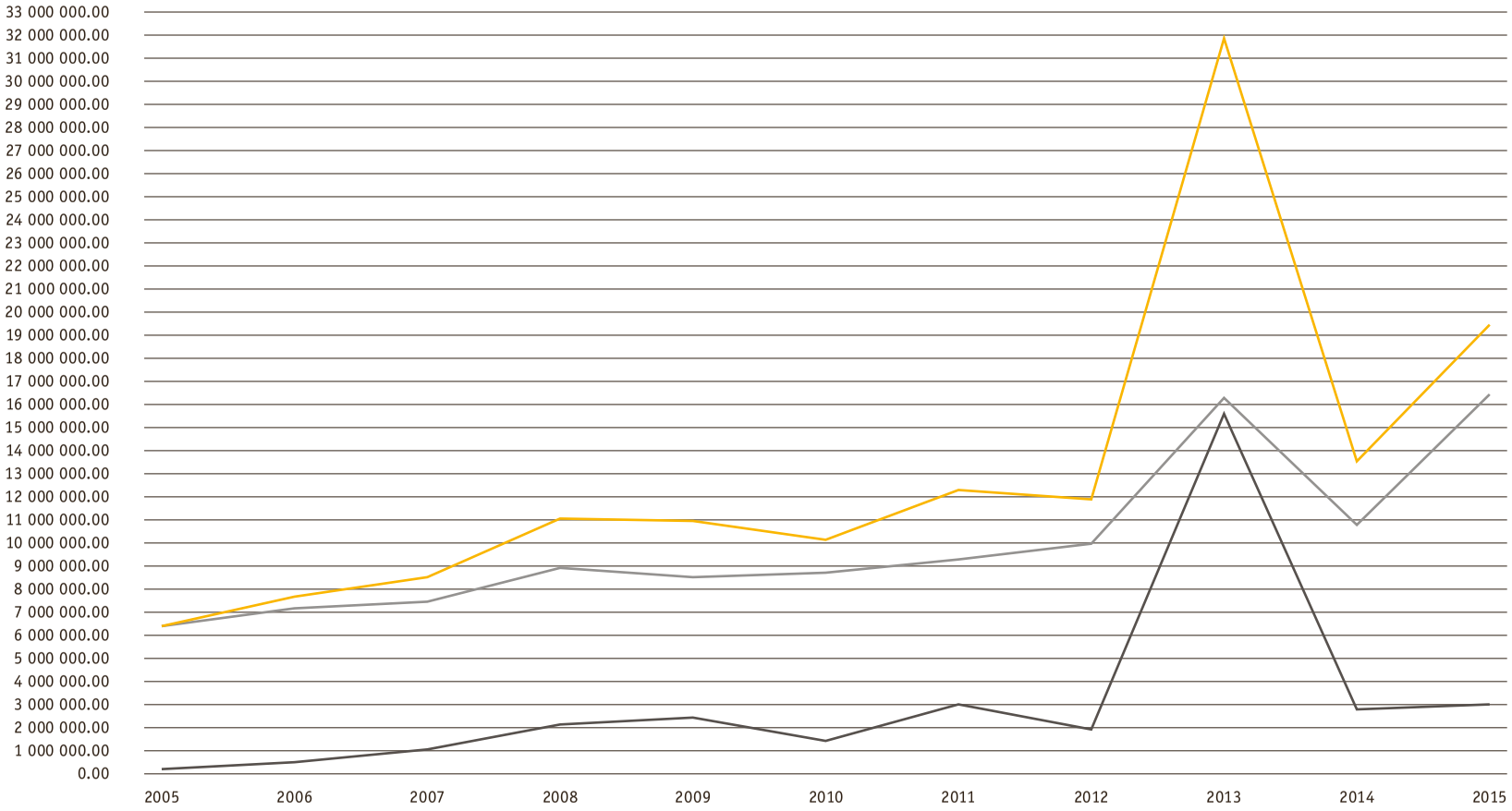

Revenus
Charges
Résultat

L'importante variation des courbes pour ces graphiques est due :
Concernant les revenus : en une entrée fiscale exceptionnelle et unique
Concernant les charges : en une provision pour restitution
en 2015 d'une partie du boni au Fonds de péréquation intercommunal

Evolution démographique

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Habitants	2783	2892	2918	3135	3143	3216	3169	3220	3271	3238	3314

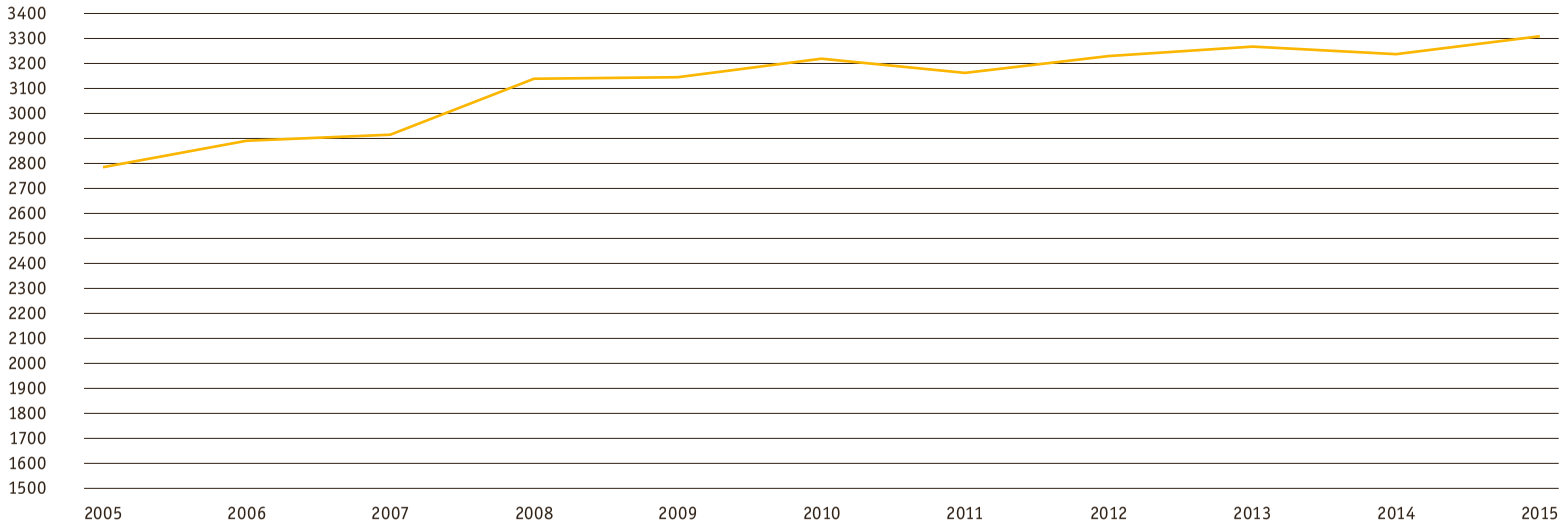

Evolution de la dette à moyen et long terme (p.a.)

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dette (Fr.)	14 607 014.85	14 383 268.40	14 158 808.10	14 502 639.25	13 274 693.00	12 972 693.00	12 170 693.00	10 250 000.00	12 950 000.00	11 800 000.00	7 900 000.00

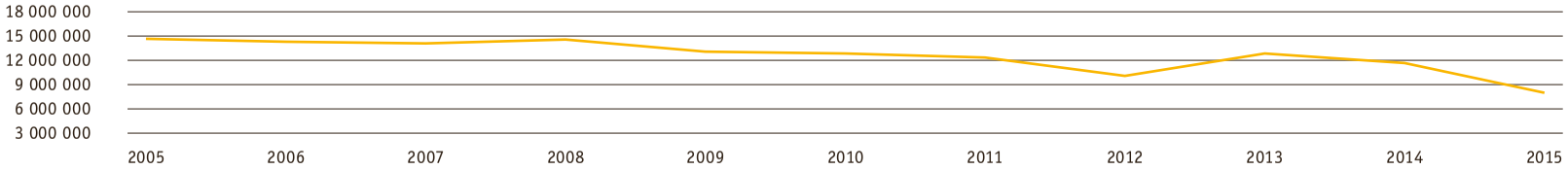

Evolution du centime additionnel en francs par habitant

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Centime p/hab	43.33	50.27	55.47	69.89	68.35	61.16	79.31	75.88	218.61	85.40	115.05

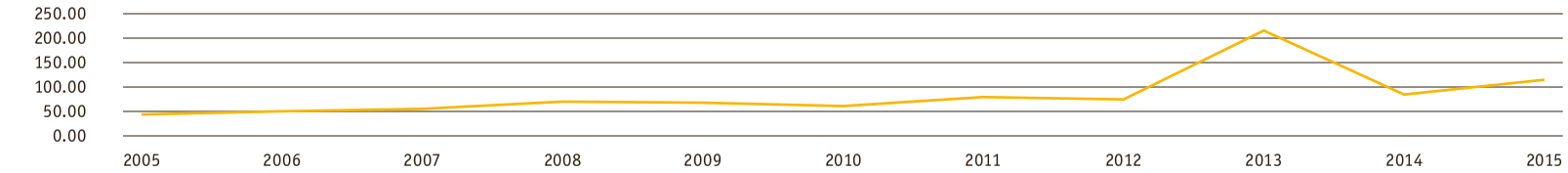

Evolution du revenu et de la charge en francs par habitant

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Revenu p/hab	2 303.32	2 658.27	2 924.82	3 533.38	3 491.47	3 157.77	3 886.69	3 698.35	9 756.23	4 196.44	5 862.99
Charge p/hab	2 302.48	2 483.81	2 560.44	2 850.54	2 715.35	2 714.04	2 936.03	3 100.81	4 987.39	3 337.55	4 950.95

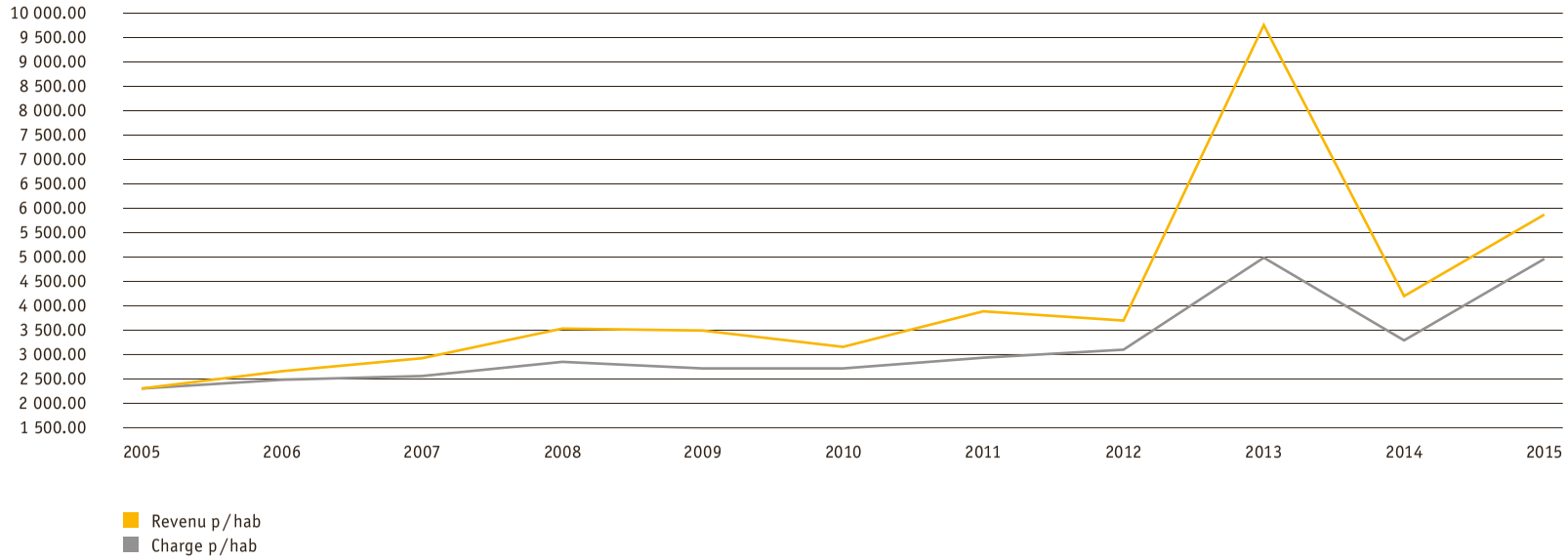

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la

COMMUNE DE BELLEVUE

Genève, le 24 mars 2016
39/gn/9

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Messieurs les Conseillers Administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département Présidentiel, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

BfB

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilans et comptes de fonctionnement comparés (pages 3 - 6)
- comptes administratifs comparés (page 7)
- tableau du mode de financement (page 8)
- engagements hors bilan (page 9)
- tableau des amortissements du patrimoine administratif (pages 10-11)
- tableau des amortissements du patrimoine financier (page 11)
- liste des vérifications effectuées (pages 12-17)
- analyse et commentaires (pages 18-19)

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2015

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE LA VIGNE BLANCHE

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

EXPLICATION DES REVENUS ET DES CHARGES

Voir l'explication des comptes dans la comparaison budgétaire au 31.12.2015

* * *

Le compte de fonctionnement 2015 totalise CHF 232'419.55 aux charges, couvert d'une part par les revenus pour un montant de CHF 37'456.90 et par la participation des communes au prorata du nombre d'habitants au 31.12.2014, à raison de CHF 104'969.90 pour Bellevue et CHF 89'992.75 pour Genthod. Ce qui représente une charge mensuelle de CHF 2.70 par habitant.

Une facturation de 3% sur les frais généraux sera établie et comptabilisée en 2016.

La commune de Bellevue ayant mis à disposition des requérants, logeant dans son abri, des abonnements d'accès gratuit pour les patins, la restitution du montant de cette location sera établie en fin de saison au profit du GIVB, soit à fin février 2016.

BILAN

Le total de CHF 14'947.96 à l'actif du bilan se décompose comme suit, soit : le solde bancaire du compte de « fonctionnement », l'impôt anticipé 2015, les actifs de liaison transitoires qui concernent le solde de fonctionnement 2015 dû à la régie Burger, ainsi que les revenus transitoires de location patins et vente de snack.

Investissement : Au vu de la décision du 26 août 2013 approuvant la délibération du Conseil municipal de la Commune de Bellevue, ayant pour objet :

« - la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent DDP 4008 de 10'082m2 sur la parcelle N° 3826, propriété de la commune, en faveur du Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB), selon le plan de mutation N° 12/2010, établi par le bureau de géomètres officiels Ney & Hurni SA en date du 2 novembre 2010, aux conditions fixées par l'acte notarié ;
- la constitution, au profit et sur ledit DDP 4008, ainsi que de la parcelle N° 3826, des servitudes nécessaires à la bonne exploitation du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB) »

Le Conseil d'Etat a décidé en date du 8 mai 2013, d'accepter la modification de l'article 34 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RC – B 6 05). Dès lors, le GIVB doit présenter dans ses comptes les installations à l'actif du bilan, avec en déduction, les subventions d'investissement versées par les communes.

Le total de CHF 14'947.96 au passif du bilan se décompose comme suit, soit : CHF 1'808.65 de passifs transitoires concernant des factures de fonctionnement et CHF 12'979.36 concernant les soldes de fonctionnement dus aux communes et reportés sur l'exercice 2016, ainsi qu'un transitoire de deux factures payées en 2016 concernant l'exercice 2015.

Bellevue, le 28 janvier 2016 – cma

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil intercommunal du

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE LA VIGNE BLANCHE
Bellevue

Genève, le 24 février 2016
39/gn/8

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilans comparés et comparaison budgétaire et répartition) du Groupement intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé

Annexes :
Comptes annuels comprenant :
- bilans comparés
- comparaison budgétaire et répartition

GIC

Groupement intercommunal pour la crèche

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2015

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU BÂTIMENT DE LA CRECHE (GIC)

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Explication des charges : directement dans la comparaison budgétaire

* * *

Le compte de fonctionnement 2015 totalise CHF 122'287.95 aux charges, couvert d'une part par les revenus pour un montant de CHF 112'576.45, d'autre part avec la participation des communes au prorata du nombre de places utilisées en 2015, à raison de CHF 9'711.50, selon le tableau de répartition inséré dans la comparaison budgétaire.

Cet excédent de charges, non prévu dans le budget 2015, provient essentiellement du solde payé à l'Etude de notaire concernant les honoraires pour le droit de superficie d'un montant de CHF 9'430.55 et les honoraires de révision concernant l'Association de la crèche et Pop E Poppa pour un montant de CHF 7'009.20.

INVESTISSEMENT MOBILIER

Les dépenses d'investissement 2015 pour l'acquisition de Mobilier se montent à CHF 142'465.20. La totalité de ces charges d'investissement sont réparties entre les communes à raison de 50% au prorata du nombre de places attribué et 50% au pro rata du nombre d'habitants au 31.12.2011, selon le tableau de bouclement joint. Un tableau récapitulatif des dépenses et des acomptes de chaque commune est également annexé, avec le total investi par chaque commune.

Cet investissement voté de CHF 520'000.- est ainsi bouclé au 31.12.2015 pour un montant total de CHF 460'055.60 laissant apparaître une économie de CHF 59'944.40.

BILAN

Le total de CHF 49'560.08 à l'actif du bilan se décompose comme suit, soit : les soldes bancaires des comptes d' « investissement » et de « fonctionnement », les débiteurs divers, l'impôt anticipé 2015 et des recettes transitoires de location de parking et avance pour paiement des factures d'investissement.

Investissement : Au vu de la décision du 28 juin 2013 approuvant la délibération du Conseil municipal de la Commune de Bellevue, ayant pour objet :

« - la cession de 1455 m2 de la parcelle N° 3865 en droit de superficie au Groupement intercommunal du bâtiment de la crèche (GIBC), représentant la surface de l'emprise du bâtiment de la crèche pour un montant annuel de 58 200 F et pour une durée de 30 ans, selon le plan de mutation N° 5/2011 établi par le bureau de géomètres officiels Ney & Hurni SA (version 11 octobre 2012). »

Le Conseil d'Etat a décidé en date du 8 mai 2013, d'accepter la modification de l'article 34 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RC – B 6 05). Dès lors, le GIBC doit présenter dans ses comptes les installations à l'actif du bilan, avec en déduction, les subventions d'investissement versées par les communes.

Le total de CHF 49'560.08 au passif du bilan se décompose comme suit, soit : CHF 58'452.15 de passif transitoire concernant des factures de fonctionnement et d'investissement, - CHF 8'892.07 de soldes disponibles ou à devoir concernant l'investissement et le fonctionnement des communes.

Bellevue, le 09 février 2016 - cma

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil intercommunal du

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA CRECHE
Bellevue

Genève, le 24 février 2016
9/gn/14

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissement) du Groupement intercommunal pour la Crèche pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé

Annexes :
Comptes annuels comprenant :
- bilan
- compte de fonctionnement
- compte d'investissement

GICORD

Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac

Bellevue, le 03 février 2016

Présentation des comptes

- Toutes les communes, membres du GICORD ont amorti leur participation. Un solde de CHF 2'797.55 a été amorti par le biais du compte de fonctionnement.
- Comme chaque année, nous avons refacturé à l'entreprise JACQUET SA notre part sur les déchets provenant de l'extérieur, soit un montant de CHF 48'997.00 pour 2015. Un correctif a été apporté à cette facture concernant des apports 2014 de 12.32 tonnes facturés à des privés en lieu et place des communes, soit CHF 513.15, et un apport de souches de 70.96 tonnes facturés au prix des déchets verts, soit CHF 1'479.50. En effet, il avait été décidé lors de l'Assemblée générale du Conseil intercommunal du 24 mars 2014 (PV, point 6 Divers) que pour les souches une rétrocession de la moitié du prix des déchets verts serait instaurée.
- La réserve à disposition du GICORD se monte à CHF 358'264.03 à laquelle il faut ajouter le solde de la participation des communes à l'étude d'extension, soit CHF 30'082.45. Nous avons donc au total une réserve de CHF 388'346.48.
- Au niveau des dépenses on peut relever des frais bancaires pour CHF 60,95, les honoraires de révision de l'exercice 2014 pour CHF 1'080.-, ainsi qu'un amortissement de fonctionnement de CHF 2'797.55. Soit un total de charges de CHF 3'938.50 contre des revenus à concurrence de CHF 49'004.67, laissant apparaître un résultat de fonctionnement de CHF 45'066.17.

En conclusion, l'on peut affirmer que le GICORD fonctionne très bien, à la satisfaction des communes membres qui peuvent composter leurs déchets verts à HT CHF 99.50 la tonne au lieu des HT CHF 141.15 la tonne pour les autres utilisateurs et les souches pour HT CHF 144.50 au lieu de HT CHF 165.35.

COMMUNE DE BELLEVUE – route de Lausanne 329 – CP 44 – 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20 – Fax 022 959 88 21 – E-mail : info@mairie-bellevue.ch

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil intercommunal du

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE COMPOSTAGE DE LA RIVE-DROITE DU LAC

Genève, le 24 février 2016
39/gn/23

BfB

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) du Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :
- bilan
- compte de fonctionnement

Stade Marc-Burdet

Groupement intercommunal stade Marc-Burdet

KISS-BORLASE
BUREAU FIDUCIAIRE

E. Kiss-Borlase,
Bureau Fiduciaire SA

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil intercommunal du

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET
COLLEX-BOSSY

Genève, le 16 février 2016

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET, Collex-Bossy pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil du groupement intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

E. Kiss-Borlase, Bureau Fiduciaire SA

Genève, le 16 février 2016

Etienne Kiss-Borlase
Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels

4, rue Pedro-Meylan · CP 82 · CH-1211 Genève 17
Etienne Kiss-Borlase membre de [illegible]
T +41 (0)22 839 8844 · F +41 (0)22 839 8843 · info@ekbf.ch

Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

Rapport de gestion, exercice 2015

Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 21ème exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyers correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier se présente comme suit:

Appart. Nb. de pièces	**1½**	**2**	**3**	**4**	**4½**	**5**	**5½**	**6**	**6½**	**7**	**Tot.**
Route de Lausanne	1	4	5	6		14		2		2	34
Chemin de la Roselière			4	19	1	9					33
Chemin des Aiglons					2		2		4		8
Chemin des Marettes			2	10		5		8			25
Totaux	1	4	11	35	3	28	2	10	4	2	100

Arcades Parkings	**Arcades**	**Parking intérieur**	**Parking extérieur**
Route de Lausanne	11	25	
Chemin de la Roselière		33	21
Chemin des Aiglons		15	
Chemin des Marettes		56	
Totaux	11	129	21

Faits marquants en 2015

Projet de construction aux Tuilots
La Fondation avait lancé en 2014 un concours d'architecture pour la construction d'un immeuble au chemin des Tuilots (sur la parcelle n°3855, d'une surface au sol de 5125 m²).

Au début de l'année, le conseil a mandaté le bureau BCR pour revoir le projet notamment:
- En supprimant l'attique;
- En repensant l'organisation des sous-sols et du rez-de-chaussée inférieur dans le sens d'une plus grande rentabilité économique (moins de locaux vu la suppression de l'attique);
- En vérifiant la faisabilité de l'accès au parking souterrain par la route des Romelles, tout en garantissant le maintien des qualités des cheminements et des aménagements extérieurs.

Au cours du printemps, le conseil s'est prononcé sur différentes variantes proposées par le bureau d'architecte. Il a notamment retenu:
- Un immeuble de quelque 3800 m²) sur 3 niveaux et demi (le demi-niveau provient de la pente du terrain qui permet d'aménager des logements au niveau -1);
- La création d'un appartement communautaire;
- La réalisation d'une salle commune;
- La création d'un potager urbain.

Le terrain se trouvant en zone de développement, le conseil a dû se déterminer sur la typologie des logements à réaliser.

Il y aura 25% de logements mixtes selon la loi générale sur le logement (LGL) et 25% de logements mixtes régis par la loi sur les logements d'utilité publique (LUP).

Les logements mixtes LGL ou LUP sont respectivement soumis à un contrôle des loyers et normes

d'habitation sur 25 et 50 ans. La mixité reposera sur le pourcentage de personnes respectant les barèmes d'attribution (revenu).

Les 50% restant en zone de développement locatif peuvent être un peu plus chers et ne sont pas soumis au contrôle de l'OCLPF, si ce n'est pour les loyers abusifs. Autant dire que cela ne concernera pas la Fondation.

Concernant l'appartement communautaire, la première version des plans offrait 6 appartements. L'OCLPF trouvant la surface commune trop importante, les architectes ont proposé 8 appartements dont deux sont un peu plus petits (min. 33 m^2).

Alors que la demande d'autorisation de construire aurait dû être déposée en fin d'année, l'office fédéral des routes, propriétaire du terrain séparant la parcelle des Tuilots de la route des Romelles, a demandé un délai au 18 janvier pour se déterminer.

Enquête de satisfaction
Une enquête a été effectuée par la Fondation sur les prestations de notre régie. L'analyse des résultats montre un bon niveau de satisfaction. 21 questionnaires ont été retournés sur 100 envoyés soit un taux de réponse de 20% ce qui est tout à fait correct pour ce type d'enquête.

En ce qui concerne la rapidité de réponse de la régie, 75% des personnes qui ont répondu sont satisfaites.

Les contacts se font en premier lieu pour des travaux, puis avec la conciergerie et enfin le service location. Ils se font d'abord par téléphone, puis par mail et par courrier. Ils sont globalement satisfaisants à 75%.

20% des sondés pensent que toutes les régies offrent des prestations similaires et 25% aimeraient des prestations supplémentaires de la régie (travaux en suspens, en attente de changement d'appartement, contrôle des parkings, etc.).

Affaire Schwertzfeger
L'entreprise Schwertzfeger s'était désistée peu de temps avant la fin des travaux des immeubles au chemin des Marettes nous causant un important préjudice (recours à d'autres fournisseurs avec un surcoût important, honoraires d'architecte, etc.). En 2015, force est de constater que la procédure n'a guère avancé. Une seule audition a eu lieu et n'a porté que sur l'identification des pièces et témoignages pouvant être cités par les parties. Pour mémoire, le litige porte sur CHF 96'000.-. A fin 2015, plus de CHF 30'000.- d'honoraires d'avocats et de frais de justice ont été engagés par la Fondation.

20 ans de la Fondation
En 1995, sous l'impulsion du maire de l'époque, M. Georges Bouvier, la Commune cédait les immeubles de la route de Lausanne à une nouvelle entité : la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements. Les locataires et anciens membres du conseil ont été invités à un apéritif dînatoire le samedi 19 septembre pour fêter les 20 ans de la Fondation.

Quelque 50 personnes ont participé à cet évènement au cours duquel M. Bouvier a rappelé les étapes qui ont marqué la constitution de la Fondation et M. Bernard Taschini, actuel Président, a relevé les projets en cours. Cet événement a également permis au Président d'exprimer sa reconnaissance aux concierges de nos immeubles.

Comptes 2015 et projet de budget 2016

Ce rapport de gestion présente et commente :
1. Les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. Le compte de pertes et profits 2015 ;
3. Le bilan au 31 décembre 2015 avec les valeurs d'assurance des immobilisations corporelles et différentes annexes ;
4. Le rapport de révision ;
5. Le budget des dépenses et recettes pour 2016.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion a été soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la Commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

Immeubles 331 - 339 route de Lausanne

Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2015 des recettes locatives pour un montant CHF 809'350.-. Ces recettes locatives sont en légère hausse par rapport à l'année précédente (+ 1.6%). La Fondation a poursuivi sa politique visant à rénover ou rafraîchir les appartements lors de changement de locataires, ce qui représente des dépenses pour plus de CHF 100'000.-.

Les charges d'exploitation (CHF 313'510.-) ont néanmoins baissé en 2015 (- 13.7%) par rapport au précédent exercice car il y a eu moins de changement.

Pour mémoire, d'importants travaux avaient été entrepris au cours de la dernière décennie pour entretenir cet immeuble (façades, cuisines, etc.) et en améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation thermique et phonique des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles).

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces appartements sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois. Le Conseil a fixé les loyers cibles à un niveau légèrement au-dessus de CHF 200.- le mètre carré. Il entend toutefois harmoniser les loyers qui, au fil des ans, ont évolué différemment selon les baux et les rénovations. Cependant, il a jugé peu opportun d'entreprendre cette harmonisation en 2015, malgré des écarts sensibles.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de contribuer au maintien des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur attractivité.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles après impôts et après d'importantes dotations aux provisions destinées à des travaux de rénovation et à la réalisation de futures constructions s'élève à CHF 66'770.-.

Immeubles 50 - 58 chemin de la Roselière

En 2015, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à CHF 579'330.-. L'état locatif étant fixé par l'office du logement, il est quasi identique à l'année précédente. A noter une recette exceptionnelle provenant de la subvention pour la rénovation du toit avec les panneaux solaires.

Les charges d'exploitation qui avaient explosé en 2014 à cause des travaux de la toiture sont encore plus élevées cette année, car de nombreuses factures ont été payées au début 2015. Ces charges s'élèvent à CHF 659'490.-, contre CHF 535'500.- en 2014, soit une augmentation de 23%. Il convient de rappeler que le montant total des travaux de réparation de la toiture s'est élevé à plus de CHF 800'000.-; travaux réalisés dans les délais et le budget prévus.

Ce montant intègre le coût d'installation des panneaux solaires dont profiteront les locataires puisqu'ils permettront de diminuer leurs charges.

La place de jeux a été rénovée pour correspondre aux normes actuelles, avec un nouvel ensemble de jeux

et la pose d'un revêtement synthétique, soit une dépense de CHF 26'700.-.

Quant aux charges financières, elles sont pratiquement inchangées (-0.88%) puisqu'un emprunt à échéance fixe avait été conclu et que celui-ci court jusqu'en 2019 pour une partie et 2025 pour le solde.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles est donc négatif. Après impôts et malgré une dissolution d'une provision de CHF 250'000.- pour les travaux susmentionnés ces immeubles présentent une perte de CHF 65'270.-.

Immeubles 6-8 chemin des Aiglons

La Fondation est propriétaire des huit appartements réalisés par la Commune dans ces deux immeubles. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la Commune. La répartition des différents postes de charges d'exploitation entre propriétaires est traitée par convention à l'instar d'une gestion en propriété par étages (PPE).

Les rentrées locatives s'élèvent à CHF 301'520.-, soit une très légère augmentation de CHF 2900.- (1%).

Les charges d'exploitation sont relativement stables, fluctuant pour l'essentiel avec les réparations courantes et les frais liés aux changements de locataires.

Le compte d'exploitation est positif avec un solde de CHF 104'050.-.

Immeubles 3-5 chemin des Marettes

Ces deux immeubles sont en location depuis l'été 2012. En 2015, les produits se sont élevés à CHF 700'230.-, en baisse de CHF 5210.-. Alors que l'année précédente la baisse des loyers accordée par la Fondation n'avait porté que sur 4 mois (depuis septembre), en 2015 elle a eu un impact sur toute l'année. L'état locatif global s'élève désormais à quelque CHF 710'000.-, y compris les places de parking.

Les charges d'exploitation sont passées de CHF 124'010.- à CHF 141'630.- soit une augmentation de 14.2%, essentiellement à cause des réparations courantes.

Concernant les charges financières, elles sont stables. La Fondation a souscrit un prêt de 9 millions pour une durée de 15 ans et 1 million pour 10 ans. Ce prêt bénéficie d'un cautionnement simple de la Commune.

Le résultat brut d'exploitation est de CHF 294'390.-, soit un résultat net après impôts et attribution aux diverses provisions de CHF 30'560.-.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2015

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à CHF 2'390'430.- (un montant pratiquement stable par rapport à 2014).

Les charges d'exploitation augmentent toujours (+7.7%) par rapport à l'exercice précédent; elles s'élèvent à CHF 1'205'990.-. L'augmentation est toujours due à la réparation du toit de l'immeuble sis au chemin de la Roselière.

Concernant les emprunts, un prêt a été accordé par la Commune pour un montant de CHF 1'275'000.- à 0.9%. Cet emprunt remplace deux prêts de la BCGE à des taux supérieurs à 3%. Il convient de rappeler que la plupart des emprunts de la Fondation portent essentiellement sur du moyen et long terme afin de garantir la stabilité des charges financières.

Un prêt de plus de 3 millions de francs arrivera également à échéance au 15 juin 2016. La Fondation entend réduire ses charges financières en bénéficiant des conditions favorables actuellement sur le marché des capitaux.

En 2015, le total des charges financières a baissé et s'élève à CHF 692'860.-, pour un total de fonds étrangers de CHF 25'492'430.- (73,8%).

Les frais d'administration de la Fondation sont relativement stables après la baisse de l'an dernier. Ils s'élèvent pour 2015 à CHF 88'000.-, y compris des honoraires d'avocats pour près de CHF 16'000.-.

Le résultat global d'exploitation (après impôts) se monte à CHF 52'560.-. Ce montant prend en compte plusieurs nouvelles provisions, dont une pour le projet des Tuilots de CHF 400'000.-.

Les amortissements des dettes à long terme s'élèvent à CHF 120'860.- et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement de l'ensemble de nos immeubles (résultat d'exploitation) par rapport aux fonds propres et aux fonds étrangers est de 1.63%, en légère augmentation. Ce taux toujours très bas s'explique par la réparation de toit de l'immeuble sis au chemin de la Roselière.

Bilan au 31 décembre 2015

A l'actif, pour le projet des Tuilots, les honoraires des architectes et des autres mandataires ont été activés. A fin 2015, le montant enregistré au bilan s'élève à CHF 551'200.- soit une augmentation de CHF 306'440.-. Avant le début des travaux, le montant total des investissements immatériels (honoraires) pour ce projet devrait se situer à près de 1.5 million de francs.

Au passif, les dettes à moyen et long terme baissent de CHF 120'860.- pour s'élever au total à CHF 25'426'675.-. Les provisions ont varié: celle pour de futurs travaux s'élève désormais à CHF 970'000.- alors que celle pour le projet des Tuilots est désormais de 2.245 million (+CHF 400'000.-). Par contre, la réserve constituée pour la rénovation du toit de la Roselière a été totalement absorbée.

Le rapport fonds propres/fonds étrangers s'établit, à 26.3% (par rapport à 24.3% en 2014), sur la base des engagements financiers globaux s'élevant à CHF 34'557'010.-.

Budget 2016

Ce chapitre présente les principaux éléments du budget 2016.

1. Route de Lausanne 331-339
- Recettes locatives stables: CHF 800'000.-
- Remplacement de cuisines ou salles de bain: CHF 50'000.-
- Divers travaux de réparation: CHF 150'000.-
- Prévision d'un résultat d'exploitation: CHF 400'000.-

2. Chemin de la Roselière 50-58
- Recettes locatives inchangées, de l'ordre de CHF 580'000.-
- Divers travaux de réparation: CHF 80'000.-
- Prévision d'un résultat d'exploitation de l'ordre de CHF 150'000.-

3. Chemin des Aiglons 6-8
- Recettes locatives inchangées, de l'ordre de CHF 300'000.-
- Peu de changement des charges d'exploitation.

- Prévision d'un résultat d'exploitation positif de CHF 100'000.-

4. Chemin des Marettes
- Recettes locatives de CHF 700'000.-
- Les charges d'exploitation sont estimées à CHF 150'000.-
- Prévision d'un résultat d'exploitation positif brut de CHF 300'000.-

5. Projet des Tuilots
- Charges liées au projet, honoraires des architectes et autres mandataires pour CHF 1 million.

La régie

Les immeubles appartenant à la Fondation sont gérés, depuis 1997, par la CGi Immobilier S.A. Son mandat a été renouvelé pendant l'été 2012 suite à un appel d'offres conduit selon les dispositions de la législation sur les marchés publics. Un nouvel appel d'offres sera effectué en 2016 pour ce mandat.

Comme les années précédentes, la Fondation est régulièrement en contact avec les services de location, des travaux, de la comptabilité et leur direction afin d'assurer la bonne gestion du parc immobilier et bénéficier des prestations répondant aux besoins de nos locataires.

Si la Fondation souhaite demeurer proche des Bellevistes, elle veille cependant à la bonne gestion de la relation locataires-régie. Ainsi, la Fondation tient à ce que toute demande de travaux ou de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc soit adressée à la régie. Cette dernière tient notamment à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Afin d'assurer la prise de contact avec les candidats lors de vacances d'appartement, il est demandé aux candidats de renouveler ou confirmer chaque année les informations les concernant.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Mme Anne Dufour (Secrétaire administrative).

Les organes de la Fondation

Au 31 décembre 2015, le Conseil de Fondation termine son mandat. Il était composé des personnes suivantes :

- Bernard Taschini (Président, Membre du Bureau)
- Gérald Rüegsegger (Vice-président, Membre du Bureau)
- Jean-Marc Carrillo (Membre du Bureau)

- Raphaël Petite (Président de la commission d'attribution des logements)
- Pablo Lazaro
- Jean Daniel Viret

- Véronique Barbey (Présidente de la commission des travaux)
- Yvette Clivaz Beetschen
- Catherine DuPasquier

Conformément aux statuts, les membres ont été désignés par le Conseil administratif (2 membres) et le Conseil municipal (7 membres).

Le Conseil a tenu 6 séances au cours de l'exercice écoulé. Il est l'organe décisionnaire de la Fondation.

Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

De gauche à droite : M. Taschini, M. Viret, Mme Clivaz Beetschen, M. Petite, M. Lazaro, Mme Barbey, M. Carrillo, M. Rüegsegger (absente sur la photo Mme DuPasquier)

Au 31 décembre 2015, la commission d'attribution des logements était composée de M. Raphaël Petite (Président), MM. Pablo Lazaro et Jean Daniel Viret. Les critères d'attribution privilégient toujours le lien avec la Commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. En 2015, la commission a procédé à l'attribution de 3 appartements et d'une arcade.

La commission des travaux était composée de Mme Véronique Barbey (Présidente), Mmes Yvette Clivaz Beetschen et Catherine DuPasquier. Le rôle de cette commission est de veiller au maintien du patrimoine immobilier de la Fondation. A cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles comme des aménagements extérieurs et propose au Conseil la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification.

Mme Anne Dufour est la Secrétaire administrative de la Fondation.

La Fiduciaire CF Compagnie fiduciaire de révision SA est l'organe de vérification des comptes.

Bilan au 31 décembre 2015

Actif

	Au 31.12.2015	%	Au 31.12.2014	Ecart	%
Disponible					
Caisse	236.60	0.00	236.60	0.00	0.00
BCGe c/c E 3203.98.39	498 860.70	1.44	132 655.04	366 205.66	276.06
U.B.S. c/c n°443793.00 F	894.20	0.00	978.05	-83.85	-8.57
CGi Immobilier	501.45	0.00	265 428.35	-264 926.90	0.00
	500 492.95	**1.45**	**399 298.04**	**101 194.91**	**25.34**
Réalisable à court terme					
Impôt anticipé à récupérer	822.45	0.00	821.75	0.70	0.09
	822.45	**0.00**	**821.75**	**0.70**	**0.09**
Réalisable à long terme					
BCGe - Avance ferme - 5023.75.18	97.00	0.00	99 192.55	-99 095.55	-99.90
	97.00	**0.00**	**99 192.55**	**-99 095.55**	**-99.90**
Dépôts et consignations					
Dépôts et consignations	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00
	100.00	**0.00**	**100.00**	**0.00**	**0.00**
Actifs de régularisation					
Actifs transitoires	38 294.75	0.11	23 216.85	15 077.90	64.94
Loyers à recevoir	6 223.00	0.02	15 055.00	-8 832.00	-58.66
	44 517.75	**0.13**	**38 271.85**	**6 245.90**	**16.32**
Immobilisations immeubles					
Route de Lausanne 331 à 339	5 240 685.25	15.17	5 240 685.25	0.00	0.00
Ch. de la Roselière 50-58	11 150 736.44	32.27	11 150 736.44	0.00	0.00
Ch. des Aiglons 6-8	3 104 000.00	8.98	3 104 000.00	0.00	0.00
La Tuilière - parcelle	1 250 000.00	3.62	1 250 000.00	0.00	0.00
Ch. des Marettes	12 714 351.67	36.79	12 714 351.67	0.00	0.00
Les Tuilots - travaux en cours	551 202.05	1.60	244 760.45	306 441.60	125.20
	34 010 975.41	**61.63**	**33 704 533.81**	**306 441.60**	**0.91**
Total actif	**34 557 005.56**	**63.21**	**34 242 218.00**	**413 883.11**	**1.21**

Bilan au 31 décembre 2015

Passif

	Au 31.12.2015	%	Au 31.12.2014	Ecart	%
Passifs de régularisation					
Passifs transitoires	43 559.60	0.13	21 024.90	22 534.70	107.18
Loyers payés d'avance	22 195.50	0.06	11 647.00	10 548.50	90.57
	65 755.10	**0.19**	**32 671.90**	**33 083.20**	**101.26**
Exigible à long terme					
Lausanne - BCGe - Hypoth. 1er rang - C 2003.47.15 - 2,85% - 20.05.19	1 600 000.00	4.63	1 600 000.00	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Hypoth. 2ème rang - K 2003.47.17 - 3,210% - 27.02.15	0.00	0.00	675 000.00	-675 000.00	-100.00
Lausanne - BCGe - Hypoth. 3ème rang - S 3262.13.79 - 3,38% - 20.12.14	0.00	0.00	600 000.00	-600 000.00	-100.00
Roselière - UBS - Hypoth. 1er rang - 443793.H1X - 2,65% - 18.02.19	7 491 675.00	21.68	7 578 535.00	-86 860.00	-1.15
Roselière - BCGe - Hypoth. 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2,99% - 08.05.25	2 000 000.00	5.79	2 000 000.00	0.00	0.00
Aiglons - BCGe - Hypoth. 1er rang - R 3292.98.19 - 3,3825% - 15.06.16	3 060 000.00	8.85	3 094 000.00	-34 000.00	-1.10
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5025.36.11 - 2,576% - 31.01.26	2 000 000.00	5.79	2 000 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5027.76.49 - 2,621% - 30.06.26	2 500 000.00	7.23	2 500 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5030.65.41 - 2,744% - 31.12.26	2 500 000.00	7.23	2 500 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5033.49.45 - 2,793% - 30.06.27	2 000 000.00	5.79	2 000 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5043.03.07 - 2,270% - 31.12.24	1 275 000.00	3.69	0.00	1 275 000.00	0.00
Lausanne - Commune de Bellevue - 15.06.15	25 426 675.00	73.58	25 547 535.00	-120 860.00	-0.47
	25 547 535.00	**74.61**	**25 238 595.00**	**308 940.00**	**1.22**
Total des fonds étrangers	25 492 430.10	73.77	25 580 206.90	-138 103.69	-0.54
Fonds propres					
Provision p/travaux d'entretien et de réparations	970 000.00	2.81	1 120 000.00	-150 000.00	-13.39
Provision p/amortissement futur	800 000.00	2.32	700 000.00	100 000.00	14.29
Projet de constructions futures Les Tuilots	2 245 000.00	6.50	1 845 000.00	400 000.00	21.68
	4 015 000.00	**11.62**	**3 665 000.00**	**350 000.00**	**9.55**
Capital	820 011.91	2.37	820 011.91	0.00	0.00
Participation Comm. de Bellevue	1 500 000.00	4.34	1 500 000.00	0.00	0.00
P. & P. reportés	2 676 999.19	7.75	2 655 042.34	21 956.85	1.11
Résultat de l'exercice	52 564.36	0.15	21 956.85	30 607.51	5.16
	5 049 575.46	**14.61**	**4 997 011.10**	**52 564.36**	**1.05**
Total des fonds propres	9 064 575.46	26.23	8 662 011.10	402 564.36	4.65
Total passif	**34 557 005.56**	**100.00**	**34 242 218.00**	**264 460.67**	**0.77**

Pertes et profits au 31 décembre 2015

	Au 31.12.2015	%	Au 31.12.2014	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Lausanne - loyers	-809 348.90	32.98	796 303.75	33.45	13 045.15	1.64
Roselière - loyers	579 331.00	23.61	580 100.00	24.37	-769.00	-0.13
Aiglons - loyers	301 518.00	12.29	298 622.00	12.54	2 896.00	0.97
Marettes - loyers	700 227.50	28.53	705 438.00	29.63	-5 210.50	-0.74
	2 390 425.40	**97.40**	**2 380 463.75**	**100.00**	**9 961.65**	**0.42**
Produits exceptionnels	**63 733.00**	**2.60**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Total des produits	**2 454 158.40**	**100.00**	**2 380 463.75**	**100.00**	**9 961.65**	**0.42**
Charges d'exploitation immeubles						
Lausanne - Frais d'exploitation et d'entretien courant	-309 414.20	12.61	-227 789.25	9.57	-81 624.95	35.83
Lausanne - Frais de rénovation	-4 092.50	0.17	-135 385.00	5.69	131 292.50	0.00
Roselière - Frais d'exploitation	-659 492.30	26.87	-535 503.05	22.50	-123 989.25	23.15
Aiglons - Frais d'exploitation	-91 358.55	3.72	-97 031.20	4.08	5 672.65	-5.85
Marettes - Frais d'exploitation	-141 629.74	5.77	-124 010.75	5.21	-17 618.99	14.21
	-1 205 987.29	**49.14**	**-1 119 719.25**	**47.04**	**-86 268.04**	**7.70**
Charges financières						
BCGe - Avances fermes Intérêts	0.00	0.00	-222.95	0.01		
Lausanne - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	1.86	-45 600.00	1.92	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-5 391.05	0.22	-23 921.00	1.00	18 529.95	-77.46
Lausanne - BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-2 714.15	0.11	-3 577.10	0.15	862.95	-24.12
Lausanne - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	-6 305.15	0.26	0.00	0.00	-6 305.15	
Roselière - UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-202 739.75	8.26	-205 073.55	8.61	2 333.80	-1.14
Roselière - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	2.44	-59 800.00	2.51	0.00	0.00
Aiglons - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-106 104.90	4.32	-107 270.90	4.51	1 166.00	-1.09
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-51 520.00	2.10	-51 520.00	2.16	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.000	-65 525.00	2.67	-65 525.00	2.75	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.00	-68 600.00	2.80	-68 600.00	2.88	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-55 860.00	2.28	-55 860.00	2.35	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/1.000.000	-22 700.00	0.92	-22 800.00	0.96	-692 860.00	27.98
	-709 770.50	**29.81**	**16 587.55**	**-2.34**		
Résultat d'exploitation	555 311.11	-22.63	550 974.00	-23.15	4 337.11	0.79
Frais d'administration						
Salaires	-37 392.90	1.52	-41 917.70	1.76	4 524.80	-10.79
Charges sociales	-4 537.75	0.18	2 214.80	-0.09	-6 752.55	-304.88
Frais Conseil/Bureau/commissions	-23 438.30	0.96	-17 963.30	0.75	-5 475.00	30.48
Frais de secrétariat	-232.75	0.01	-180.00	0.01	-52.75	29.31
Comptabilité et divers	-6 242.50	0.25	-5 746.50	0.24	-496.00	8.63
Intérêts et frais bancaires	-341.80	0.01	-1 226.50	0.05	884.70	-72.13
Honoraires - litige	-15 815.10	0.64	-16 044.45	0.67	229.35	
	-88 001.10	**2.94**	**-80 863.65**	**2.72**	**-7 137.45**	**8.83**
Produits exceptionnels hors période	10 383.00	-0.42	0.00	0.00	10 383.00	
Résultat exploitation immeubles	**477 693.01**		**470 110.35**		**7 582.66**	**1.61**
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-100 000.00	4.07	-120 000.00	5.04	20 000.00	-16.67
Attribution provision p/réalisation du projet La Tuilière	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	-100 000.00	4.07	-100 000.00	4.20	0.00	0.00
Attribution projet de constructions futures	0.00	0.00	**-395 000.00**	16.59	395 000.00	**-100.00**
Attribution projet de constructions futures Les Tuilots	-400 000.00	16.73	0.00	0.00	-400 000.00	
Dissolution de provision	250 000.00	-10.19	240 000.00	-10.08	10 000.00	**4.17**
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	2 953.60	-0.12	-9 973.50	0.42	12 927.10	0.00
Résultat avant impôts	**130 646.61**		**85 136.85**		**45 509.76**	**53.45**
Impôts	-78 082.25	3.18	-63 180.00	2.65	-14 902.25	23.59
Résultat après impôts	**52 564.36**	**-2.14**	**21 956.85**	**-0.92**	**30 607.51**	**139.40**

Produits et charges d'exploitations immeubles globaux

	Au 31.12.2015	%	Au 31.12.2014	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	2 405 397.90	100.63	2 377 055.75	99.86	28 342.15	-98.82
Loyers à recevoir	6 223.00	0.26	15 055.00	0.63	-8 832.00	-241.93
Loyers reçu d'avance	-22 195.50	-0.93	-11 647.00	-0.49	-10 548.50	-52.47
Buanderie à recevoir	1 000.00	0.04	0.00	0.00	1 000.00	0.00
Total des produits	**2 390 425.40**	**100.00**	**2 380 463.75**	**100.00**	**9 961.65**	**-99.58**
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-120 591.60	10.00	-115 706.55	10.33	-4 885.05	-95.95
Eau-électricité	-92 945.80	7.71	-83 459.75	7.45	-9 486.05	-89.79
Assurances	-35 781.95	2.97	-44 303.20	3.96	8 521.25	-123.81
Honoraires SRE	-1 706.40	0.14	-7 635.60	0.68	5 929.20	-447.47
Honoraires de gérance	-94 240.30	7.81	-89 821.90	8.02	-4 418.40	-95.31
Loyers parking loués à la Commune	-27 300.00	2.26	-27 300.00	2.44	0.00	-100.00
Contrats d'entretien	-88 056.75	7.30	-75 846.05	6.77	-12 210.70	-86.13
Réparations courantes	-251 008.99	20.81	-139 522.15	12.46	-111 486.84	-55.58
Rénovation diverses	-484 886.45	40.21	-523 556.80	46.76	38 670.35	0.00
Divers	-9 469.05	0.79	-12 567.25	1.12	3 098.20	-132.72
Total des charges	**-1 205 987.29**	**100.00**	**-1 119 719.25**	**100.00**	**-86 268.04**	**-92.85**

cf | Compagnie fiduciaire de **révision** sa

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Au Conseil de fondation de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements », Bellevue

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation selon l'article 22 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 présentés par le Bureau du Conseil de Fondation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 22 mars 2016 / 14 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa

Christian FURRER
Expert-réviseur agréé

Jean-Paul DORTHE
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

EXPERT SUISSE

Renseignements utiles

Mairie

Direction administrative
et des finances:
Mme Claire Albanese
Direction technique:
M. Daniele Todeschini

Secrétariat
329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Toute communication, demande
ou plainte doit être adressée par écrit
à la mairie.

Service technique

Secrétariat
Mme Cynthia Giau
T 022 959 88 23
technique@mairie-bellevue.ch
dd@mairie-bellevue.ch

Service des espaces extérieurs
M. Bernard Tinguely
1 chemin du Planet, 1293 Bellevue
T 022 774 31 44

Service des bâtiments
communaux & écoles
M. José Costa
1 parc des Aiglettes, 1293 Bellevue

Local de vote
2 parc des Aiglettes, 1293 Bellevue

Office intercommunal d'Etat civil à Pregny-Chambésy

Officiers de l'Etat civil:
André Gafner et Christine Panier Gay
Guichet ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous
T 022 758 03 20/21

Ecoles

Directeur de l'établissement primaire
Bellevue-Genthod:
M. Herbert Binggeli

Secrétariat
T 022 959 75 40
F 022 959 75 41

Fondation

Fondation de la commune
de Bellevue pour la construction
et la gestion de logements
Case postale 33
1293 Bellevue
www.fondationbellevue.ch
info@fondationbellevue.ch

Service du feu

En cas de sinistre, composer
immédiatement le 118
Pour tout renseignement utile à propos
de la compagnie des sapeurs-pompiers
volontaires de Bellevue:
Capitaine Jean-Marc Carrillo
T 079 617 73 64
pompiers@mairie-bellevue.ch

Protection civile

Office intercommunal
Case postale 107
1290 Versoix
Chef ORPC: M. Stéphane Granger
T 022 775 66 56, de 9h à 11h45,
sauf mercredi
opc.valavran@versoix.ch

Abri communal

31 route de Valavran
1293 Bellevue
T 022 774 32 68
(pendant un cours, une séance)

Société internationale de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod
312 A route de Lausanne
1293 Bellevue
Président: M. Frédéric Porchet
T 079 228 30 16
T 022 774 23 28 (local)

Garde-ports

Capitainerie cantonale
T 022 388 55 50

Hôpitaux et médecins de garde

Hôpital cantonal: T 022 372 81 20
Hôpital des enfants (HUG): T 022 372 45 55
Hôpital de la Tour: T 022 719 60 00
SOS Médecins: T 022 748 49 50
Centre anti-poison: T 044 251 51 51

Police

Pour toute urgence, composer
immédiatement le 117
Poste de police de Versoix: T 022 427 63 10
Police de la Navigation: T 022 388 62 00

Urgences

Feu	118
Police	117
Médicales	144
Routières	140

www.mairie-bellevue.ch
facebook.com/1293bellevue

Mairie de Bellevue
329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception
Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Cité de l'énergie Bellevue
european energy award

Graphisme et photographie
Z+Z, www.zplusz.ch